SUPPLÉMENT DE LA VIE SPIRITUELLE
Numéro 49 — 2e trimestre 1959

★

SOMMAIRE

DISCERNEMENT ET FORMATION DES VOCATIONS SACERDOTALES

M. DEVIS : *Y a-t-il une méthode de discernement des vocations sacerdotales* 127

Henri GRATTON, O.M.I. : *Incompatibilités psychiques avec l'état sacerdotal* 154

Teodoro del ARROYO : *Une expérience dans le discernement des vocations* 183

M. BARTH, O.P. : *Crise et devenir du sacerdoce* 203

Earl A. LOOMIS : *Psychothérapie et formation pastorale* 217

Cet ensemble d'articles, qui fait suite aux travaux déjà publiés dans cette revue, aborde sous divers angles les graves problèmes du discernement et de la formation des vocations sacerdotales.

Existe-t-il une méthode spirituelle ou théologique pour faire ce discernement? A cette question, posée naguère par le docteur Nodet (cf. n° 40), M. l'abbé Devis répond après avoir rappelé que la vocation sacerdotale est un appel à coopérer, au sein de la hiérarchie de l'Église, à la mission de l'Évêque, en insistant sur deux critères de discernement : liberté intérieure, vue claire du sacerdoce. Il montre comment et à quelles conditions ces deux principes s'exercent, ou devraient s'exercer, dans la vie même du séminaire.

Le P. Gratton se situe au plan psychologique — non sans références à la grâce. S'appuyant de près sur les divers documents pontificaux relatifs à ces questions, il précise ce qui, dans la psychologie consciente et inconsciente du candidat,

peut plus ou moins fausser l'intention droite et les motivations. Il montre à quel point est nécessaire la collaboration entre le directeur et le médecin. Une bibliographie permettra au lecteur de poursuivre son information.

Vient ensuite l'exposé d'une réalisation très particulière, non seulement parce qu'elle est espagnole, mais aussi parce qu'elle concerne la sélection des petits séminaristes, et enfin parce que — outre l'examen médical et les tests — elle emploie une méthode originale mais qui paraît bien adaptée à l'âge des candidats.

En complément des études précédentes, une enquête, présentée ici par le P. Barth, et qui a fait l'objet d'une thèse à l'Université de Fribourg, apporte d'utiles précisions sur les facteurs favorables à l'éveil des vocations, leur évolution de l'adolescence à la maturité, les problèmes qui se posent aux séminaristes et aux prêtres.

Enfin, nous avons joint à cet ensemble un article qui, quoique différent, n'est pas sans lien avec les précédents. Il s'agit de la formation psychologique des pasteurs protestants d'un « séminaire » américain. Ces pages résument la communication de leur auteur au Congrès international de psychothérapie (Barcelone, septembre 1958) et qui nous a paru devoir apporter d'heureuses suggestions — encore qu'elles doivent être adaptées — à la formation des prêtres catholiques.

FORMATION DES RELIGIEUSES

Philip E. DION : *Le vœu de chasteté. Informations et formation à l'usage des religieuses novices* 222

Nombreuses sont les maîtresses des novices qui cherchent en vain l'ouvrage ou la brochure qu'elles puissent mettre entre les mains de chaque novice pour lui donner tous les éclaircissements souhaitables au sujet de son prochain vœu de chasteté. Les ouvrages de préparation au mariage ne sont évidemment pas adaptés à ce propos. L'article que nous publions ici est un essai de réponse à ce besoin. Notre intention est de le publier sous forme de brochure dans la collection hors commerce « Problèmes de la religieuse d'aujourd'hui », mais avant de le faire nous avons cru préférable de le faire paraître dans cette revue, dans l'espoir qu'on voudra bien nous adresser des critiques et des suggestions grâce auxquelles nous pourrons améliorer ce texte avant la publication définitive.

Y A-T-IL UNE MÉTHODE DE DISCERNEMENT DES VOCATIONS SACERDOTALES?

Dans une lettre qu'il adressait au directeur de cette revue, et qui a été publiée dans le numéro 40 sous le titre « Troubles nerveux et vocation », le Dr Ch.-H. Nodet posait en substance cette question : « Y a-t-il, dans l'Église, une méthode nettement élaborée de discernement de l'authenticité d'une vocation, qui, sans se désintéresser des données psychologiques, se place toutefois sur le terrain propre qui est celui de l'Église, le terrain spirituel? »

L'auteur de la lettre a été amené à se poser cette question par son expérience de psychiatre qui l'a mis en face de séminaristes ou de novices affectés de troubles nerveux ou psychiques. Si nous l'avons bien compris, on lui demande deux choses qui sont de sa compétence : la première est de soigner le malade, la seconde de dire si le sujet lui paraît avoir, ou pouvoir acquérir moyennant une cure, les aptitudes *psychologiques* nécessaires au sacerdoce ou à la vie religieuse. Une troisième question demeure, qui n'est pas de la compétence du médecin, mais qui relève des supérieurs et du directeur spirituel : le sujet a-t-il une vocation authentiquement *surnaturelle*? Citons le Dr Nodet : « Le troisième temps ne m'est connu que très fragmentairement : c'est la réponse des milieux religieux à ma demande de voir le directeur de conscience exercer sa *méthode propre* pour étudier, sur un plan exclusivement religieux, la valeur sur-

naturelle de cette vocation. Pour parler net, je n'ai pas l'impression qu'il existe habituellement une méthode nettement élaborée. J'avais cru souvent faciliter les choses en séparant nettement, sur le plan de la méthode, l'aspect psychologique (surtout inconscient) et l'aspect surnaturel du désir de vocation. J'ai eu souvent l'impression que cela ne facilitait rien, car j'ai rarement pu constater que le sujet fût repris sérieusement en main et que sa vocation fût étudiée par une méthode plus dépouillée qui utilisât l'apport du psychiatre sans cependant s'y confondre. Je sais fort bien que le surnaturel n'est jamais à l'état pur, et qu'il joue à travers des comportements psychologiques. Je sais également que le discernement des esprits est une conquête ancienne et incontestable de la pédagogie ecclésiastique. Mais je me demande si ne s'entremêlent pas méthode spirituelle, méthode psychologique et intuition du directeur. » Et le Dr Nodet souhaiterait que « s'élabore explicitement une méthode proprement spirituelle, méthode ayant retrouvé son originalité propre, utilisant les acquisitions psychologiques sur le dynamisme psychique, mais les transcendant dans une visée spécifique ».

Aucun de ceux qui ont la redoutable charge de se prononcer sur l'aptitude des candidats au sacerdoce ne saurait se désintéresser de cette question. Sans doute, est-elle posée spécialement en fonction des rapports entre le psychiatre et le directeur spirituel. Mais elle vaut, et à plus forte raison, quand nous avons à examiner ceux de nos élèves qui n'ont pas donné lieu à une consultation psychiatrique : avons-nous, sur le plan spécifiquement spirituel, une méthode qui permette de répondre sans trop de craintes à la question de l'évêque : « Scis illos dignos esse? »

Avant de proposer timidement des éléments de réponse, formulons quelques remarques qui situeront notre sujet.

Il s'agit de *méthode*, et non de *doctrine*. La doctrine n'est pas à inventer; elle a été fixée par l'Église qui, en la formulant, n'a fait que codifier sa pratique séculaire. La vocation, au sens strict, est constituée par l'appel de l'évêque, mais cet appel doit se référer à deux dispositions du sujet, essentielles et suffisantes : l'intention droite et l'idonéïté. Là, tout le monde est d'accord : examiner l'authenticité d'une vocation, c'est nécessairement se poser deux questions : le sujet désire-t-il

être prêtre pour le bon motif? le sujet a-t-il les aptitudes nécessaires à un sacerdoce fécond dans tel diocèse et à telle époque, et cela sur tous les plans : caractériel, intellectuel, spirituel? Tout le monde voit que ces questions impliquent une doctrine, mais qu'il reste à dire *comment* le directeur de conscience et le supérieur, avec son conseil, se rendent compte que l'intention droite et les aptitudes sont présentes dans tel sujet.

Comme le note le Dr Nodet, cet examen devra tenir compte des données psychologiques. Non seulement parce que « le surnaturel n'est jamais à l'état pur », mais aussi parce que, dans la majorité des cas, les supérieurs ecclésiastiques sont, en fait, seuls juges dans le domaine psychologique comme dans le domaine spirituel. Il n'y a pas si longtemps que la méthode psychologique s'est constituée comme une discipline autonome; il n'est donc pas étonnant que, dans l'examen du sujet, « s'entremêlent méthode spirituelle, méthode psychologique et intuition du directeur ». Mais nous reconnaîtrons volontiers que le psychologue, en revendiquant l'autonomie de son domaine, rend un grand service au « spirituel » s'il le contraint ainsi à retrouver l'originalité propre d'une méthode spécifiquement spirituelle.

Le psychologue devra néanmoins se garder de demander au « spirituel » une méthode aussi rigoureuse que la sienne propre. La psychologie est une science qui a ses lois. La grâce de Dieu n'est soumise à aucune loi. Il y a sans doute des « constantes » dans l'action divine sur les âmes; mais la grâce, et singulièrement la grâce de la vocation, reste un mystère. La « méthode » spirituelle n'atteindra jamais le mystère; elle devra se borner à interpréter des signes. Parmi ces signes, il y aura précisément les aptitudes qui ne se peuvent juger qu'au moyen d'une psychologie — scientifique ou empirique —, et il y a la droiture d'intention qui fait entrer en jeu des éléments psychologiques (pour déceler toutes les motivations non recevables, qu'elles soient conscientes ou non) et des éléments proprement spirituels qui ne se révéleront jamais qu'à travers une psychologie.

Ce sont ces éléments spirituels que nous voudrions dégager dans une première partie, nous réservant de dire dans une seconde comment on les cultive au séminaire.

I

LE CRITÈRE D'UNE AUTHENTIQUE VOCATION

Nous essayons donc d'abord de dire comment il est possible de déceler le caractère surnaturel d'une vocation avec une certitude suffisante.

Volontiers nous proposerions le critère suivant : *Y a-t-il eu dans la vie intérieure du sujet « une heure H » au cours de laquelle il a placé sa vie en pleine lumière devant Dieu dans la maturité de sa foi, et à l'issue de laquelle il a opté librement pour un sacerdoce dont il percevait les exigences?* Il y a là un véritable événement spirituel, qui, bien sûr, peut s'étaler sur plusieurs semaines ou sur plusieurs mois, qui parfois se présentera subitement comme un chemin de Damas ou une intuition bergsonienne, qui sera toujours le résultat d'un long itinéraire intérieur, qui constituera un point de référence au cours de la durée de l'existence. Tentons de détailler à quelles conditions un tel événement peut se produire.

Une foi adulte.

Il suppose d'abord la maturité de la foi. Qu'est-ce à dire? Une foi mûre, ou, comme on dit aujourd'hui, une foi adulte, c'est d'abord, nous semble-t-il, une foi *dépouillée de toutes ses représentations infantiles*. Elles sont multiples, mais celle qui nous paraît être la plus dangereuse pour le sujet qui nous occupe c'est une représentation sentimentale et romantique. Dans la formation du futur prêtre, il est fait souvent appel à la générosité. Au temps de l'enfance et de l'adolescence, c'est normal. C'est même normal à tout âge de la vie, à condition qu'on sache de quoi on parle et que la générosité d'un homme n'est qu'analogie à l'égard de la générosité d'un enfant. Sinon, on est en pleine équivoque. En parlant de générosité, l'éducateur pensera — nous l'espérons du moins — à la décision d'une volonté froide et lucide qui répond par l'effort persévérant aux appels de la grâce divine, que ne rebutent ni la sécheresse intérieure, ni les tentations, ni les déceptions, ni

plus simplement un moment de fatigue ou une nuit d'insomnie. Est-il toujours certain que le dirigé l'entend de cette oreille, et qu'il n'appelle pas générosité je ne sais quel enthousiasme juvénile, je ne sais quelle ardeur factice ou quelle impression de se sentir « gonflé » ? Dieu n'est pas un agent électoral : il ne fait pas appel à nos nerfs ni à notre faculté d'émotion, mais à ce qu'il y a en nous de plus dépouillé, de plus secret et qui est son image. Il ne nous prend pas en traître, profitant de la ferveur d'une retraite ou d'une de ces communions blanches où l'on se sent grandement « consolé », pour nous arracher une décision que nous regretterons dans deux ou trois ans ; ce sont là procédés de propagandistes et de tribuns qui « manient » les foules. Dieu ne nous « manie » pas, précisément parce qu'il nous respecte : il nous propose un don, avec l'insistance de son amour sans doute, mais aussi avec la souveraine révérence dont il a usé à l'égard de la Vierge de l'Annonciation et dont il est seul capable. La liberté intérieure de notre réponse lui importe plus que sa promptitude, et il aime mieux la volonté douloureuse qui ne se rend, comme Jacob, qu'après la lutte avec l'ange, que la « générosité » juvénile qui croit s'engager alors qu'elle se laisse emporter.

Une foi mûre, c'est aussi une foi qui a *un authentique sens de Dieu*. Ni le Dieu des mythologies païennes, ni le Dieu des philosophes, ni même le Dieu des Juifs, mais le Dieu de Jésus-Christ. Le premier est un tyran ou un fétiche utile ; le second n'est qu'une idée ; le troisième est un comptable. Le Dieu de Jésus-Christ est transcendant, il est le Vivant, il est le Dieu qui se donne pour rien. Le candidat au sacerdoce a-t-il rencontré le Dieu de Jésus-Christ ? S'est-il affranchi d'un certain « providentialisme » plus païen que chrétien, qui le dispenserait de prendre totalement la responsabilité de sa propre destinée et décorerait du nom de confiance en Dieu ce qui ne serait que politique d'autruche ? A-t-il approché dans la prière le mystère du Dieu vivant, intérieur à nous-même en même temps qu'inaccessible, et surtout a-t-il, sans illuminisme, su retrouver dans la ligne sinueuse de son passé l'action infiniment discrète de cet Autre qui le mène là où il ne veut pas aller ? A-t-il compris, enfin, qu'on ne faisait pas de marché avec son Père, qu'on ne traitait pas avec lui d'égal à égal, que la singulière alliance entre Dieu et l'homme ne pouvait se codifier parce que Dieu donne tout gratuitement

et que seule l'acceptation inconditionnelle de l'homme l'intéresse ? Réalise-t-il que, quand Dieu marque l'un de ses fils pour une mission, c'est à prendre ou à laisser, et non pas à calculer ce qu'on se réservera de temps, d'aises, de loisirs, d'argent, et si « on aura tout de même bien droit » à ceci ou à cela parce qu'après tout « on n'est pas des moines ? » Il n'y a pas, bien entendu, de vrai christianisme sans ce sens du Dieu de Jésus-Christ ; mais on ne saurait l'acquérir sans beaucoup de recherche, et quand on croit le posséder on en est encore très loin. Il ne saurait être que le fruit de l'expérience religieuse de toute une vie. Mais « mûr » ne veut pas dire « parfait », et il est au moins nécessaire que le candidat aux ordres se soit placé sur la vraie route pour qu'il y marche tous les jours de sa vie, ce qu'il ne risque pas de faire s'il n'est pas encore sorti des fausses pistes sur lesquelles on ne rencontre qu'un Dieu à taille humaine ou une abstraction.

Pour un catholique, la foi n'est pas mûre non plus sans *un exact sens de l'Église*. A-t-on assez répété que les jeunes n'avait *plus* le sens de l'Église ? Les anciens l'avaient qui ont obéi, Dieu sait avec quel élan ! aux consignes de Léon XIII et de Pie XI. Soyons sérieux ! Il y a eu, dans la décade qui s'est inaugurée par la seconde guerre mondiale, une fermentation qui portait en elle-même et des promesses et des inquiétudes. Le sens de l'Église avait-il baissé ? Disons que, cherchant une autre forme et une expression nouvelle, il lui était arrivé de s'égarer dans sa recherche et que ce fut grand dommage. Mais le pli était pris et la formule trouvée qui dispensait de fatigantes enquêtes. Il est pourtant notoire que les séminaristes d'aujourd'hui ressemblent assez peu, sur ce point et sur pas mal d'autres, à leurs aînés d'hier. Et si le sens de l'Église se résumait dans le sens de l'obéissance, nous n'hésiterions pas à dire, en nous appuyant sur notre expérience personnelle et celle d'un certain nombre de nos confrères, que nos jeunes ont le sens de l'Église. Mais précisément, l'obéissance n'est pas tout, et elle serait même très peu de chose si elle se confondait simplement avec le sens de la discipline. Le sens de l'Église c'est le sens du mystère du Christ se prolongeant dans le mystère de l'Église. Comme son chef divin, l'Église est transcendante à toutes les misères humaines : son être de grâce qu'anime le Saint-Esprit, la Révélation dont elle a le

dépôt, sa constitution hiérarchique, sa mission de salut, ses sacrements, tout cela est hors d'atteinte pour les Portes de l'Enfer. Mais, comme Jésus-Christ encore, l'Église est insérée dans le temps, elle est soumise à la triple tentation du désert, elle est blessée par les coups de ses ennemis et, défigurée par les fautes de ses membres, elle porte dans sa chair le péché du monde. Il est essentiel à une foi adulte de percevoir ces distinctions : combien il est pénible... et étonnant, de rencontrer des prêtres, qui auraient dû pourtant étudier lucidement l'histoire d'Alexandre VI et de Jules II, et qui sont littéralement scandalisés devant ce qu'ils rencontrent d' « humain » dans l'Église, qui tombent dans le scepticisme ou même pire, à moins qu'ils ne se réfugient dans une apologétique insoutenable! Le sens de l'Église n'a rien à voir avec l'aveuglement, et il est aux antipodes de ce qu'on a très justement appelé un « monophysisme ecclésiastique ». Mais il ne suffit pas de voir clair; comme le mystère du Christ, le mystère de l'Église se vit. On n'aura une foi inébranlable au Corps du Christ que si l'on est vraiment le membre du Christ, autrement dit si l'on vit personnellement en soi le tragique affrontement de Dieu et de Satan que le Seigneur, « constitué péché pour nous » (2 Co 5, 21), a expérimenté dans sa chair. C'est chaque chrétien qui hérite à la fois des deux Adam, qui participe à l'équivocité de la situation de l'Église terrestre, et qui donc ne saurait sans hypocrisie se retrancher dans un illusoire angélisme. La pire des tentations contre l'Église, c'est celle qui incite à la juger de l'extérieur, à refuser de porter en elle la croix et le péché du monde, car il n'est pas de plus sûre manière de s'exiler de son sein; ce fut la tentation de Luther et de tous les réformateurs. Au contraire, un séminariste qui, non seulement a fait les nécessaires distinctions, mais qui aussi a « réalisé » la place qu'il occupe dans le Tout, qui souffre des vrais maux du corps dont il est le membre, qui s'en reconnaît solidaire et pour une part responsable, qui aime l'Église d'un amour de jalousie, d'autant plus qu'il voit mieux ses plaies, qui se réjouit de toute manifestation de l'Esprit et qui est résolu à ne travailler que pour le Royaume, il y a de fortes chances qu'il ait une foi adulte.

Disons enfin que la foi n'est mûre que si elle a *le sens de la rédemption.* Il ne s'agit pas là seulement de croire que

Jésus-Christ est mort pour nous, mais que besoin était qu'il mourût pour nous. Autrement dit, il faudrait avoir expérimenté, et non seulement croire de foi théorique, que toutes les valeurs humaines ont besoin d'être rachetées parce que toutes ont été défigurées par le péché. Et ce n'est pas si facile pour nos séminaristes. On a reçu une culture « humaniste » qui, même si elle n'a pas abouti à une connaissance bien poussée du grec et du latin (ce qui est très regrettable!), a tout de même laissé derrière elle une certaine vue du monde, dont il s'en faut qu'elle soit chrétienne. De plus, nos séminaristes sont de leur temps, et nécessairement influencés par le cinéma et la littérature du jour, par la fascination du confort et l'attrait de la facilité, par toutes les manifestations de la puissance de l'homme que permettent les progrès scientifiques. Souvent, tout cela s'harmonise mal avec la formation ascétique qu'ils reçoivent par ailleurs : il y a cohabitation, mais, à moins qu'on n'y veille, il n'y a pas synthèse. Le risque est gros et en deux directions : ou bien on prétendra dire au monde un non définitif et, refusant de reconnaître les valeurs dont il est porteur, on s'isolera de lui en se repliant sur le petit troupeau des exilés; ou bien, plus fréquemment peut-être, quelques années de ministère décaperont le badigeon spirituel que le séminaire aura imposé, et le monde reprendra d'une manière ou de l'autre ce qui est à lui. Et les rançons s'appelleront compartimentage de la vie, laïcisation de la pensée, esthétisme et dilettantisme, abandons de toutes sortes et, en définitive, stérilité de la vie sacerdotale.

Une foi mûre est une foi « synthétisante ». Elle ne rejette pas les nourritures terrestres; elle les juge, les trie, les purifie, les sanctifie et, en fin de compte, les rend à leur destination première qui est de procurer la gloire de Dieu en servant au salut de l'homme. Elle n'a évidemment jamais fini de débarbouiller l'humain; aussi n'est-il pas question de demander au jeune clerc qui s'engage d'avoir bâti sa synthèse définitive. Mais on doit lui demander s'il a fait l'unité de sa vie et de son monde intérieur, et si, au moins de volonté, il a bien exclu de conserver en lui une terre païenne où la croix jamais ne serait plantée.

Lucidité qui exclut tout emballement, sens de Dieu et sens de l'Église, vue du monde et de l'homme placés sous la lumière de la rédemption, telles nous paraissent être les caractéristi-

ques essentielles du genre de foi adulte qui est nécessaire à un séminariste pour qu'il connaisse l'expérience intérieure d'où jaillira sa décision irrévocable d'assumer la charge du sacerdoce. Mais cela ne suffit pas. Il faut en outre, sur le plan psychologique, une liberté aussi complète que possible et, sur le plan conceptuel, une claire vue de ce qu'est le sacerdoce.

La liberté intérieure.

Nous passerons rapidement sur le premier point qui, à lui seul, nécessiterait de longs développements. Les motifs pour lesquels on désire être prêtre à douze ans sont forcément mélangés. Il faudra évacuer ceux qui ne sont pas valables, purifier et transformer les autres au maximum. Ce n'est pas là que se trouve la grande difficulté. Elle réside bien plutôt dans l'existence de mobiles inconscients qui ont agi à l'insu du sujet pour l'orienter vers le séminaire et qui nuisent, sans qu'on n'en sache rien, à la droiture de l'intention : pression du milieu familial ou d'un prêtre, crainte obscure de provoquer des déceptions en se retirant, carence de virilité et peur des responsabilités laïques qui risquent de motiver une vocation-refuge, secrète aversion pour le mariage, fixation affective à la mère, besoin inavoué de briller par une vocation extraordinaire, attirance vers ce qui apparaît comme une élévation sociale, attrait exclusif pour des aspects accessoires du sacerdoce, etc. Tout cela, qui sommeille dans l'inconscient, peut très bien cohabiter avec une foi adulte et même avec une authentique vocation. Tant que n'aura pas été institué un examen psychologique systématique, dans la plupart des cas c'est le directeur, et, à moindre degré, les autres éducateurs qui feront l'office de psychologues pour dépister ces motivations non valables. Il leur appartiendra de les faire apparaître à la conscience claire du sujet, et au cas où elles demeureraient, de voir si elles sont dominantes ou si au contraire, n'étant que secondaires, elles ne mettent pas en cause l'authenticité de la vocation. Même dans les cas où intervient le spécialiste, son intervention se bornera à dénoncer les équivoques et à les faire disparaître, et les supérieurs ecclésiastiques resteront juges de la droiture d'intention et des aptitudes. Ce décapage psychologique, absolument indispensable,

n'a pas d'autre but direct que de mettre le sujet en mesure de prendre sa décision en pleine liberté intérieure.

Une vue claire du sacerdoce.

Disons enfin que cette décision serait faussée, évidemment, si le sujet se trompait sur la nature de l'état de vie pour lequel il prétend opter. Autrement dit, avec la maturité de la foi et une liberté aussi grande que possible, il faut qu'il ait une vue claire et exacte de ce qu'est le sacerdoce. On aurait honte de rappeler une telle évidence si l'on ne rencontrait de temps en temps des séminaristes qui ont conservé, après plusieurs années de formation, des idées aberrantes sur ce point. A tort ou à raison, nous avons l'impression que trop de séminaristes considèrent le sacerdoce beaucoup moins comme une mission que comme une consécration. Évidemment, il est les deux ; mais il n'est une consécration qu'en vue d'une mission. Le sacerdoce ne se justifie ni par un appel à la sainteté, qui est adressé à tout chrétien, ni par un appel à une forme de vie plus parfaite, ce qui est proprement la vocation religieuse ; il est l'appel à coopérer, au sein de la hiérarchie de l'Église, à la mission de l'évêque. Comme tel, il requiert évidemment une sainteté d'un type spécial, plus exigeante que celle du laïc, plus exigeante même que celle du religieux non prêtre ; mais ce type de sainteté doit être conçu en fonction de la place qu'on occupera dans l'Église.

La nuance est essentielle, mais n'est pas toujours perçue. Tel séminariste, auquel il manque avec évidence une aptitude indispensable à la vie sacerdotale viendra vous objecter : « Je me sens pourtant appelé à me donner totalement à Dieu. » Si vous concluez du défaut d'aptitudes à l'inexistence de la vocation, vous l'entendrez vous répondre : « Mais alors, l'Église me rejette! » Un « blocage » s'est opéré entre le sacerdoce et la sainteté ; s'il ne peut pas être prêtre, il ne lui reste plus qu'à retourner « ad ignominiam saecularis habitus » ; et inversement, s'il veut se sanctifier, il doit être prêtre. Dans cette perspective, la sainteté, qui est le but de la vie chrétienne, est perçue comme la fin spécifique du sacerdoce.

La rançon de cette erreur d'optique, c'est que la mis-

sion n'est plus regardée comme essentielle à l'état sacerdotal, qu'elle risque de passer à l'arrière-plan, d'être considérée comme un « devoir d'état » qui découle de la consécration à Dieu, mais qui ne la constitue pas. On manque alors les deux buts : on minimise la mission, et on poursuit une perfection qui est illusoire parce qu'elle n'est pas celle de la vocation. Il faut que nos séminaristes soient convaincus qu'il n'y aura pas de sainteté qui vaille pour eux s'ils ne portent pas douloureusement avec Jésus-Christ le poids d'un monde à évangéliser, et que leur « vocation » n'est recevable par l'Église que si elle est clairement vue comme une mission tendant à élargir la communion des fils de Dieu. C'est dans cette perspective unique que leur consécration prendra tout son sens et que s'unifieront dans leur vie spirituelle les diverses exigences du sacerdoce.

Et, soit dit en passant, le bénéfice serait grand pour leur ministère futur. Entre ce qu'on a coutume d'appeler « la vie spirituelle personnelle » et l'apostolat, il est inévitable qu'il y ait tension; mais cette tension doit être féconde parce que tout est orienté vers le Royaume. Et elle ne doit pas être un écartèlement ou un divorce, comme si l'on volait à Dieu ce qu'on donne aux autres ou comme si le temps passé devant Dieu était perdu pour les autres. Il serait souhaitable qu'au moment de leur engagement, les aspirants au sacerdoce se soient franchement placés dans cette visée.

II

LA PRÉPARATION DE L'HEURE H

Dans la majorité des cas, le séminariste n'aura pas eu, avant son entrée au grand séminaire, l'expérience intérieure que nous avons tenté de décrire. Très souvent, il n'a du sacerdoce qu'une vue assez confuse quand elle n'est pas romantique; sa foi est loin d'avoir la maturité suffisante; sa liberté est plus illusoire que réelle. C'est l'un des deux rôles du séminaire que de l'acheminer vers cette option, le second étant de le préparer spirituellement, intellectuellement, techniquement à sa tâche de demain. Bien entendu, c'est en concomitance qu'on tend vers les deux buts, tout ce qu'on fait pour provoquer une option libre concourant à la forma-

tion du sujet, et sa préparation au sacerdoce éclairant son choix. Mais tout le monde reconnaîtra que de ces deux tâches, c'est encore la première qui s'impose de la manière la plus impérieuse : il faut, non seulement étudier la vocation, mais encore aider le séminariste à se placer intérieurement dans des conditions telles que l'étincelle décisive puisse jaillir lorsqu'il sera parvenu à une suffisante maturité. Directement ou indirectement, toute la vie du séminaire est orientée vers cette heure, et les représentants du for externe comme le directeur de conscience ont leur rôle à jouer dans cette maturation.

La vie au séminaire.

L'ensemble de la vie du séminaire d'abord. Non pas qu'il faille entretenir un état de tension en replaçant sans cesse les séminaristes devant l'option qu'ils devront prendre; cela risquerait de créer un climat psychologiquement malsain qui ne favoriserait pas la liberté de leur décision. Bien plutôt, on visera à promouvoir une atmosphère détendue, simple, confiante qui sera favorable à la solution des problèmes que chacun porte en soi.

Le premier objectif sera sans doute d'*évacuer toute trace de mentalité collégienne*. Il y a souvent beaucoup à faire quand les séminaristes arrivent en assez grand nombre du même collège ou du même petit séminaire. Ils amènent avec eux tout leur passé commun : leurs succès et leurs échecs scolaires, leurs sympathies et leurs antipathies réciproques, les souvenirs de leurs chahuts et des pittoresques de leurs professeurs, leurs méthodes de travail souvent très écolières, leur tendance à se niveler dans l'honnête médiocrité, à fuir les responsabilités et à déconsidérer ceux qui voudraient sortir du rang; tout cela mêlé à un évident désir de bien faire et à une générosité nécessairement un peu adolescente. Dès leur entrée au grand séminaire, ils ont presque tous, obscurément ou en clair, l'impression qu'un grand changement s'est produit dans leur vie; ils sont saisis par un cadre extérieur différent, par un régime de vie spirituelle plus soutenu, et il n'est pas rare qu'ils connaissent à ce moment une période de ferveur religieuse. Mais si le climat de la maison n'est pas profondément autre que celui de leur adolescence, ce ne sera là

qu'un vernis plaqué sur une vie de potaches prolongés. Il en est qui restent tels jusqu'à leur sacerdoce; puis la vie écaille le vernis... et tout peut arriver, même, grâce au ciel, que la maturation, qui aurait dû se produire au séminaire, se fasse dans le ministère; mais n'a-t-on pas tenté Dieu ?

Il paraît donc nécessaire que tout soit fait pour que les aspirants qui arrivent au séminaire aient l'impression motivée qu'ils entrent enfin dans le monde des adultes. Et pour parvenir à ce but, il n'y a, à notre avis, qu'une seule méthode : les traiter comme des hommes pour les aider à le devenir.

C'est d'abord le *règlement de la maison* qui doit y concourir. Et la première qualité d'un règlement, c'est d'être applicable et, à cause de cela, strictement appliqué. Un homme comprend que la vie de communauté a ses exigences propres, qu'elle ne s'accommode pas d'un horaire fantaisiste, que le bruit et le va-et-vient sont ennemis du travail et de la réflexion. En outre, un séminariste comprend facilement que sa vie doit être marquée d'une certaine ascèse, qu'on ne se forme pas par le laisser-aller, que l'union à Dieu a besoin d'être aidée par des moments de silence absolu, que les autres ont droit que leur recueillement soit respecté. Mais tout supérieur comprend également qu'on énerve la discipline en lui donnant un visage tracassier, qu'on épuise l'esprit de foi en le faisant intervenir pour justifier l'injustifiable, qu'on galvaude la volonté divine en la rendant responsable de toutes les routines et de tous les arbitraires, qu'on tue la personnalité ou qu'on l'exaspère en lui refusant le droit de s'exercer, qu'on dévalorise le règlement en le tenant à des hauteurs où seule une minorité peut l'atteindre.

L'idéal nous semblerait être une règle minima, mais intransigeante, une règle exigeante, mais qui n'empêche pas de respirer, une règle inflexible sur un très petit nombre de points et assez large sur les autres pour que le sens de la responsabilité personnelle puisse s'exercer. Il va sans dire qu'une telle règle ne saurait sans dommage se scléroser et tuer, chez les responsables, l'esprit d'invention; c'est une erreur trop courante que de soutenir qu'en ce domaine ce qui était bon (à ce qu'on dit!) il y a cinquante ans l'est également aujourd'hui : les mentalités ont changé et le nombre des séminaristes aussi; vouloir appliquer à deux douzaines de jeunes gens un règlement qui a été prudem-

ment conçu pour une communauté de cent cinquante, c'est placer un moteur de tracteur sur une mobylette : la mobylette sera écrasée et la communauté ne le sera pas moins. L'éducation de la liberté ne se fait pas au pas cadencé. Ce que nous disons du règlement en général nous paraît vrai aussi des méthodes de travail et du contrôle intellectuel. Il n'est certes pas question de supprimer les examens, mais de ne pas prolonger une mentalité scolaire que certaines structures véhiculent infailliblement. Il est bon que le séminariste sache que sa tâche n'est pas de préparer un examen ni même de « voir un traité », mais de chercher la Vérité qui est Dieu ; et comment le saurait-il si récitations de leçons et compositions en étude ont pour lui le même visage collégien qu'au temps où il bachotait avec plus ou moins de conscience ?

Le règlement est fort loin d'être indifférent ; il pose les conditions extérieures pour faire ou des hommes libres ou des esclaves ou des révoltés. Mais laissé à lui-même, il ne sera jamais que « la lettre qui tue ». Une communauté est un rassemblement permanent de personnes humaines, et il n'y a pas de rapports valables entre personnes humaines là où il n'y a pas la *confiance*. La confiance ne se crée pas en faisant confiance, mais en ayant confiance. Certains éducateurs sourient devant cette affirmation comme devant une inconcevable naïveté, et, secrètement, ils remercient Dieu de leur avoir épargné cette candeur. Est-il si naïf pourtant d'avoir confiance en de jeunes hommes qui ont reçu une éducation chrétienne, qui ont accepté librement un genre de vie dont on ne peut nier l'austérité, qui ne demandent qu'à prendre conscience de leur responsabilité à l'égard de l'ensemble de la communauté, qui chaque jour s'alimentent aux sources spirituelles les plus tonifiantes, et qui à chaque instant sont rappelés par mille détails au sérieux de leur destinée dans le monde ? Et le paradoxal, l'impensable même, ne serait-il pas qu'on ne puisse pas avoir confiance en eux.

Sans doute, cette confiance ne sera pas aveugle parce que parmi eux, il en est qui ne se connaissent pas eux-mêmes et qui ne sont pas encore des hommes responsables. Mais c'est une chose d'avoir l'œil ouvert (si bien ouvert d'ailleurs qu'il sera capable de se fermer à bon escient!), c'en est une autre de s'installer par principe dans une attitude soupçonneuse sous prétexte qu' « il faut être prêt à tout » et qu' « il ne faut s'étonner de rien ».

Ces éducateurs peuvent d'ailleurs être sûrs d'une certitude absolue que les faits leur donneront raison : infailliblement, on finira par les mystifier et cela leur fournira l'occasion qu'ils cherchent de triompher. Ils ignoreront seulement que ces mystifications (ou pire), ce sont eux qui les ont provoquées, qu'ils ont corrompu l'atmosphère de leur communauté au point que les attitudes et les mots eux-mêmes ont perdu leur valeur de signes, qu'ils ont appris à leurs subordonnés à « en prendre et à en laisser », et qu'il y a grand risque que le gauchissement des rapports entre personnes humaines ne se prolonge dans le dialogue avec Dieu. On peut se repentir une fois ou l'autre d'avoir été trop confiant, mais c'est précisément une grande force que de pouvoir se repentir; on ne se repent jamais d'avoir été trop défiant, car il n'y a que les autres qui en souffrent.

L'option définitive à laquelle nous ne cessons de penser exige une clarté sans ombres ; si l'on laisse les ténèbres s'introduire dans une communauté et dégrader les rapports entre subordonnés et supérieurs, entre les séminaristes eux-mêmes, n'en doutons pas, elles finiront par se glisser jusque dans les âmes. Pour choisir librement, le séminariste a besoin, non pas d'une euphorie trompeuse qui lui voilerait ses déficiences, mais d'une loyauté sans faille et partout répandue, d'un dialogue sincère où les mots sont à la fois sans équivoque et sans sous-entendus, d'une compréhension cordiale et franche qui ne saurait être le fruit que de beaucoup d'humilité et d'un égal amour. Traités en hommes dont on respecte et la parole et les silences, dont on ne dramatise ni les incertitudes de langage qui sont de leur âge ni les erreurs qui sont de tous les âges, à qui on reconnaît sans impatience le droit à des tâtonnements et à des délais, avec qui, en un mot, sans jamais escamoter la nécessaire hiérachie des fonctions, on parlera d'égal à égal, ils deviendront des hommes s'ils ne le sont déjà. Et pourquoi, après tout, certains d'entre eux ne le seraient-ils pas dès maintenant autant et plus que nous ?

Enfin, il faut dire qu'on ne devient pas adulte en continuant indéfiniment à se mesurer à des problèmes d'enfants, mais en abordant franchement des *problèmes d'adultes*. Ces problèmes, dira-t-on, ne manquent pas au séminaire : l'orientation de l'existence et la hantise du royaume de Dieu, le soin du perfectionnement spirituel et intellectuel et le souci de la

vie de l'Église, quoi de plus sérieux que tout cela ? C'est vrai. Mais tout cela aussi risque de rester trop général et a besoin d'être concrétisé par ces ouvertures sur le monde que Pie XII a fortement recommandées dans son exhortation « Menti nostrae » (Bonne Presse, p. 35). On ne trouverait guère, à l'heure actuelle, de séminaires où les aspirants au sacerdoce seraient tenus à l'écart des préoccupations de leurs contemporains, du mouvement général des idées, de l'action apostolique de l'Église et du contexte sociologique dans lequel il s'inscrit : la presse, les revues, parfois le cinéma, les conférences, les contacts avec des militants laïcs, tout cela est maintenant habituellement admis, et c'est fort heureux. Si l'on veille soigneusement à ce que cela dépasse le stade de l'information pour servir vraiment à la formation (ce qui, évidemment, ne se fera pas tout seul), la maturation des séminaristes en sera puissamment aidée.

Mais ce n'est pas encore suffisant pour les faire vivre dans un univers d'adultes. Les adultes sont au séminaire même, et il importe que, discrètement, ils y donnent le ton. Ce sont les aînés de la maison évidemment, mais ce sont surtout les directeurs. Il est tout à fait dans les principes fondamentaux de Saint-Sulpice que les directeurs vivent de la même vie que les séminaristes ; et dès qu'on tente de faire un vrai séminaire, même si l'on ne s'inspire pas directement des traditions sulpiciennes, on retrouve spontanément cette exigence première. Là où, loyalement et intelligemment, l'expérience d'une vie commune aussi totale que possible a été tentée (y compris la commensalité), on n'a eu qu'à s'en féliciter. On n'en finirait pas d'énumérer les avantages d'un tel système. Il permet aux directeurs, chose infiniment précieuse et difficile, de connaître les séminaristes beaucoup mieux qu'ils ne le peuvent dans leur bureau et au cours, et donc de donner un avis mieux motivé lors de leur appel. Il élargit heureusement et tout naturellement la gamme des conversations, les uns faisant participer les autres à leurs expériences pastorales et à leurs préoccupations intellectuelles. Il résorbe les antipathies réciproques qui proviennent presque toujours d'une connaissance mutuelle imparfaite (c'est extraordinaire comme il est facile de détester l'image caricaturale qu'on s'est fabriquée de l'autre, et comme, par ailleurs, il est plus facile de s'aimer vraiment quand on se connaît bien!). Il est pour les directeurs une ascèse et un vaccin contre le vieillissement

prématuré qui guette tous les gens sérieux et importants, et cela non plus n'est pas négligeable. Il permet de nuancer et de compléter beaucoup d'idées trop simples exprimées par les séminaristes, mais aussi de corriger au moins autant de celles qu'on se fait sur eux et qui ne valent guère mieux. En un mot, il établit entre les uns et les autres des rapports *normaux*, d'homme à homme, qui transforment la communauté et qui aident à la maturation de chacun. Toutes les objections élevées contre ce système le sont au nom de routines ou de préjugés, à moins que ce ne soit seulement parce que trop rares sont les hommes qui en acceptent les servitudes, ce qu'à Dieu ne plaise!

Disons enfin qu'il est absolument nécessaire que, dans une vie de séminariste, s'ouvrent périodiquement quelques parenthèses : ce sont les vacances, le service militaire, les autres arrêts que les directeurs regarderont comme indispensables. Nécessaires aux directeurs pour leur permettre de juger, sur les rapports qui leur sont faits, les aptitudes des jeunes clercs telles qu'elles se manifestent dans un milieu plus réel que celui du séminaire, elles ne sont pas moins nécessaires aux intéressés eux-mêmes qui peuvent faire l'épreuve de leur force morale, de leur sens apostolique, des sacrifices concrets qui leur seront demandés. « Pour moi, déclarait le cardinal Petit de Julleville, je n'ordonnerais pas un séminariste qui n'aurait pas, pendant les vacances, mesuré sa force de conviction, de résistance et de fidélité. » Pour cette raison aussi, le temps passé à la caserne peut être très profitable.

Mais tous les supérieurs savent que, dans certains cas, vacances et vie militaire sont insuffisants. Il arrive qu'un jeune homme, par ailleurs bien doué, reste malgré tous les efforts étrangement superficiel : il passe assez facilement ses examens, mais il ne parvient pas à s'intéresser à ses études, car il ne voit pas « à quoi cela sert » ; il veut être prêtre, mais il est difficile aux autres et à lui-même de savoir pourquoi ; il a une vie religieuse certaine, mais elle paraît manquer de profondeur et on se demande si elle n'est pas liée à l'ambiance du séminaire dans laquelle il vit ; il ne semble pas inapte à la chasteté, mais il ne paraît pas se l'être prouvé à lui-même. Bref, il lui faut mûrir, et la vie cloîtrée se révèle incapable de procurer cette maturation. On l'envoie alors dans une équipe sacerdotale choisie où il se mesurera à des problèmes concrets. Il sera d'abord vraisemblablement désem-

paré; puis progressivement il prendra part aux soucis apostoliques de l'équipe à laquelle il appartient, il se heurtera à la dureté des choses et des gens, il verra la grâce à l'œuvre dans des âmes qui se transforment ou qui se refusent, la doctrine qu'il aura précédemment étudiée lui apparaîtra non plus comme une leçon qu'on apprend, mais comme une Parole de Vie et il éprouvera le besoin de la reprendre, de la creuser, de l'assimiler; sa prière sera littéralement transformée et nourrie par son action; les tentations qui se présenteront le révéleront à lui-même et lui confèreront une combativité intérieure qu'il ne se connaissait pas.

Il est bien clair que cette expérience ne doit pas être tentée si l'on se fixe pour idéal de présenter le plus grand nombre de clercs possible à l'ordination, car il s'agit d'une épreuve qui a nécessairement deux portes de sortie. Mais ceux qui la refusent par principe doivent savoir qu'ils reportent l'épreuve au lendemain du sacerdoce, et prendre le risque de voir le jeune prêtre s'enliser... ou forcer la porte désormais interdite car, soit dit entre nous, la grâce du sacerdoce n'a pas pour but direct de suppléer à nos audacieuses inconsciences. Ceux qui l'acceptent au contraire quand elle se révèle nécessaire se réjouiront souvent de voir rentrer leur séminariste, après son « expériment », plus homme, plus conscient, plus décidé; il comprendra les exigences de la vie de séminaire qu'il n'acceptait qu'avec peine, il s'adonnera avec avidité à une étude dont il aura senti la nécessité, il travaillera à combler les lacunes qu'il aura ressenties douloureusement, il pensera sa vie au lieu de la subir. Il est bien certain que tout ne se déroule pas toujours selon ce schéma simplifié et optimiste : mais il est non moins certain qu'il porte en lui un beau risque à courir, et que c'est dans ce risque, nous semble-t-il, que réside la véritable prudence.

Le supérieur.

C'est en grande partie le corps des directeurs, en tant qu'il agit au for externe, qui crée au séminaire un climat favorable au dénouement des crises particulières et singulièrement à l'option définitive. Mais le supérieur, auquel les coutumes en vigueur dans nos séminaires de France dévoluent une charge

de véritable directeur spirituel collectif, a aussi un rôle important à jouer dans la maturation des décisions. Il le fait surtout par les contacts individuels et par la lecture spirituelle.

La lecture spirituelle. Il ne manque pas de supérieurs qui la regardent, et à très juste titre nous semble-t-il, comme un merveilleux instrument de formation. Et, grâce à Dieu, il ne manque pas de séminaristes qui comprennent, même *hic et nunc*, combien elle leur apporte. Un jeune prêtre, qui avait eu successivement deux supérieurs assez remarquables, disait en parlant de la lecture spirituelle : « C'était vraiment le bon moment de la journée. » Elle nous paraît avoir une efficacité particulière pour le sujet qui nous occupe.

Elle n'est ni un cours de théologie ni un cours de spiritualité, encore qu'elle ne puisse se désintéresser ni de l'une ni de l'autre. A l'inverse, elle ne se limite pas à traiter de sujets d'actualité ni à souligner les exigences du règlement ou à en relever les manquements, à discuter, comme disait un supérieur, « des feux rouges et des feux verts ». Elle fuit ordinairement le genre tragique, qui créerait une atmosphère tendue ; le genre comique, qui nuirait au sérieux, bien qu'elle ne dédaigne pas le sourire ; elle s'écarte toujours du genre grandiloquent, qui ferait infailliblement retomber dans le pire des comiques, le comique-sans-le-savoir ; elle n'est ni pédante ni même savante, parce qu'elle arrive à une heure où les auditeurs ont le droit d'être fatigués. Elle « cause », comme disent les gens du Midi, ce qui ne signifie pas qu'elle parle à tort et à travers de tout et de rien, mais qu'abordant sans prétention et très librement un sujet vital pour de futurs prêtres, elle y raccroche tout naturellement l'actualité des faits et des idées, les observations d'une psychologie bêtement empirique, l'expérience intérieure du conférencier et des auditeurs, l'amour vivant de Jésus-Christ et de son Église, les préoccupations du Royaume et la misère d'un monde sans Dieu. Elle est une vieille femme qui ne dit pas tout ce qu'elle sait, mais qui devant ses enfants pense tout haut avec simplicité et bonhomie, et qui, sans avoir l'air de rien, leur pose des tas de questions auxquelles peut-être ils n'avaient pas songé.

Penser tout haut et poser des questions ; c'est peut-être cela en définitive qui la décrit le mieux. Les séminaristes ne manquent pas d'occasions de contacts avec le papier imprimé et il arrive que les guette le danger d'indigestion. Mais le contact avec une âme vivante qui a entrevu « combien le Seigneur

est doux » et combien sérieuses sont ses exigences, qui a lutté et souffert et douté peut-être, mais qui sait regarder ses doutes, ses luttes et ses souffrances avec une pudeur pleine d'humour, voilà ce qu'obscurément ils désirent, et qui leur est bienfaisant.

Sans doute désirent-ils moins qu'on leur pose des questions ; mais combien ils en ont besoin! Laquelle de leurs idées ont-ils choisie librement ? Ils ont été formés dès l'enfance, et c'est bien ; mais à travers cette formation, combien de scories sont passées, combien de « pré-jugés » de milieu font corps avec leur foi, combien de « blocages » se sont produits entre leur vocation surnaturelle et les désirs de mener une vie « ecclésiastique », combien de slogans incontrôlés leur ont été inconsciemment imposés, et combien de prétendus axiomes aussi, qui ne sont parfois que des slogans qui ont la vie dure! L'heure est venue pour eux de débarbouiller leur religion, d'éprouver leurs convictions, de déchirer les oripeaux pour que seule apparaisse la pure ligne architecturale de leur foi à Jésus-Christ. Et c'est en grande partie à la lecture spirituelle que s'opère le décapage nécessaire ; c'est au moins là ordinairement qu'il s'amorce sérieusement. *Probate spiritus si ex Deo sunt ;* il importe de tout remettre en question. « L'homme spirituel juge de tout, et ne relève lui-même du jugement de personne », écrit saint Paul (1 Co 2, 15).

C'est dangereux, dira-t-on. Toute action est dangereuse, mais il est encore plus dangereux de ne rien faire. Et puis, n'exagérons rien : le danger est bien limité de s'égarer quand on a pour s'éclairer et le saint Évangile, et l'enseignement de l'Église, et des maîtres qui ont vécu la même expérience douloureuse de discrimination. Cela ne sera-t-il pas plus dangereux dans dix ou quinze ans, quand les questions non résolues s'imposeront d'elles-mêmes, quand peut-être on n'aura plus les mêmes secours pour les résoudre, quand les tentations seront autrement lancinantes ? Ne rencontrons-nous pas parfois des prêtres qui disent « si j'avais su! » ? A quoi servirait-il de le nier ou d'affecter de l'ignorer ? Et c'est ce qu'on ferait si l'on concevait le séminaire comme un « protège-vocation » alors qu'il est d'abord une épreuve, si l'on plaçait les séminaristes uniquement devant leur obligation de garder un trésor qu'ils sont censés avoir reçu au lieu de les inciter à se demander s'ils l'ont bien reçu, si même on qualifiait

légèrement tous les départs du séminaire de « défections » : seul le Dieu qui sonde les reins et les cœurs devrait avoir le droit de prononcer ce mot. Ce n'est pas nécessairement un signe de santé pour une maison de n'enregistrer jamais d'orientation nouvelle ; cela peut signifier que les problèmes qui devraient se poser ont été d'avance regardés comme résolus alors qu'on les a écartés.

La lecture spirituelle ne dispense pas le supérieur du *contact personnel avec les séminaristes*. Son rôle n'est pas celui du directeur de conscience, mais il ne se limite pas pour autant à accorder ou à refuser des permissions. Même dans ce domaine d'ailleurs, il y a la manière. Il s'agit moins d'assurer un ordre extérieur, toujours nécessaire évidemment, que de former des libertés. Le plus souvent, en face d'une demande de permission qui n'est pas de pure forme, ou d'une proposition d'initiative au sein de la communauté, le supérieur adopte d'emblée une attitude d'accueil ; si le séminariste est un homme, il n'y a pas vraisemblance *a priori* qu'il vienne faire une proposition déraisonnable ; s'il n'est pas encore un homme, ce ne serait pas une manière de le faire accéder à l'état adulte que de lui laisser l'impression qu'on ne consent pas à dialoguer avec lui. Donc en tout état de cause, on le traite comme un homme, on comprend son point de vue, on souligne devant lui tel aspect de la question qui a pu lui échapper, on lui explique l'optique du supérieur qui peut être différente de la sienne, non pas simplement parce que les deux ne sont pas du même côté de la table, mais parce que celui qui a la responsabilité du bien commun doit tenir compte de plus de données que celui qui ne voit peut-être qu'un secteur trop réduit ; et on lui demande de tirer lui-même les conclusions. Dans ces conditions, il sera très rare qu'on ait à « imposer son autorité » : on n'hésitera pas à le faire dans quelques cas-limites, mais ce sera alors le signe que la maturité du séminariste est encore bien pauvre. Est-ce là amoindrir l'importance de l'obéissance ? Sans nul doute, si l'obéissance parfaite consiste à exécuter sans comprendre. Mais si elle est l'adhésion cordiale, filiale et donc intelligente à la volonté divine que supérieur et subordonné recherchent humblement ensemble, on ne l'a pas ravalée, mais humanisée et éduquée. Vienne le moment où le séminariste aura à décider par lui-même, et premièrement l'instant où il devra orienter

pour toujours son existence, et nous gageons que cette éducation ne lui aura pas été inutile.

Pas inutiles non plus les entrevues, spontanées ou provoquées, qu'il pourra avoir avec son supérieur. Les séminaristes ont le droit de savoir ce qu'on pense d'eux et de ne pas traîner toute leur vie derrière eux un dossier dont ils ignorent la teneur. Ils ont le droit aussi d'exprimer librement leurs désirs, leurs espoirs, leurs aspirations; il le font devant leur directeur de conscience, mais il n'est pas mauvais qu'ils aient également l'occasion de le faire devant leur supérieur qui est le délégué de leur évêque; ils le désirent légitimement et ils sont étonnamment confiants. Il serait bon que nous soyons assez disponibles pour pouvoir « perdre du temps » avec eux. Les mettre en confiance d'abord, et les écouter; d'ordinaire, ils ont tendance à penser que nous ne les connaissons que superficiellement, et ils n'ont pas toujours tort. Combien de fois n'avons-nous pas eu l'occasion de modifier ou de compléter une opinion trop sommaire sur un séminariste à l'issue d'une conversation que nous avons eue avec lui! Non pas que l'impression que nous donne l'observation extérieure soit nécessairement fausse, mais elle est partielle et ne nous livre pas l'âme. Il n'y a que le contact d'homme à homme qui soit capable de faire pressentir, mais seulement à celui qui sait écouter, les luttes et les victoires, les préjugés et les idées justes, les centres d'intérêt et les « complexes », et le passé qui éclaire le présent, et les réactions d'aujourd'hui qui font augurer de celles de demain. Et tout naturellement nous en viendrons à parler de leurs déficiences et de leurs atouts, non pas pour les semoncer ou les encenser, mais pour en discuter avec eux, pour les aider à prendre conscience de ce qu'ils seront demain en fonction de ce qu'ils sont présentement, pour confronter aussi notre jugement toujours faillible avec leur opinion loyalement exprimée qui peut être parfois très lucide.

Tout cela créera de la clarté, en nous d'abord qui préciserons et nuancerons des impressions fugitives en les exprimant, en eux aussi que nous aurons aidés à faire une véritable introspection qui sera un facteur de maturation : ils réfléchiront sur l'échange de vues qu'ils auront eu avec nous, ils en reparleront avec leur directeur de conscience, ils confronteront le jugement du for externe avec celui, diversement éclairé, du for interne, et, le moment venu, ils seront plus

clairvoyants et plus libres devant l'option décisive. Mais soyons réalistes : une telle confiance réciproque ne s'improvise pas ; elle demande pour s'établir des mois et parfois des années : heureux le séminariste qui a été « suivi » durant tout le cours de son séminaire, non seulement par le même directeur, mais aussi par le même supérieur : il en sera marqué pour toute sa vie.

Le directeur de conscience.

C'est dans ce contexte créé par l'ensemble de la vie de séminaire et par l'action du supérieur que s'inscrit le rôle du directeur de conscience. Il n'est pas question de traiter de ce rôle tout au long : il y faudrait un nouvel article, et cela ne suffirait pas. Au reste, nous ne croyons pas nous tromper en disant que la conscience d'un séminariste ne se dirige pas d'une manière essentiellement différente d'une conscience de laïc ou de religieuse. Dans tous les cas, il s'agit de faire découvrir par l'intéressé la volonté de Dieu sur lui, inscrite dans son passé, dans ses aptitudes et ses aspirations, dans les événements qu'il a tantôt à interpréter tantôt à infléchir ; dans tous les cas, il est question d'initier à la vie spirituelle ou de la développer ; dans tous les cas enfin, il faudra éduquer encore la liberté, laisser au sujet la responsabilité de ses décisions, l'aider à s'épanouir selon sa vocation propre, et éviter de substituer la personnalité du directeur à celle du dirigé. Tâches toujours nécessaires et toujours difficiles.

Dans le cas qui nous occupe et qui est celui de l'étude d'une vocation, le rôle du directeur sera moins de se faire une conviction personnelle, que d'aider son dirigé à s'en faire une. Sans doute, il y a des cas qui sont nets : le manque d'aptitudes est évident, ou l'insuffisance de la motivation saute aux yeux ; alors le directeur n'a pas d'hésitation à dire sans ambages son opinion à son fils spirituel, et à lui montrer qu'elle est fondée. Mais les choses ne sont pas toujours si claires. Bien souvent, l'insuffisante maturité du sujet ou l'optique dans laquelle il s'est de longtemps placé lui interdisent le moindre doute sur son avenir bien qu'il ne soit pas capable de se formuler à lui-même les raisons qui le portent vers le sacerdoce. Avec patience, son directeur l'amènera à se poser des

questions et à acquérir une véritable personnalité spirituelle; il l'aidera à débrouiller les mobiles qui l'ont orienté vers le séminaire, à les juger avec lucidité, à identifier ceux dont Dieu a pu se servir pour le conduire là où il est, mais qui n'étaient que provisoires et qui doivent être rejetés, à formuler les motifs nouveaux qu'une authentique expérience spirituelle fait apparaître, à exprimer en termes très concrets son idéal sacerdotal; en un mot, il préparera selon son rôle propre « l'heure H » de la prise de position définitive.

Vraisemblablement, cela ne se passera pas sans crise. Il serait extraordinaire, et d'ailleurs inquiétant, qu'un jeune homme, mis en face des exigences du sacerdoce, n'éprouvât pas un mouvement de crainte et une tentation de recul. C'est là que la tâche du directeur est particulièrement délicate. Il lui faudra parfois rassurer, mais jamais endormir. Certains séminaristes, et souvent les meilleurs, refusant de tout leur être la perspective d'un sacerdoce au rabais, sont portés à majorer les épreuves et les tentations qui les attendent et, devant la charge écrasante que Dieu leur présente en pleine lumière, à ne plus voir que leur faiblesse. Plus clairvoyant qu'eux, et plus expérimenté, leur directeur porte un faisceau de lumière sur les motifs réels de confiance qu'ils peuvent avoir; il leur redit qu'aucune grande vie ne se bâtit sans l'acceptation courageuse et lucide d'un certain risque, et que ce goût du risque se confond avec la folie de la croix : qui l'assume virilement, en obéissant à la voix de l'Église et après avoir computé, comme le sage de l'Évangile (Lc 14, 28), les possibilités que Dieu met à sa disposition, ne sera pas déçu, parce que sa confiance est dans le Seigneur et non en lui-même. De plus, le directeur montre à son dirigé quelles sont les conditions de la vie sacerdotale : dures certes, dans bien des cas, mais non pas insurmontables pour quelqu'un qui a une foi mûre. Dans ce domaine, il aura parfois à combattre l'impression désastreuse produite chez le séminariste par certaines médiocrités : « Ils étaient ce que nous sommes, nous deviendrons ce qu'ils sont »; et la réponse pourra souvent être : « Si vous êtes ce qu'ils étaient, mieux vaut en effet ne pas vous engager; mais vous ne savez pas ce qu'ils étaient, ni les critères parfois étonnamment externes et négatifs sur lesquels s'est appuyé leur appel. Ils disent qu'ils sont revenus de bien des choses; c'est peut-être qu'ils ne sont jamais allés nulle part, ou qu'ils y sont allés dans un mouvement de

générosité adolescente que rien de dur ni de structuré ne garantissait contre les retours en arrière. Voyez aussi ceux dont la personnalité sacerdotale n'a fait que s'épanouir avec l'âge, et demandez-vous raisonnablement et dans la foi si vous ne pourriez pas faire comme eux. »

Là se bornera le rôle du directeur devant des timidités qui lui paraissent injustifiées. Aller plus loin, exercer une véritable pression, jouer à l'extra-lucide en disant : « Je réponds de vous, faites-moi confiance », c'est se donner l'air de dispenser le séminariste de décider lui-même, c'est porter atteinte à la liberté de son option. S'il est normal que le dirigé hésite quelque temps, il doit en fin de compte voir son doute fondre à la lumière d'un appel certain et retrouver la paix ; on ne fait pas une demande de sous-diaconat par obéissance à son directeur, mais parce qu'on a pris une décision libre. — Mais il a toutes les aptitudes, dites-vous, et certaines éminentes! — Il lui en manque au moins une, et qui est essentielle : il ne veut pas positivement, et vous n'avez pas le droit de vouloir à sa place ; quand vous ne serez plus là pour le faire vouloir, voudra-t-il encore ? Éclairer n'est pas décider.

Éclairer n'est pas endormir non plus. Nous songeons ici particulièrement à ce séminariste dont la vocation intérieure semble très chancelante depuis longtemps. Déjà, il hésitait à entrer au grand séminaire ; on lui a dit qu'il fallait loyalement tenter l'expérience. Soit! Là, il aurait bien voulu ne pas prendre la soutane ; on lui a fait valoir que cela « n'engageait à rien » et que c'était nécessaire pour vivre sérieusement la vie du séminaire. Bon! On le traite désormais comme le « futur prêtre » qu'il est censé être : on fait « comme si ». A chacune de ses objections, on répond par le leitmotiv de la confiance en Dieu : « Cela s'arrangera. » Parle-t-il de se donner un temps d'attente et de réflexion hors du séminaire ? on l'en dissuade, parce que « la plupart de ceux qui ont tenté cette expérience ne sont pas revenus »! La prière et la confiance en Dieu le mèneront ainsi jusqu'au sous-diaconat ; il finira bien par se persuader qu'il est appelé comme tous les autres : cela fera un prêtre de plus pour le diocèse et on aura sauvé une vocation.

Hâtons-nous de dire, pour l'honneur des directeurs de séminaires, que ce court métrage, qui est, hélas! un documentaire existant en plusieurs copies, est toutefois de plus en plus difficile à trouver. Mais comme tous les cas-limites, il

peut aider à en comprendre d'autres plus bénins. On n'abuse jamais de la confiance en Dieu, mais on peut abuser de l'argument. Il n'est pas question d'acquiescer d'emblée et sans plus ample examen à toute velléité manifestée par un séminariste de changer de voie, et celui qui céderait à la première tentation ne serait certainement pas exempt de reproche. Mais il est clair que la confiance en Dieu n'est authentique que si elle est mariée à une vraie prudence surnaturelle. Il semble que la prudence exige qu'un jeune homme n'accède au sous-diaconat que s'il a totalement et librement assumé sa détermination, et que tant qu'il ne se sent pas en état de le faire, il faut prendre acte de son hésitation ou de son refus. Sans doute, il est douloureux de voir quitter le séminaire un sujet sur lequel on avait fondé de belles espérances ; mais cette douleur ne saurait excuser de peser indiscrètement sur la décision du sujet. Le directeur éclairé ne préjuge pas de la volonté divine à l'égard de son dirigé ; il sait que les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées et que ses voies ne sont pas nos voies. Sans jamais cultiver l'inquiétude à plaisir, il aide son dirigé à se placer dans la pleine lumière ; il ne lui voile ni les difficultés, ni les secours qu'il recevra ; il l'exhorte à une prière désintéressée ; il entretient chez lui une confiance qui n'est totale que parce que le siège n'est pas fait d'avance ; il n'enjambe pas sur la Providence dont il sait bien qu'il ignore les desseins ; et ayant fait tout ce qui était en son pouvoir pour assurer la maturation de l'option, il en laisse l'entière responsabilité à celui qui, seul en face de Dieu, peut disposer de sa destinée.

***

Nous voudrions avoir apporté quelques éléments de solution à la question posée par le Dr Nodet : existe-t-il une méthode qui permette de déceler, sur le plan surnaturel, l'authenticité d'une vocation sacerdotale ? Notre réponse est nettement affirmative. Cette méthode consiste d'une part à vérifier les aptitudes du sujet, d'autre part à le faire parvenir progressivement, grâce à tous les moyens que la vie de séminaire met à notre disposition, à une véritable maturité dans la foi qui le mettra en mesure de prendre sa décision en toute liberté spirituelle. Dans ce second temps, il est inévitable que « s'entremêlent méthode spirituelle, méthode psychologique

et intuition » non seulement du directeur, mais aussi de tous ceux qui, à un degré ou à l'autre, sont responsables de l'appel du sujet. Cela n'empêche que, si la méthode spirituelle ne peut être pratiquement isolée, elle peut cependant être distinguée et que souvent il est nécessaire qu'elle le soit ; il pourrait se faire qu'une vocation parfaitement authentique ait utilisé une motivation non valable ou même une névrose pour se manifester ; dans ce cas, le psychologue devra faire apparaître l'inanité des motifs, le psychiatre guérir la névrose, et le « spirituel » s'assurera de l'authenticité surnaturelle de la vocation. Mais il est clair que bien souvent le « spirituel » ne pourra porter un jugement prudent que lorsque le déblayage psychologique aura été fait d'une manière suffisante. Et ce jugement s'appuiera toujours en définitive sur la liberté de l'option du sujet en face d'un appel à une vie qu'il envisage sous son vrai jour. Toute la vie de séminaire, toute l'action des directeurs et du supérieur, toute la direction de conscience donnée au for interne concourent directement ou indirectement à former et à éclairer cette liberté. Ce n'est que cette vérité première que nous aurions voulu mettre en lumière.

M. Devis.

La Chesnoye, 10 juillet 1958.

INCOMPATIBILITÉS PSYCHIQUES AVEC L'ÉTAT SACERDOTAL

Essai sur les normes prudentielles communes aux psychothérapeutes et aux directeurs de conscience

Depuis que la psychiatrie s'adresse non seulement aux « malades mentaux », mais également aux névrosés, et même aux caractériels, beaucoup plus de candidats au sacerdoce, et même de prêtres, sont une fois ou l'autre sous investigation psychologique ou sous soins psychothérapeutiques. C'est indubitablement un avantage lorsque les choses se font sous le signe de la compétence et dans le respect des valeurs spirituelles ou vocationnelles.

Mais il arrive que le directeur de conscience ou le psychothérapeute soient dans l'embarras sur le genre de conclusion qu'il convient de tirer de l'étude de tous ces cas. D'une part, les exigences et aussi les secours de la vie sacerdotale restent plus ou moins difficiles à apprécier par le psychothérapeute ; d'autre part, les conclusions psychologiques ou psychiatriques de ce dernier sont plus ou moins susceptibles d'être bien comprises par le directeur de conscience.

Un essai sur les normes prudentielles dans le discernement des contre-indications à la vocation sacerdotale ne serait donc pas superflu. Nous n'entrerons pas toutefois dans la description de tous les critères qui permettent de juger de la valeur ou de l'authenticité d'une vocation sacerdotale. Les directeurs de conscience doivent être spécialisés à cet égard. Leur tâche

leur est d'ailleurs facilitée par des documents on ne peut plus explicites et clairs sur ce point[1]. Nous nous en tiendrons aux seules incompatibilités psychiques, absolues et relatives, avec l'état sacerdotal.

Un texte de l'encyclique classique sur le sacerdoce nous permettra de mieux situer le problème :

> Il ne sera pas trop difficile de s'assurer si quelqu'un a ou n'a pas une vraie vocation sacerdotale. Celle-ci [...] se manifeste moins par un sentiment du cœur ou par un attrait sensible que par l'intention droite de l'aspirant au sacerdoce, intention jointe à cet ensemble de dons physiques, intellectuels et moraux, qui le rendent propre à cet état. Quiconque aspire au sacerdoce uniquement pour le noble motif de se consacrer au service de Dieu et au salut des âmes, et en même temps possède ou du moins s'efforce sérieusement d'acquérir une solide piété, une pureté de vie à toute épreuve, une

1. Les principaux documents de l'Église sont sans doute les suivants :
1) L'encyclique *Ad Catholici Sacerdotii* de Pie XI, du 20 décembre 1935, dont on peut trouver la traduction française dans les *Actes de Pie XI* (Éd. de la Bonne Presse, 12, 1936), pp. 194-266; elle est accompagnée du texte latin original.
2) L'exhortation apostolique *Menti Nostrae,* au clergé du monde, du 23 septembre 1950, dont on peut trouver la traduction française dans les *Documents pontificaux de S. S. Pie XII* (Éd. Labergerie, Paris, 1952, pp. 394-442.
3) L'encyclique ***Sacra Virginitas***, du 25 mars 1954, dont on peut trouver la traduction française dans *Documents pontificaux de S. S. Pie XII,* 1956, pp. 79-127.
4) Pour ce qui nous intéresse plus immédiatement ici, trois documents sont particulièrement importants :
— Les deux *Instructions* de la Sacrée Congrégation des Sacrements; la première, sous le nom de *Quam ingens,* du 27 décembre 1930, sur « L'examen des jeunes gens avant leur admission aux ordres »; la seconde, du 27 décembre 1955 (à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la première instruction), sous le nom de *Magna equidem,* sous forme de circulaire aux « Excellentissimes Ordinaires des lieux à qui incombe le devoir de faire enquête des candidats avant leur promotion aux ordres ». Ces deux Instructions ont été traduites en français et publiées avec un commentaire par « un groupe de canonistes » en appendice aux *Mandements* des évêques de différents diocèses de la Province de Québec, en 1957.
— L'*Instruction* de la Sacrée Congrégation des Religieux aux « Supérieurs Généraux des Instituts religieux et des Sociétés de Prêtres, sur la formation cléricale et religieuse des vocations sacerdotales et sur l'examen qui doit précéder les ordinations ». Cette Instruction a paru, avec sa traduction française, dans les *Actes de Pie XI,* 7 (1931), pp. 338-354. L'Instruction est datée du 1er décembre 1931 et fait pendant à l'Instruction citée plus haut de la Sacrée Congrégation des Sacrements.
On peut trouver la plupart de ces documents dans les *Acta Apostolicae Sedis,* aux dates correspondantes; ces derniers sont les textes officiels que nous citons dans les notes de ce travail.

science suffisante [...] montre qu'il est appelé par Dieu à l'état sacerdotal[2].

Mais s'il est relativement facile de discerner une vocation quand on a affaire à des candidats psychiquement normaux, il l'est beaucoup moins lorsqu'il existe des troubles psychiques. L'Église n'a d'ailleurs pas négligé d'en avertir les directeurs de conscience. Elle désire, de toute évidence, un équilibre psychique ou un psychisme normal pour ses prêtres. La vocation sacerdotale, quel que soit d'ailleurs l'office concret réservé à un individu, reste très exigeante et seuls les types parvenus à une maturation psychique convenable peuvent en assumer les responsabilités sans inconvénients graves pour eux-mêmes et pour l'Église. N'y aurait-il que les renoncements exigés par la chasteté, la vocation sacerdotale exigerait énormément du psychisme humain. Aussi l'instruction *Magna equidem,* de la Sacrée Congrégation des Sacrements, s'est-elle montrée très formelle là-dessus :

> Quant à la probation de la vertu de chasteté chez les séminaristes, qu'on retienne le principe général : « Un séminariste peut rester chaste et pur s'il est physiquement et psychiquement normal; donc il doit être tel pour pouvoir répondre à la grâce divine de la vocation avec la plénitude de ses forces dans l'ordre physique et psychique; bref, le candidat aux ordres a nécessairement besoin de la santé de l'âme et du corps[3].

2. Le texte officiel est le suivant : « Neque is, qui prudenti vigilantique cura Seminario praeest, quique concreditos sibi juvenes, alium ex alio, studiosa sollicitudine prosequitur, eorumque mentis dotes impulsionesque diligenter rimatur, perdifficulter dispexerit atque compererit quisnam ex iis ad suscipiendum sacerdotium superno nutu advocetur. Quae quidem ad sacra capessenda munia proclivis inclinatio, uti probe nostis, Venerabiles Fratres, potiusquam ex intimo conscientiae invitamento sensuumque motu, quae interdum deesse possunt, ex recta eorum propensione eruitur intentioneque mentis qui sacerdotio inhiant, cum iis corporis animique virtutum ornamentis conjuncta, quae eosdem ad hoc officium amplectendum idoneos reddant. Qui ad sacrum hujusmodi institutum ea una nobilique de causa contendat, ut divino famulatui animarumque saluti se dedat, simulque et solidam pietatem et probatam vitae castimoniam, et consentaneam, ut diximus, doctrinam assecutus sit vel assequi nitatur, is profecto, ut perspicuo patet, ad sacerdotale ministerium a Deo vocatur » (*Ad Catholici Sacerdotii* (1935), *A.A.S.,* XXVIII (1936), p. 40.

3. Le texte officiel se lit comme suit : « Quoad probationem virtutis castitatis in seminariorum alumnis istud habeatur « generale principium » : alumnum castum ac purum bene posse exstare si physice et psychice normalis sit : ideoque talis ut respondere queat divinae gratiae

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la tendance des directeurs de conscience et des supérieurs ecclésiastiques à rechercher de plus en plus à s'adjoindre l'aide de ceux qui, spécialisés dans l'étude du psychisme humain, surtout anormal, peuvent apporter lumières et correctifs [4]. Même pour un directeur intuitif, expérimenté, informé des données de la psychologie moderne, certaines anormalités restent difficilement appréciables quant à leur gravité et à leurs causes profondes. Il s'en inquiète et il s'en réfère à la compétence du psychologue clinicien ou du psychiatre. Il espère d'eux non seulement de la précision sur la gravité des difficultés psychologiques, mais également un jugement sur les possibilités de guérison.

Ces cas, où la compétence du psychothérapeute est le plus susceptible d'être mise à profit, peuvent se grouper, à notre avis, autour de deux préoccupations principales : assurer la chasteté et l' « intention droite ». Elles accrochent, sur le plan psychiatrique, le problème des « déviations sexuelles » [5] ou perversions, et des motivations inconscientes de la personnalité.

CHASTETÉ ET SEXUALITÉ.

Les états d'âme incompatibles avec la chasteté sacerdotale sont de deux sortes : les uns conscients, les autres inconscients. Évidemment, les premiers sont plus facilement décelables par le directeur de conscience, les seconds ne peuvent souvent l'être que par le psychothérapeute exercé aux méthodes investigatrices de l'inconscient. Le directeur dirigera assez souvent un candidat au sacerdoce vers un psychothé-

vocationis cum plenitudine virium suarum in ordine physico et psychico; ut paucis dicam, candidatus ad ordines necessario indiget sanitate animi et corporis » (*loc. cit.*, p. 8).

4. Il serait même souhaitable, croyons-nous, que l'on organise des examens psychologiques de dépistage tout au moins, à l'instar des examens strictement médicaux et des tests d'intelligence. Voir, à ce sujet, notre article « Investigation psychologique et psychothérapie auprès des candidats au sacerdoce », dans *Supplément de La Vie Spirituelle*, n° 42 (1957), pp. 354-364.

5. Nous préférons dire « déviation sexuelle » (sexopathie) au lieu de « perversion » qui a un sens par trop facilement moral alors qu'il s'agit ici d'un sens psychologique.

rapeute s'il croit que les difficultés sexuelles peuvent être dues, au moins en partie, à des conditions psychiques améliorables, surtout s'il y a lieu de croire à une vocation possible.

En tout cela, tant le psychiatre que le directeur de conscience devraient avoir à l'esprit certaines normes de l'Église qui peuvent se résumer à cinq recommandations :

1) Le problème de la chasteté doit être réglé au moins un an avant le commencement des études théologiques; il est nécessaire que le candidat ait déjà acquis l'habitude de la chasteté (la preuve d'une chasteté éprouvée par l'expérience requiert une année de probation). Si après des épreuves répétées le doute persiste au sujet de la vocation, il faut écarter ce candidat du sacerdoce[6].

Nous croyons que si l'on observait davantage cette recommandation, on éviterait bien des difficultés au candidat, surtout en ce qui concerne ses chances de succès dans la vie, avant qu'il ne soit trop avancé en âge. Il arrive trop souvent encore, à notre avis, que certains sujets, doués par ailleurs de qualités exceptionnelles d'intelligence, ou même de qualités authentiquement surnaturelles, soient persuadés que toutes les difficultés se régleront une fois engagé dans la voie du sacerdoce[7]. L'expérience prouve, par ailleurs, que si l'on conseille à de tels sujets de se diriger ailleurs, leurs difficultés sexuelles cessent ou à peu près (si du moins on ne crée pas chez eux une fausse culpabilité).

2) Quand s'est élevée ou s'est prolongée une période de crises, dépendant de l'âge ou de conditions particulières de tempérament (retard de crises), et que le jeune homme a paru doué d'une piété sincère et d'une vertu solide, on pourrait prolonger la période de probation pendant une autre année, de façon que le jugement définitif puisse être arrêté en dedans de

6. Le texte officiel est le suivant : « Castitatis problema « de more » oportet ut resolutum sit anno saltem theologica studia praecedente : necesse est ut alumnus « habitum castitatis » jam acquisierit (« probatam castitatem experiendo ostendam », quae nempe probationem requirit circiter unius anni). Si post repetitas probationes dubium adhuc supersit de vocatione, reiciendus est alumnus a sacerdotio » (*Magna equidem* (1955), p. 9).

7. On peut avoir une foi magique et cruelle dans le surnaturel. On dira, par exemple, « avancez; comptez sur la grâce; vous ne serez pas tenté au-dessus de vos forces »; ou encore : « tout rentrera dans l'ordre une fois engagé ». L'enseignement de l'Église est beaucoup plus réaliste et nuancé.

la première année de théologie (de préférence avant la réception de la tonsure). Que l'on retienne cependant que la réadmission à la probation est un expédient exceptionnel. De façon générale, ceux dont la persévérance dans la pureté n'apparaît pas certaine au commencement de la théologie doivent être renvoyés [8].

Pour ceux-là, tout spécialement, un examen psychologique serait des plus souhaitables ; le bien de l'individu et la garantie d'une bonne issue à une telle situation seraient mieux assurés.

3) Si l'on découvre qu'un candidat a contracté l'habitude du vice solitaire et qu'il a été entraîné depuis son enfance, surtout s'il s'est adonné à des relations coupables avec des adultes ou avec des jeunes filles, et si ce jeune homme ne s'est pas amendé et n'a pas donné une preuve suffisante et prolongée de son amendement ou de la pratique de la chasteté, preuve proportionnée à la gravité et à la durée de la mauvaise habitude, mais de toute façon pas inférieure à une année entière, ce candidat doit être alors détourné de la milice cléricale [9].

Il serait illusoire de croire qu'une conversion, au cours d'une retraite fermée ou à l'occasion d'une quelconque circonstance surnaturelle, dispense d'une telle épreuve. Nous connaissons plusieurs cas où un prédicateur, un directeur de

8. Texte tiré des *Directives* de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, du 1er juillet 1955, et reproduites, en appendice, dans le volume du IIe Congrès des directeurs spirituels des séminaires d'Italie. Ce volume a été édité, en 1956, aux Presses Vaticanes, sous le titre *La Direzione Spirituale nei Seminari*. Le texte original se lit comme suit : « Quando si verificasse o si prolungasse un periodo di crisi, dipendente dall'età o da particolari condizioni di temperamento (ritardo di crisi), e il giovane apparisse peraltro dotato di sincera pietà e solida virtù, si potrebbe prolungare il periodo di prova per un altro anno di Teologia (preferibilmente prima della Sacra Tonsura). Si tenga però presente che il riammettere alla prova deve essere un espediente eccezionale. In via ordinaria, quelli di cui non appaie sicura la perseverenza nella purezza all'inizio della Teologia debbono essere eliminati » (*op. cit.*, pp. 251-252).

9. Le texte officiel est le suivant : « Si quis proinde compériatur alumnus peccato turpi solitario adsuetus et inde a pueritia moribus corruptus, praesertim ob foedam cum adultis aut puellis institutam conversationem, si sese non emendaverit et de peracta emendatione, seu de probata castitate congruens ac diuturnum experimentum non dederit, pro gravitate nempe ac diuturnitate pravi contracti habitus, quolibet vero casu uno saltem non inferius, est a clericali militia dimittendus » (*Magna equidem*, p. 8).

conscience ou un pasteur ont inconsidérément ignoré cette recommandation de l'Église, au détriment des candidats.

> 4) Doivent être écartés du sacerdoce ceux qui ont de forts penchants naturels à la sensualité et qui manifestent de graves tares héréditaires, ceux qui sont portés à la sensualité d'une façon particulière et qu'une expérience prolongée montre incapables de la vaincre, ainsi que les jeunes gens enclins aux perversions sexuelles ou qui souffrent d'homosexualité [10].

Il est indéniable, par exemple, qu'un certain nombre d'homosexuels (manifestes et latents) sont inclinés à rechercher un milieu où leur homosexualité trouvera son compte, sous des formes plus ou moins sublimées, dans les amitiés sensibles ou dans l'intérêt faussement « apostolique » pour les enfants et les jeunes.

> 5) Les directeurs examineront prudemment les aptitudes des candidats, en demandant conseil même à des spécialistes chaque fois que cela semblera nécessaire; alors, s'il reste un doute sérieux, surtout à cause de l'expérience de la vie passée des sujets, qu'ils usent de leur autorité pour dissuader ces derniers d'embrasser l'état de chasteté parfaite, et pour empêcher leur admission aux Ordres sacrés et à la profession religieuse [11].

Si l'on recourt ainsi à un spécialiste, point n'est besoin de requérir de ce dernier une certitude concernant les aptitudes psychiques du candidat au sacerdoce : un « doute sérieux » suffit. En effet, la vocation désirée requiert des garanties exceptionnelles, étant donné ses difficultés et obligations spécifiques. Par ailleurs, il ne faut pas non plus exiger une perfection idéale, surhumaine. Tous ne sont pas à éliminer parce

10. Voici le texte officiel : « Sunt a sacerdotio prohibendi qui natura fortiores patiuntur propensione ad sensum, et qui tristes exhibent hereditates parentum vitiis deditorum. Animadvertentum est ad ea, quae Summus Pontifex Pius XI, f. r. Litteris Enc. *Ad Catholici Sacerdotii*, 20 dec. 1935 (*A.A.S.* XXVIII, pp. 5-23), declarat : « qui peculiari modo, ad libidinis illecebras sese pronum impertiat [...] hi omnes ad sacrum hoc munus non nati aptique sunt. » Juvenes igitur [...] proni ad sexuales degenerationes [...], aut homosexualitate laborant [...], a sacerdotio suscipiendo arceantur » (*Magna equidem*, p. 9).

11. Le texte officiel est le suivant : « Ejusmodi idoneitatem prudenter perpendant, audita etiam peritorum sententia, quoties consentaneum fuerit; tunc vero, si serium dubium supersit praesertim ex anteactae vitae experientia, suam auctoritatem interponant, ut candidati a statu perfectae castitatis capessendo desistant, neve iidem ad sacros ordines vel religiosam professionem admittantur » (*Sacra Virginitas* (1954), *A.A.S.*, XLVI (1954), p. 181).

qu'ils souffrent de quelque immaturation sexuelle ; il faut, à notre avis, savoir apprécier les capacités de lucidité, de maîtrise de soi et de sublimation avant de déconseiller la vie sacerdotale pour motif de déviation sexuelle.

L'application judicieuse de ces normes et d'autres, qu'un directeur de conscience aurait avantage à connaître et à méditer à mesure que se fait son expérience, éviterait bien des déboires. On inclinerait davantage à recourir, lorsqu'un doute sérieux se pose, à ceux qui sont spécialisés dans les questions du psychisme anormal. Ce ne serait jamais sans profit si on consulte un spécialiste compétent, expérimenté et respectueux des valeurs spirituelles.

Après examen, le défaut de chasteté pourra même s'avérer, en certains cas, susceptible de correction substantielle. Il n'est pas rare que de tels problèmes soient causés par une immaturité affective, un sentiment inconscient de culpabilité, d'anxiété névrotique, d'infériorité, etc., qui, à l'aide d'une psychothérapie adaptée, peuvent se dissoudre. Ce qui autrefois pouvait apparaître signe de non-vocation peut aujourd'hui, en raison du développement des techniques et de la compréhension de l'homme, être jugé autrement [12].

En relation immédiate avec le problème de la chasteté, il faut mentionner les réactions psychiques inconscientes d'un candidat en face de ses propres tendances sexuelles. Les documents de l'Église n'abordent pas directement ce problème. On ne doit pas s'en étonner, puisqu'ils s'adressent à ceux qui, dans l'Église, ne sont pas munis de moyens spécialisés pour détecter les mécanismes inconscients de la personnalité. L'Église toutefois laisse aux spécialistes en psychothérapie le soin d'apprécier, au point de vue psychothérapeutique, les méthodes qui permettent de constater ce qui se joue profondément et inconsciemment dans les divers troubles de la personnalité [13].

12. Il convient de ne pas en référer uniquement à ceux qui sont encore fixés à une psychologie clinique descriptive, statistique et de pronostics, ou à une psychiatrie nosographique et plutôt neurologique d'orientation. Bien qu'ils puissent être d'une grande utilité et d'une compétence indéniable, des problèmes solubles resteront en panne. Il faut, croyons-nous, s'adresser davantage à des psychothérapeutes d'orientation psychogénique. Ainsi, la « psychologie des profondeurs » a non seulement pour elle l'avenir en psychologie et en psychiatrie, mais elle est également un atout de première importance pour la compréhension et la guérison des troubles psychiques et psychosomatiques.

13. « On prétend disposer de procédés éprouvés et reconnus adéquats

Parmi les symptômes susceptibles d'éveiller l'attention du directeur de conscience sur ces problèmes inconscients de la sexualité, nous mentionnons ici les troubles psychosomatiques, obsessionnels, les intellectualisations et ascétismes juvéniles.

Les troubles psychosomatiques, tels les palpitations cardiaque, les hyperesthésies, les tics prononcés, les crises nerveuses, les cris, rires et pleurs incontrôlables (qualifiés ordinairement d' « hystériques »), ou encore les migraines tenaces, les troubles digestifs, respiratoires, circulatoires (par exemple l'hypertension), certaines irritations cutanées, etc. (appelés « névroses d'organes » ou troubles psychosomatiques) peuvent être symptomatiques de conflits inconscients mettant en cause les tendances sexuelles.

Il en va de même pour les troubles obsessionnels : phobies diverses (d'être dans un groupe, dans un endroit solitaire, de rougir, etc.), compulsions irrationnelles (comme de se laver les mains des centaines de fois par jour, de maintenir une propreté excessive, de s'adonner à des conjurations verbales fréquentes, etc.). Ces troubles divers, auxquels il faut joindre les scrupules tenaces[14], qui inquiètent fortement les sujets, peuvent également être symptomatiques de tendances sexuelles non reconnaissables sur le plan conscient.

Mais, surtout à l'adolescence (approximativement entre quinze et vingt-cinq ans), les individus peuvent se caractériser par des ascétismes et des intellectualisations suspectes à cet égard.

L' « ascétisme juvénile », comme l'on est convenu de l'appeler, avec ses exagérations et ses bizarreries, met en cause des pulsions sexuelles inconscientes. L'individu peut même donner le change pendant un certain temps ; il se présentera, par exemple, sous les traits d'un « esprit de renoncement » ou de « mortifications chrétiennes ». Mais cette vie ascétique

pour scruter le mystère de ces profondeurs de l'âme, les éclairer et les remettre sur le droit chemin lorsqu'elles exercent une influence néfaste. Ces questions, qui se prêtent à l'examen d'une psychologie scientifique, ressortissent à votre compétence. Il en va de même pour l'utilisation de nouvelles méthodes psychiques [...]. Vous travaillez sur un terrain très difficile. Mais votre activité peut enregistrer de précieux résultats pour la médecine, pour la connaissance de l'âme en général, pour les dispositions religieuses de l'homme et leur épanouissement » (Discours de Pie XII aux psychothérapeutes catholiques, le 13 avril 1953, *A.A.S.*, XLV (1953), pp. 278 et 286).

14. Voir notre article « Un essai de psychologie pastorale sur le scrupule », dans *Supplément de La Vie Spirituelle*, n° 48 (février 1959).

restera fortement contaminée par des formations réactionnelles inconscientes contre des tendances sexuelles refoulées. De tels conflits peuvent un jour ou l'autre se résoudre dans un débordement passionnel subit ou dans une paralysie des activités les plus vitales — causant le dégoût pour tout — sans parler des troubles caractériels, fonctionnels, névrotiques voire psychotiques, que de tels conflits peuvent provoquer.

De même en est-il de l'intellectualisation : ce processus par lequel inconsciemment un individu s'évite le règlement des conflits qui se jouent dans la sphère sexuelle de son être en s'établissant dans la pensée abstraite. Il raisonne alors compulsivement, parfois à vide (« il raisonne pour raisonner »). Il se passionne, avec véhémence même, pour la logique des idées et les discussions interminables. Ces types peuvent également tromper : ils paraîtront à un œil peu expérimenté ou peu intuitif vivre d'une vie intellectuelle intense ou d'un idéal spirituel élevé. Mais quand les pulsions ne pourront plus être affrontées sur le mode de la pensée abstraite, l'individu perdra ses belles passions pour les « abstractions ». La « pensée métaphysique » et dialectique, les considérations « mystiques » ou les « amitiés pures » auront sombré dans les folles exigences de tendances exaspérées et non intégrées à la personnalité consciente et volontaire.

Évidemment, on ne rencontre pas facilement des cas à l'état pur, ni dans le sens du normal, ni dans celui du pathologique. Aussi, sans être à l'affût du moindre symptôme, un directeur expérimenté ou sainement intuitif peut s'inquiéter avec raison des anormalités plus ou moins accusées de son dirigé et le référer à qui de droit pour se former un jugement plus éclairé. A notre avis, même si le directeur de conscience n'est pas en mesure d'apprécier les conclusions du psychothérapeute, le jugement de ce dernier doit être retenu pour déconseiller, s'il y a lieu, la vie sacerdotale.

INTENTION DROITE ET MOTIVATIONS ANORMALES.

L'Église insiste beaucoup sur l'intention droite que doit avoir le candidat au sacerdoce. Il doit envisager sa vie comme un dévouement au service de Dieu et des âmes[15]. Cette

15. Cette intention droite se purifie et s'affermit dans la charité envers

intention droite est souvent mise en échec consciemment et inconsciemment. Pour ce qui se passe sur le plan conscient — ou plus ou moins conscient — le directeur peut en juger par lui-même, à moins que le sujet soit capable de s'organiser pour fausser la réalité (ce qui nous paraît être un cas assez rare actuellement). Les documents de la sainte Église insistent pour que le directeur de conscience ait un œil très vigilant sur ce point.

> Celui qui, poussé peut-être par des parents mal inspirés, voudrait embrasser cet état avec la perspective d'avantages temporels et terrestres qu'il entrevoit ou qu'il espère à travers le sacerdoce, ainsi qu'il arrivait plus fréquemment jadis [...] celui-là n'est pas fait pour le sacerdoce[16].

Parmi ces « avantages temporels et terrestres », les Instructions de la Sacrée Congrégation des Sacrements soulignent les suivants, comme ayant été les plus fréquemment allégués par les prêtres qui lui demandèrent la réduction à l'état laïque :

> Avoir recherché dans le clergé une vie plus facile, les honneurs, le lucre, la dispense du travail des mains, de la terre ou d'autres occupations semblables, les privilèges des clercs, surtout ceux de l'exemption du service militaire et du for séculier, la facilité d'être élevé à un niveau social apprécié, etc.

Ces mêmes Instructions rappellent comment on trouve une raison « quasi classique » dans le fait d'avoir été sous l'em-

Dieu et le prochain, à l'intérieur du mystère de l'Église. Aussi, le candidat au sacerdoce doit-il se caractériser par une affection s'investissant facilement dans les objectifs religieux et apostoliques proposés par l'Église. Cette intention droite requiert également, comme conditions nécessaires, certaines qualités plus spécialement exigées par le sacerdoce, comme le bon jugement, la piété, l'obéissance aux supérieurs légitimes, la chasteté, le zèle pour les âmes, etc., sans parler des qualités physiques et intellectuelles exigées par sa mission dans l'Église. Il serait souhaitable d'étudier les critères permettant de mieux distinguer entre les authentiques qualités de charité, d'obéissance, de piété, de zèle, etc., et les pseudo-vertus ou les contaminations infantiles de la personnalité surnaturelle du candidat. On trouvera certaines références utiles à ce sujet dans la bibliographie qui suit notre propre exposé.

16. « At qui, contra, ab improvidis forsan parentibus compulsus, hos idem eo consilio complecti velit, ut terrena, quae captanda prospexerit, emolumenta ac commoda potiatur — quod quidem elapso tempore crebrius contingere poterat [...] ad sacrum hoc munus ineundum non nati aptique sunt » (*Ad Catholici Sacerdotii* (1935), *A.A.S.*, XXVIII (1936), p. 40).

prise d'une crainte grave, révérentielle ou autre, comme celle de « pression indue et de menaces de malheurs spirituels (par exemple des peines de l'enfer), si on avait refusé l'ordination[17] ».

Bien que toutes ces raisons n'aient pas nécessairement été lucidement perçues au moment de l'ordination, elles ne sont pas moins facilement détectées (et parfois exagérées) par un regard rétrospectif.

Toutes ces motivations, et bien d'autres encore, portent atteinte à l'intention droite. Un directeur expérimenté et éclairé les examinera attentivement et cherchera à rendre son dirigé aussi lucide que possible sur ce point[18].

Mais ce qu'un directeur de conscience peut à peine percevoir ou même ne pas remarquer du tout ce sont les motivations inconscientes. Par la suite, le sujet, rétrospectivement, aura l'impression d'avoir fait une erreur et deviendra parfois extrêmement agressif contre ceux qui « auraient pu le conseiller autrement ».

17. Voici les passages les plus significatifs de ces *Instructions* : « Hae rationes sunt aliae ipsis assertoribus « intimae » seu « intrinsecae », veluti cupiditas commodiori clericali vitae, uti vulgaris opinio est, indulgendi, honores aucupandi, lucra sibi facile comparandi, effugiendi (et haec est hodie communissima ratio) manuum laborem, — ne cogantur fodere, seu agros excolere cum parentibus et fratribus, aut aliam similem vitae rationem prosequi; — vel fruendi privilegiis clericalibus, et potissimum exemptione a servitio militari, aut o foro saeculari; vel saltem cum clericali statu altiorem gradum, etiam civiliter aestimatum, consequendi. « Extrinseca » ratio ipsi postulanti et veluti « classica » in his causis, est metus gravis, sive absolutus sive relativus, uti est metus reverentialis; utraque autem species metus est perspectissime a canonica juris prudentia explanat » (Instruction *Quam ingens* (1930), *A.A.S.*, XXIII (1931), pp. 121-122).

« Non desunt qui recolant parentum vel propinquorum influxum indebitum, importunas crebrasque preces, hortamenta et quandoque etiam graves minas ut clericalem militiam capesserent intuitu bonorum temporalium, quae sibi suisque obventura forent, utque assequerentur elatiorem statum praeclarumque nomen in civili consortie; et idcirco fuisse confractam suam relunctantiam in suscipiendo statu, cui maxime adversabantur » (Instruction *Magna equidem* (1955), p. 4).

« Adsunt etiam qui declarent se ad Ordines fuisse adductos periculo amittendi salutem aeternam et incurrendi inferni poenas per Moderatores sibi adustiore colore depictas, si clericali statui valedixissent » (*Ibid.*, p. 5).

18. Que les directeurs et les supérieurs se rappellent que c'est sur eux que retombe l'obligation d'examiner les candidats aux Ordres; c'est à eux que se rapporte l'exhortation de Pie XI : « Que ceux qui dirigent les jeunes âmes songent à la grave responsabilité qu'ils assument devant Dieu, devant l'Église, devant les jeunes eux-mêmes si, pour leur part, ils ne font pas tout le possible pour empêcher une fausse orientation » — « [...] auctores fiant si suas cuiusque partes omni ope non expleant ne eiusmodi erratum perpetretur » (*Magna equidem*, pp. 11-12).

Cependant il devient possible, aujourd'hui, de détecter à temps ces motivations inconscientes contaminatrices de l'intention droite, en étant plus attentif à l'égard de certains symptômes significatifs. Il existe entre autres des traits caractériels, névrotiques, psychopathiques ou même parfois prépsychotiques révélateurs. Parmi les traits caractériels : la timidité excessive, l'immaturité affective[19], le doute quasi perpétuel dans les décisions à prendre et l'émotivité excessive, l'activisme marqué devraient inquiéter les directeurs de conscience. Parmi les traits névrotiques : les angoisses et les obsessions ; parmi les traits pré-psychotiques : la dépression, l'humeur alternante, l'isolation affective, les idées bizarres, extravagantes, les idées de grandeur (se traduisant même parfois par la démarche), tous ces traits sont sûrement à surveiller. Quant à l'état psychopathique, nous avons l'impression qu'il se rencontre assez rarement parmi les candidats au sacerdoce ; en effet, les asociaux, déficients affectifs, pervertis, délinquants, alcoolomanes et autres psychopathes ou « déséquilibrés » sont assez vite repérés et éliminés.

Les documents ecclésiastiques mettent en garde les directeurs de conscience contre plusieurs de ces traits révélateurs[20]. Ils y ajoutent même ceux qui se rapportent à des affections franchement psychotiques ou d'origine organique établie[21]. Mais il est certain que seul un œil exercé profes-

19. Voir, en particulier, « Maturité affective et vie sacerdotale », dans *Supplément de La Vie Spirituelle,* n° 46 (1958), pp. 284-368.

20. Ainsi dans *Magna equidem* : « Alii profitentur se animo pusillo praeditos, anxios, dubios, scrupulis exagitatos, incapaces prorsus ad quamlibet alicujus momenti resolutionem capiendam, unice fuisse compulsos ad SS. Ordines diuturnis consiliis et suasionibus suorum Moderatorum, qui veriti non sunt sibi significari in mundum reversos ab omnibus relictum iri absque honestae sustentiationis mediis, quippe qui arte quacumque aut professione destituti essent post sat longum studiorum tirocinium in Institutis peractum » (*loc. cit.*, p. 4).

21. On mentionne ceux qui ont « une triste hérédité » ; « ceux qui sont pris de mélancolie tenace, de frayeurs ou du mal comitial (épilepsie) » ; « les psychasthéniques, les névrotiques et les psychotiques » ; ceux qui souffrent « de quelques défauts mentaux se rapportant à la schizophrénie, à la paranoïa, etc. » ; « ceux qui ont des idées obsédantes ou souffrent de quelque lésion cérébrale ». On mentionne enfin, en général, tous ceux qui « sont gravement atteints dans leur psychisme (voir l'Instruction *Magna equidem* (1955), pp. 5, 8 et 9) ; ainsi entre autres textes :

« Juvenes igitur graciles, imbecilli corporis, maxime debiles in systemate nervoso, proni ad sexuales degenerationes, et a fortiori si psychica melancholia obstinata atque pavore aut morbo comitiali (epilepsia), cum ideis obsessivis, quas nuncupant, aut homosexualitate laborant et, si

sionnellement peut en apprécier la gravité dans plusieurs cas. La prudence requiert du directeur une très grande vigilance pour faire examiner à temps ceux qui peuvent évoluer vers de tels états pathologiques. D'ailleurs, même avec ces précautions, des erreurs d'appréciations resteront inévitables; du moins, aurons-nous utilisé les moyens prudentiels les plus aptes dont nous pouvons disposer aujourd'hui.

Une investigation psychologique en profondeur pourra découvrir, à part les tendances sexuelles refoulées dont nous avons parlé plus haut, diverses régressions psychiques : fixations maternelles ou paternelles; recherche infantile de sécurité; surcompensation à un sentiment d'infériorité; fuite des responsabilités ou des réalités inconsciemment inacceptables, etc. De tels conflits survivent inconsciemment et d'autant mieux que, dans certains milieux de séminaire ou de scolasticat, des figures paternelles ou maternelles d'éducateurs satisfont les fixations affectives infantiles; d'autant mieux que le milieu est sécurisant et soustrait à l'initiative personnelle, surtout en regard de ses propres responsabilités (par exemple, trop de conseils, d'exhortations ou de confortations de toutes sortes); d'autant mieux également que, dans un secteur transitoire comme celui des études, l'individu peut surcompenser à un sentiment d'infériorité plus ou moins conscient; d'autant mieux enfin que le milieu soustrait l'individu de la lutte qu'il devrait peut-être soutenir en face des difficultés familiales ou autres qui sont siennes.

Ces considérations, si elles sont admises, devraient inciter les directeurs de conscience à se mettre bien au courant de la dimension génétique de la psychologie actuelle du dirigé. Même s'ils n'ont pas à découvrir les faits ou les émois refoulés, ils pourront du moins soupçonner, tandis qu'il est encore temps, l'influence génétique importante et contaminatrice de l' « intention droite ». Au grand séminaire, tout particulièrement, à part ces connaissances accumulées sur la vie d'enfance, on s'intéressera au jugement rétrospectif que le candidat porte sur le développement de sa propre adolescence. Lorsqu'en tout cela, un événement ne semblera pas bien

suspicari patiuntur aliquam mentis laesionem, a sacertotio suscipiendo arceantur » (*loc. cit.*,. p. 9).

« Quodsi illum physice aut psychice ita dispositum repererit ut inhabilis haberi debeat ad ordines, ipsi, posthabitis ceteris etiam egregiis qualitatibus, paterne sed firmiter suadendum est ut sacerdotio amplectendo se abstineat » (*loc. cit.*, p. 9).

s'expliquer ou se comprendre avec ce que l'on connaît par ailleurs de l'individu, il faudra savoir en chercher la raison, et ne pas hésiter, s'il est possible, d'en référer à quelqu'un qui peut aider à faire plus de lumière (tout en respectant, bien entendu, le secret professionnel).

Enfin, le fait de détecter ces fausses motivations, conscientes ou inconscientes, ne signifie pas nécessairement qu'on doive conclure à une non-vocation. L'individu peut avoir vécu une intention droite authentique mais contaminée. Il peut se refaire à lui-même une intention plus purifiée. D'ailleurs, les intentions droites à l'état pur ne peuvent se rencontrer que chez les hommes à maturité bien lucide ou chez les saints déjà très avancés en perfection. Mais il faut savoir apprécier le danger de toutes ces contaminations en fonction des exigences générales de la vie sacerdotale, en particulier, en fonction des exigences de la chasteté. Elles peuvent, et ce n'est pas rare, aboutir à des troubles psychologiques très graves. Le psychothérapeute aura un jugement à formuler dans ce sens ; mais le directeur de conscience aura le sien. Il pourra arriver que le jugement favorable du premier ne soit pas décisif dans le conseil du second, puisque ce dernier devra tenir compte également des exigences strictement morales et surnaturelles de la vocation sacerdotale. Mais si le jugement du psychothérapeute est négatif, il serait imprudent pour le directeur de conscience de ne pas l'accepter comme sien. C'est ce qui ressort d'un texte de la Sacrée Congrégation des Sacrements :

> Si le candidat laisse paraître des indices de sa constitution morbide et changeante, que les directeurs l'observent avec soin et qu'ils le fassent examiner par un médecin vraiment compétent en psychiatrie, de bonnes mœurs et de profession religieuse recommandable et d'un âge assez avancé, étranger aux postulats matérialistes. Après un examen prolongé des conditions physiques et psychiques de ce candidat, ce médecin déclarera s'il est apte à remplir les obligations de l'ordination, en particulier celles du célibat, telles que le réclame la dignité de l'état sacerdotal.
>
> Si ce candidat se révèle inapte physiquement ou psychiquement, quelles que soient par ailleurs ses autres brillantes qualités, il doit être paternellement mais fermement averti de ne pas aspirer au sacerdoce [22].

22. « Si iste indicia suae morbidae seu inaequalis constitutionis exhi-

A ceux à qui il paraîtrait excessif d'exercer une telle vigilance dans l'acceptation des candidats au sacerdoce, nous ne pourrions mieux faire que de laisser à leur méditation un texte de Pie XI, dont le thème d'ailleurs se retrouve dans maints documents de l'Église. Le pape exhorte ceux qui ont le devoir de juger des vocations « de ne pas se laisser détourner de cette nécessaire sévérité par la crainte que le nombre des prêtres du diocèse ou de l'Institut n'en vienne à décroître ».

Il rappelle alors le texte classique de saint Thomas d'Aquin : « Dieu n'abandonne jamais tellement son Église qu'on n'y puisse trouver les hommes pour suffire aux besoins du peuple, pourvu que l'on fasse avancer ceux qui en sont dignes et que les autres soient exclus » (Suppl., xxxvi, a. 4, ad 1).

Cette providence toutefois ne dispense ni d'une saine préoccupation pour trouver des vocations, ni des prières ou des sacrifices pour les mériter. Aussi le document continue : « la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux ; priez donc le Maître de la moisson pour qu'il envoie des moissonneurs » (Mt 9, 37-38).

Si malgré tout, « on ne pouvait plus trouver autant de prêtres qu'il y en a maintenant, mieux vaudrait avoir un petit nombre de bons prêtres que beaucoup d'indignes [...]. Un seul prêtre bien formé vaut mieux qu'un grand nombre peu ou point aptes et sur lesquels l'Église ne peut guère compter, à supposer même qu'elle n'ait pas à pleurer sur eux[23] ».

Nous ne pouvons donc que regretter les angoisses aveugles en face de la nécessité des vocations. L'inquiétude des papes et des recruteurs clairvoyants ne se dissocie jamais de cette volonté de ne diriger vers la prêtrise que des candidats

buerit, Instituti Moderatores eum diligenter speculentur et corporali inspectioni subiciant peragendae a vere perito medico in re psychiatrica, arte, moribus, religionis professione commendato provectaeque aetatis, placitis materialismi alieno, qui post diuturna examina declaret utrum alumnus iste, ejus inspectis psychicis et physicis conditionibus, aptus sit ad onera S. Ordinationis, praesertim caelibatus, cum decore clericalis status sustinenda. Quodsi illum physice aut psychice ita dispositum repererit ut inhabilis haberi debeat ad ordines, ipsi, posthabitis ceteris etiam egregiis qualitatibus, paterne sed firmiter suadendum est ut sacerdotio amplectendo se abstineat » (*Magna equidem*, p. 9).

23. *Ad Catholici Sacerdotii*, *A.A.S.*, XXVIII (1936), p. 50.

en tout point conformes aux exigences du sacerdoce telles que définies par l'Église.

Si, aujourd'hui, l'Église regarde plus qu'auparavant à l'aspect psychologique de la personnalité des candidats au sacerdoce, c'est qu'elle ne peut s'empêcher, plus qu'autrefois, de constater, d'une part, les conséquences désastreuses d'un manque de discrimination à cet égard, et, d'autre part, les instruments providentiels que la psychologie clinique et la psychiatrie modernes peuvent mettre au service du sacerdoce.

Les psychothérapeutes, à qui sera de plus en plus offert une telle collaboration, délicate et difficile, auront sans doute, durant un certain temps, à affronter une double incompréhension. D'un côté, certains directeurs ne verront pas très bien que dans l'un ou l'autre cas, parfois assez sérieusement atteint, on puisse opérer une amélioration suffisante pour entrevoir une vie sacerdotale possible selon les exigences les plus strictes. D'un autre côté, d'autres directeurs ne comprendront pas facilement les appréhensions du psychothérapeute en face de sujets, par ailleurs, en surface, très prometteurs. Mais nous ne doutons pas non plus qu'une compréhension réciproque entre directeurs de conscience et psychothérapeutes vraiment compétents sera progressivement et largement réussie au plus grand avantage des candidats au sacerdoce.

LE CAS DES PRÊTRES OU DES RELIGIEUX DÉFINITIVEMENT ENGAGÉS PAR VŒUX[24].

Bien qu'il soit toujours émouvant de rencontrer des faillites psychiques dans n'importe quel état de vie, celles des

24. Les religieux non prêtres ont des obligations qui, sur le plan des exigences psychiques, sont à peu près semblables. Le vœu de chasteté pose les problèmes examinés plus haut; l'intention droite, également. La responsabilité sociale dans l'Église, à certains égards, n'est pas moins grande. L'état religieux exige donc pratiquement la même circonspection dans l'acceptation des sujets.

Ordinairement, l'état religieux comporte une difficulté psychologique spécifique : la vie communautaire. Elle ne convient pas nécessairement à tous les caractères, sans que ceux-ci soient à considérer comme anormaux. Ils pourraient toutefois le devenir sérieusement face à des exigences trop fortes pour eux. Ainsi en est-il des autres renoncements spécifiques à la vie religieuse, surtout dans telles ou telles sociétés religieuses. Aussi, dans les cas douteux, on ne devrait pas négliger une investigation psychologique appropriée.

prêtres et des religieux définitivement engagés par vœux sont plus émouvantes. C'est comme si le mystère du mal s'accusait par le seul fait qu'on le rencontre chez ceux dont le projet fondamental de vie est d'aller au divin en direct. De là, encore, la responsabilité délicate non seulement de ceux qui ont à décider de la vocation, mais également de ceux qui peuvent aider à remettre dans la normalité un psychisme désorganisé, et, par le fait même très souvent, une vie morale ébranlée, chez des prêtres ou des religieux définitivement engagés par vœux.

Des imprudences humaines évitables expliquent un certain nombre de ces faillites. D'autres sont à juger dans un ensemble, où les difficultés psychiques, même graves, ont leur signification à l'intérieur du mystère de la vocation. Plusieurs, sans doute, auraient souffert vraisemblablement de troubles semblables s'ils avaient choisi un autre genre de vie, mais même en ce cas les normes que nous avons rappelées plus haut en fonction du bien commun de l'Église ne nous permettent pas d'excuser les imprudences commises au moment du choix de la vocation. Ces troubles caractériels, névrotiques, « sexopathiques » et même psychotiques entraînent non seulement des diminutions ou des anéantissements de la personnalité humaine, mais encore des échecs de la vie morale et religieuse elle-même.

Le conseiller moral et le psychothérapeute de ces prêtres et religieux se voient souvent en face de tragédies pitoyables. Et pour peu qu'on se laisse identifier aux revendications conscientes ou inconscientes, par trop justifiées en certains cas, on pourrait facilement être tenté de briser les chaînes et d'obtenir la libération d'un psychisme déchu. Mais, croyons-nous, malgré toute la compréhension du malheur que l'on a devant soi, il faut aussi ne pas compliquer davantage le problème par ses propres émois. Il faut viser au bien, à tout le bien, de cette personne qui porte sans doute un fardeau extrêmement lourd parfois, mais qui aussi, à l'instar de plusieurs engagés dans d'autres voies, a en elle — et avec les grâces de son état — des possibilités de s'adapter à la dure situation et même de la surmonter. Il ne serait donc ni sage, ni objectif, de déclarer à quelqu'un sa situation insoluble, surtout dans le cas où un recours à Rome en vue d'obtenir dispense s'avérerait pratiquement irréalisable.

En acceptant cet état de virginité et de célibat, ils reçoivent

de Dieu la grâce avec l'aide de laquelle ils pourront garder leur promesse. [...] Rappelons cette vérité si consolante aussi à ceux dont la volonté est affaiblie par des troubles nerveux, et auxquels certains médecins, parfois même catholiques, conseillent avec trop de facilité — sous ce prétexte fallacieux qu'ils ne pourront jamais conserver la chasteté sans nuire à leur équilibre mental — de se faire relever de leurs obligations. Combien il serait plus utile et opportun d'aider ces malades à fortifier leur volonté, et de les convaincre que la chasteté n'est pas impossible, même pour eux, selon la parole de l'Apôtre : « Dieu, qui est fidèle, ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de vos forces; mais avec la tentation il ménagera aussi une heureuse issue en vous donnant le pouvoir de la supporter [25]. »

Cependant, dans bien des cas, le conseiller moral et le psychothérapeute ne pourront entrevoir d'autres solutions convenables que celle de la réduction à l'état laïque avec dispense du célibat. L'Église elle-même l'a prévu et acquiesce dans ce sens, notamment pour les religieux non prêtres ou pour les candidats à la prêtrise même lorsque ceux-ci ont reçu le sous-diaconat ou le diaconat [26]. Elle considère qu'autrement ils s'exposent à un danger prochain de transgresser leurs vœux ou d'autres obligations graves. Elle accorde la dispense sollicitée s'il y a « motifs graves » et si un bien moral important est en jeu. Elle les décharge d'un poids qu'ils ne pourraient porter sans préjudice grave pour leur santé psychique ou morale, ou pour le bien spirituel d'autrui (par exemple, par le scandale).

Le cas des prêtres est différent dans la législation actuelle de l'Église occidentale :

Le bien commun, que la loi du célibat a pour but de protéger, doit prévaloir sur le bien individuel; autrement les tentatives faites pour relâcher la rigueur de cette discipline la détruiraient bientôt et entraîneraient des conséquences d'une si grande importance que personne ne peut aujourd'hui les

25. Pie XII, *Sacra Virginitas*, *A.A.S.* (1954), p. 181.

26. « Quelle qu'ait été la cause du retard, il faut corriger l'erreur aussitôt constatée » (*Ad Catholici Sacerdotii*, *A.A.S.*, XXVIII (1935), p. 39). — L'Instruction *Magna equidem* précise même qu'en ce cas un candidat déclare à son supérieur que, d'après l'avis de son directeur ou de son confesseur, il n'est pas apte au sacerdoce; le supérieur doit accepter sa déclaration sans faire d'autre enquête et s'employer à obtenir du Saint-Siège son retour à l'état laïque (*loc. cit.*, p. 8).

apprécier. — Les efforts tentés par ces prêtres pour briser la loi du célibat qui, remontant à la plus haute antiquité, est demeurée jusqu'à nos jours et a été sanctionnée par le Code de Droit canonique, toute pitié mise à part, se voient nécessairement voués à l'échec, afin que cette discipline demeure intègre et inviolée et garde toute sa force[27].

Aussi est-il difficile, pour ne pas dire impossible en pratique, d'être délié des obligations du célibat quand il s'agit de prêtres — même réduits à l'état laïque —, exception faite des cas où la réception des ordres majeurs s'est faite sous l'influence d'une crainte grave et où l'individu par la suite n'a jamais ratifié intérieurement l'exercice de ses fonctions sacerdotales.

Il convient donc, surtout lorsqu'il s'agit de prêtres, même en considérant l'avantage du sujet, de chercher à régler ses problèmes — moraux et psychiques — à l'intérieur de la vie sacerdotale. D'ailleurs les supérieurs ecclésiastiques se montrent de plus en plus compréhensifs pour accorder à un sujet aux prises avec de telles difficultés les ménagements nécessaires.

En ce qui concerne les religieux, prêtres ou non, dans les mêmes difficultés, le séjour hors de la communauté ou l'exclaustration peuvent constituer une solution au problème. Les Supérieurs peuvent permettre à leurs sujets de rester hors des maisons de leur communauté, pour un juste et grave motif et pour un temps aussi bref que possible. Le sujet, ainsi « absent », reste assujetti à la vigilance et au gouvernement de ses Supérieurs. L'exclaustration, accordée par un indult du Saint-Siège, autorise le religieux à demeurer hors de sa communauté, mais celui-ci reste lié par les vœux et astreint aux autres obligations de sa profession compatibles avec son état; il doit, de plus, quitter le costume religieux extérieur et il est soumis à l'Ordinaire du territoire où il habite, à la place des Supérieurs de sa communauté.

Nous croyons donc qu'à l'intérieur de ces possibilités, on peut penser à une solution qui respecte au mieux, dans les cas les plus difficiles, non seulement les exigences de la vocation, mais également le bien propre et profond de l'individu.

27. Instruction *Magna equidem*, p. 3.

LES COLLABORATIONS NÉCESSAIRES.

Le présent essai sur les formes prudentielles communes aux psychothérapeutes et aux directeurs de conscience, concernant les incompatibilités psychiques avec l'état sacerdotal, attire l'attention sur une région frontière. Mais le problème soulevé ne saurait avoir pleine solution sans le règlement d'un certain nombre d'autres problèmes connexes.

Il est certain, par exemple, que tout en maintenant les spécialisations différentes en direction spirituelle et en psychothérapie, on pourrait opérer des rapprochements fructueux. La direction spirituelle, en cherchant à intégrer d'une façon réaliste les données de la psychologie empirique, se ferait plus attentive aux contrefaçons et surtout aux authentiques réalités de la vie morale et religieuse. La psychologie empirique et la psychiatrie, en étudiant avec plus de précision les comportements moraux et religieux, ajouteraient à la compréhension de l'homme une dimension qu'elles sont souvent enclines à escamoter. En évitant d'une part le spiritualisme règle-tout et, d'autre part, le psychologisme réducteur, on arriverait, par des voies différentes, à une connaissance beaucoup plus ajustée de l'homme et de ses troubles.

Quant aux problèmes plus spécifiques de la vocation sacerdotale et religieuse, ils ne pourraient que profiter de l'utilisation judicieuse de méthodes complémentaires. Nous avons indiqué plus haut l'importance d'examens psychologiques de dépistage; or, il nous apparaît que, sans cela, trop de « recruteurs », d' « orienteurs » de vocation et de conseillers spirituels peuvent faire des erreurs coûteuses. Il est non moins certain, par ailleurs, qu'une étude d'orientation trop uniquement psychologique ou psychiatrique peut défavoriser la vocation spirituelle des jeunes.

Peu d'études précises ont été entreprises concernant la faible proportion de ceux qui, aujourd'hui, persévèrent dans les institutions spécialisées pour futurs prêtres. Pour notre part, nous croyons qu'à part la discrimination défectueuse à laquelle nous avons référé plus haut, une compréhension insuffisante de la maturation psychologique des adolescents et des jeunes adultes est une explication fréquente. Pourquoi faut-il, par exemple, que la libération du psychisme infantile, durant l'adolescence et la première maturité, entraîne si souvent le rejet d'une orientation de vie? Ces problèmes, pour psycho-

logiques qu'ils soient, n'en conditionnent pas moins fortement l'existence de la vocation elle-même ou sa qualité spirituelle.

Enfin, si l'on pense à consulter le médecin pour des maladies physiques — et souvent, dans les troubles psychosomatiques, ce ne serait pas ce médecin-là qu'il faudrait rencontrer — on ne pense que trop tardivement à consulter le psychothérapeute. Les problèmes s'enveniment au point de ne plus être traitables. On n'y pense même souvent que lorsque l'individu, une fois définitivement engagé, ne voit d'autres solutions que dans l'évasion d'une vie devenue insupportable et tenue pour responsable de ses troubles.

D'un autre côté, il faut bien se rendre à l'évidence que le nombre des psychothérapeutes est encore fort limité par rapport aux besoins des populations. De plus, si la psychothérapie tend à opérer sous le signe de la « neutralité bienveillante » ou de l'intervention « non directive », on n'admet pas moins de plus en plus que l'attitude spirituelle non verbalisée du psychothérapeute influence inconsciemment le patient. De là, le choix encore plus restreint qui s'impose.

Même dans les cas où l'on consulte des psychothérapeutes donnant des garanties de respect des valeurs spirituelles engagées, ceux-ci, sans s'en apercevoir, peuvent nuire à l'épanouissement des élans spirituels spécifiques du patient. En effet, sans affirmer que tous les patients souffrent — en plus d'infantilismes, de leurs pulsions soit sexuelles soit agressives ou de leur puissance d'adaptation à la réalité — de problèmes inconscients mais spécifiques de la dimension spirituelle de leur être, il nous paraît bien qu'un certain nombre, surtout parmi ceux qui présentent un problème vocationnel, posent de tels problèmes. Autrement dit : la psychothérapie devra atteindre à l'enracinement psychologique spécifique de leurs tendances spirituelles (qui ne saurait être, sinon en admettant un postulat réducteur, purement infra-spirituel). Sans faire, pour cela, de la direction spirituelle — qui, elle, est vraiment normative et directive — le psychothérapeute conduira la cure, non seulement en tenant compte des étiologies classiques (sexuelles, agressives ou d'adaptation du moi), mais encore des interprétations de contenus spécifiquement spirituels, que l'on qualifie aujourd'hui d' « existentiels »[28].

28. Nous avons essayé de montrer l'utilité d'une telle approche psycho-

Il se peut que, trop fixé à des formules classiques (en psychiatrie ou en psychanalyse), on ne se sente pas très à l'aise en face de telles perspectives, mais il reste, à notre avis, qu'une telle psychothérapie a sa raison d'être. Nous savons, par ailleurs, que plusieurs psychothérapeutes, d'orientation spiritualiste, opèrent sans s'en rendre compte, dans le sens indiqué ici. Mais une reconnaissance plus explicite les aiderait sans doute à mieux comprendre ce qui se passe réellement chez de tels patients et dans la relation psychothérapeute-patient[29].

Henri Gratton, O.M.I.

thérapeutique à propos des obsédés scrupuleux (voir notre article « Un essai de psychologie pastorale sur le scrupule », dans *Supplément de La Vie Spirituelle*, n° 48 (février 1959).

29. Si certains directeurs de conscience se surprenaient d'un tel genre de psychothérapie, on peut les référer au texte suivant de Pie XII : « Il ne faut certes pas incriminer la psychologie des profondeurs si elle s'empare du contenu du psychisme religieux, s'efforce de l'analyser et de le réduire en système scientifique, même si cette recherche est nouvelle et si sa terminologie ne se rencontre pas dans le passé [...]. Il appartient aux méthodes de votre science d'éclaircir les questions de l'existence, de la structure et du mode d'action de ce dynamisme. Si le résultat s'avérait positif, on ne devrait pas le déclarer inconciliable avec la raison ou la foi. Cela montrerait seulement que l' « esse ab alio » est aussi, jusque dans ses racines les plus profondes, un « esse ad alium », et que le mot de saint Augustin « fecisti nos ad te; et inquietum est cor nostrum, donec requiescat in te », trouve une nouvelle confirmation dans le tréfonds de l'être psychique » (Discours du 13 avril 1953 aux psychothérapeutes, *A.A.S.*, XLV (1953), pp. 284-285).

BIBLIOGRAPHIE

I. *Documents normatifs fondamentaux :*

* L'encyclique *Ad Catholici Sacerdotii* (de Pie XI, en 1935), *Acta Apostolicae Sedis,* XXVIII (1936), pp. 5-53. Traduction française des *Actes de Pie XI,* Éd de la Bonne Presse, 12 (1936), pp. 194-266.

L'exhortation apostolique *Menti Nostrae* (de Pie XII, en 1950), *A.A.S,* XLI (1950), pp. 657-702. Traduction française des *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII,* Paris, Éd. Labergerie, 1952, pp. 394-442.

* L'encyclique *Sacra Virginitas* (de Pie XII, en 1954), *A.A.S.,* XLVI (1954), pp. 161-192. Traduction française des *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII,* Paris, Éd. Labergerie, 1956, pp. 79-127.

** Les Instructions de la Sacrée Congrégation des Sacrements *Quam Ingens* (1930) et *Magna equidem* (1955); la première, dans *A.A.S.,* XXIII (1931), pp. 120-129; la seconde, sous forme de circulaire (reservata) (Prot. N. 5374/55).

Traduction française [parfois défectueuse] dans Appendice aux *Mandements des Évêques* de différents diocèses de la Province de Québec, en 1957.

Les directives de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités (1955), aux directeurs des Séminaires d'Italie, dans *La direzione Spirituale nei Seminari,* Tipografia Poliglotta Vaticana, 1956 : en appendice : « Per i direttori Spirituali dei Seminarii », pp. 247-252.

L'allocution *Annus Sacer,* au Congrès des Religieux, tenu à Rome, le 8 décembre 1950, *A.A.S.,* XLII (1951), pp. 26-36. Traduction française des *Documents Pontificaux de Sa Sainteté Pie XII,* Paris, Éd. Labergerie, 1952, pp. 584-599.

* La Constitution apostolique *Sedes Sapientiae* et son Annexe : *Statuta generalia,* du 31 mai 1956, *A.A.S.,* XXXVIII (1956), pp. 354-365; l'Annexe, dans une édition spéciale de la *Sacra Congregatio de Religiosis,* Romae, 1956, pp. 21-94. Traduction française par la Sacrée Congrégation des Religieux, Rome, 1957, 107 pp.

* Références nous paraissant plus particulièrement utiles à la présente étude.

L'instruction de la Sacrée Congrégation des Religieux aux « Supérieurs généraux des Instituts religieux et des sociétés de prêtres », du 1er décembre 1931 [faisant pendant à celle de la Sacrée Congrégation des Sacrements citée plus haut], *A.A.S.*, XXIV (1932), pp. 74-81. Traduction française dans *Actes de Pie XI*, Éd. de la Bonne Presse, 7 (1931), pp. 338-354.

II. *Études générales sur les relations du psychisme avec la vie morale et spirituelle :*

Documents normatifs à cet égard :

* Discours de Pie XII aux membres du Ve Congrès International de Psychothérapie et de Psychologie clinique, Rome, le 13 avril 1953, *A.A.S.*, XLV (1953), pp. 278-286.

* Discours de Pie XII aux membres du XIIIe Congrès de l'Association internationale de Psychologie appliquée, Rome, le 10 avril 1958, *A.A.S.*, L (1958), pp. 268-282.

Cahiers Laënnec, 12, rue d'Assas, Paris; en particulier :

« Les états intersexuels » (1 et 2), 1947, n° 2, pp. 3-45; 3, pp. 3-46.
« Puberté et sexualité », 1950, n° 1, pp. 3-31.
« La Psychasthénie », 1950, n° 2, pp. 3-38.

* *Études carmélitaines*, Paris, Desclée de Brouwer; en particulier :

« Direction spirituelle et psychologie », 1951, 364 pp.
« Mystique et continence », 1952, 410 pp.
« Limites de l'humain », 1953, 342 pp.

* *Supplément de La Vie Spirituelle*, Paris, Éd. du Cerf; en particulier :

« Direction spirituelle et psychologie clinique » (D. H. Salman), n° 27 (1953), pp. 469-475.
« Psychologie et éducation religieuse des adolescents » (A. Liégé, M. Oraison et autres), n° 30 (1954), pp. 243-288.
« Psychiatrie et pastorale » (M. Oraison, W. Schulte, D. Thimmesch), n° 31 (1954), pp. 412-447.
« Du rôle du directeur spirituel auprès d'un pénitent en psychothérapie » (H. Bissonnier), n° 35 (1955), pp. 396-405.
« Psychologie et théologie » (L. B. Geiger, N. Mailloux, J. Aumann), n° 39 (1956), pp. 400-448.

« Le problème de la responsabilité dans les abréactions, surtout les abréactions psychanalytiques » (H. Gratton), n° 41 (1957), pp. 199-218.
(Presque tous les numéros depuis 1947 contiennent des études intéressantes à ce sujet.)

* *Dictionnaire de spiritualité,* Paris, Beauchesne; en particulier :
« Crises affectives et vie spirituelle » (J. Mac Avoy), II, 1953, col. 2536-2556.
« Culpabilité (sentiment de) » (L. Beirnaert), II, 1953, col. 2632-2654.
« Direction spirituelle et psychologie » (J. Mac Avoy), 1956, col. 1143-1173.

Bulletin of the guild of catholic psychiatrists, Washington, D. C.; en particulier :
« The Psychiatrist and the Problem of Religious Issues » (Gr. Zilboorg), vol. 2, n° 2 (1954), pp. 5-7.
« Faith as Psychodynamic Agent » (K. Stern), *ibid.,* pp. 9-15.
« Religious Abnormalities » (R. A. di Nardo), vol. V, n° 1 (1957), pp. 22-31.
« Priestly Counseling in a Mental Hospital » (W. F. Wheeler), vol. V, n° 3 (1958), pp. 28-33.

Foi, Raison et Psychiatrie moderne, Paris, Éd. du Cerf, 1957; 300 pp. Trad. de « Faith, Reason and Modern Psychiatry », N. Y., P. J. Kenedy and Sons, 1955. Coll. : R. Allers, J. J. Lopez Ibor, Gr. Zilboorg, K. Stern, et autres.

J. H. Vanderveldt, o.f.m. and R. P. Odenwald, *Psychiatry and Catholicism,* N. Y., Mc Graw-Hill Book Co., 2° éd., 1957, 475 pp. Trad. franç. de la première édition (1952), Tours, Mame, 1954, 604 pp.

Existence : A New Dimension in Psychiatry and Psychology, Edited by Rollo May, H. F. Ellenberger, E. Angel. New York, R. Brunner, 1957, 453 pp.

V. E. Frankl, *The Doctor and the Soul — An Introduction to Logotherapy,* Transl., by R. et Cl. Winston, New York, A. A. Knopf, xxi, 280 pp.
— « On Logotheraphy and Existential Analysis », *The American Journal of Psychoanalysis,* 18 (1958), pp. 28-37.

N. B. — *Les travaux ici mentionnés ne le sont qu'à titre d'introduction à la très vaste bibliographie actuelle sur le sujet.*

III. ***Études sur les aspects psychologiques de la vocation :***

Cahiers Laënnec, rue d'Assas, Paris.

« Vocation et affectivité » (Dr Cahen-Salabelle), 1950, n° 4, pp. 3-30.

« Psychasthénie et vocation » (Dr Eck et P. Ch. Larere), 1955, n° 2, pp. 3-17.

« L'Épilepsie en Droit canonique » (R. P. Tesson), 1951, n° 2, pp. 44-47.

* *Supplément de La Vie Spirituelle,* Paris, Éd. du Cerf.

« Peut-il exister des attraits inconscients à la vie religieuse » (A. Plé), n° 14 (1950), pp. 269-278.

« Considérations psychanalytiques à propos des attraits névrotiques pour la vocation religieuse » (Ch.-H. Nodet), *ibid.,* pp. 279-306.

« L'examen psychologique [des vocations] », (W. C. Bier), n° 29 (1954), pp. 118-151.

« Examen de la motivation » (A. Benko), *ibid.,* pp. 152-160.

« Y a-t-il des « types » humains inaptes à la vie religieuse ? » (C. J. D. Corcoran), n° 33 (1955), pp. 171-183.

« Troubles nerveux et vocation » (Ch.-H. Nodet), n° 40 (1957), pp. 17-23.

« Investigation psychologique et psychothérapie auprès des candidats au sacerdoce » (H. Gratton), n° 42 (1957), pp. 354-364.

« Évaluation des aptitudes à la vocation » (Th. N. McCarthy), n° 45 (1958), pp. 188-197.

« Graphologie et étude des vocations » (R. Olivaux), n° 45 (1958), pp. 197-214.

* Surtout : « Maturité et vie affective » du n° 46 (1958) :

« La maturité affective » [perspectives théologiques] (A. Plé), pp. 284-299.

« Quelques critères de maturité » (Dr S. Rousset), pp. 300-306.

« Maturité affective et vocation sacerdotale » (Dr Parrot et R. P. Romain), pp. 307-322.

« Immaturité affective et problème de vocation » (L. Beirnaert), pp. 323-327.

« La maturité en termes de pastorale » (L. Rétif), pp. 328-335.

« Aperçus sur l'infantilisme » (G. Hahn), pp. 336-354.

« Une maison médico-psychologique réservée à des prêtres » (Dr Parrot, R. P. Romain et autres), pp. 355-368.

Psyché, Revue internationale des sciences de l'homme et de psychanalyse, Paris :

« Psychanalyse et vocation religieuse » (Ch.-H. Nodet), n° 30-31 (1949), pp. 399-412.

« Angoisse vécue et vocation religieuse » (J. J. Lopez Ibor), n° 93-94 (1954), pp. 433-446.

« D'une série de rêves d'un théologien [c'est-à-dire d'un étudiant en théologie] (G. Frei), *ibid.,* pp. 447-462.

« Motivations fausses et vocation vraie » (M. Choisy), *ibid.,* pp. 463-479.

Le discernement des vocations de religieuses, Paris, Éd. du Cerf, Nouvelle édition, 1955, 137 pp.

Le rôle du prêtre dans l'éveil des vocations [de religieuses], Paris, Éd du Cerf, 1958, 222 pp.

Vocation de la sociologie religieuse et sociologie des vocations, Tournay, Casterman, 1958, 241 pp. [Motivations en dépendance du milieu].

Le célibat est-il un échec ? Réflexions et témoignages. Mulhouse, Éd. Salvator, 2e éd., 1957, 152 pp.

A. Benko et J. Nuttin. *Examen de la personnalité chez les candidats à la prêtrise,* Publ. Univ. de Louvain, 1956, 139 pp. [Utilisation du MMPI].

W. C. Bier, s.j., « Psychological Testing of Candidates and the Theology of vocation », in *Review for Religious*, novembre 1953, pp. 291-404 (paru en français dans le *Supplément de la Vie Spirituelle,* n° 29).

— « Practical Requirements of a Program for the Psychological Screeming of Candidates, *ibid.,* 1954, pp. 13-27.

— « *A Comparative Study of a Seminary Group and Four Other Groups on the Minnesota Multiphasic Personality Inventory* », Washington, D. C., 1948.

R. Biot et P. Galimard, *Guide médical des vocations sacerdotales et religieuses,* Paris, Spes, nouvelle édition, 1952, 367 pp. [A notre avis : sans intégration suffisante des données de la psychiatrie dynamique et de la médecine psychosomatique actuelle.]

P. Cossa, « Fausses vocations et vocations troublées », dans *Revue de Droit canonique,* 1951, pp. 63-68.

P. Delooz, s.j., « Pourquoi ne seront-ils pas prêtres ? » dans *Nouvelle Revue Théologique,* avril 1954, pp. 392-412. [Données psycho-sociologiques concernant l'éclosion et

l'abandon de la vocation chez les jeunes gens de l'enseignement secondaire en Belgique.]

P. Ernst, s.j., « Option vitale » — « Contribution à une psychologie ascétique de la vocation », dans *Nouvelle Revue Théologique,* 79 (1947), pp. 731-742; 1065-1084.

W. Ethier, « Le rôle de l'orientation professionnelle dans le discernement des vocations », dans *La Vie des Communautés religieuses,* 5 (1946), pp. 73-83.

J. Géraud, *Contre-indications médicales à l'orientation vers le clergé,* Paris-Lyon, E. Vitte, 3e édition, 1947, 239 pp.
[A notre avis : sans intégration suffisante des données de la psychiatrie dynamique et de la médecine psychosomatique actuelle.]

J. A. Nabais, « La vocation sacerdotale à la lumière de la théologie et de la psychologie », dans *Revue de l'Université d'Ottawa,* 1956, pp. 350-388; 451-490.

M. Oraison, « Niveau psychologique nécessaire à l'engagement dans une vocation », dans *Psychologie moderne et réflexion chrétienne,* Paris, Fayard, 1953, pp. 109-126.
— « Orientation de vie et maturité psychologique », dans *Revue Nouvelle,* n° 19 (1954), pp. 113-127.
— « Vocation et sexualité », dans *Vie Chrétienne et problèmes de la sexualité* [mis à l'Index], Paris, Lethielleux, 1952, pp. 253-284.

P. Vaughan, « Psychological Screening, in Review for Religious, 16 (1957), pp. 65-78.
— « Religious and Psychotherapy », *ibid.,* 17 (1958), pp. 73-81.

UNE EXPÉRIENCE DANS LE DISCERNEMENT DES VOCATIONS*

Le P. A. Plé, O. P., souhaitait que l'on réussisse à former une équipe de psychiatres, de psychologues et de théologiens, qui se consacre au discernement des vocations, utilisant les progrès de la psychologie, de façon sérieuse et scientifique. Par là, il ne faisait que reprendre le désir unanime de plusieurs prêtres et religieux qui se sont réunis en 1949 pour étudier les divers problèmes se rapportant à celui de la vocation [1].

J'apporte aujourd'hui, dans ces pages, une expérience, modeste en soi, mais qui correspond au souhait du P. Plé, et des résultats de laquelle nous sommes très satisfaits. Il est certes encore trop tôt pour porter un jugement définitif, et il faudra attendre que le temps se charge de décanter les résultats. Mais le désir des directeurs de la revue de mettre à la disposition des centres de formation sacerdotale les premiers résultats des expériences m'a obligé à avancer la publication de ces pages.

Il est réconfortant de voir que l'on s'efforce de plus en plus de discerner les vocations avec le maximum de garanties d'efficacité et de sécurité. Les centres de formation sacerdotale se préoccupent d'employer des méthodes qui permettent de

* Cet article est paru dans la revue espagnole *Seminarios*, nº 8, 1957, pp. 71-82 (Salamanca).

1. *Le discernement des vocations de religieuses*, Ed. du Cerf, Paris. p. 118.

déterminer le plus sûrement possible la valeur des vocations qui se présentent. Pour être sincère, il faut reconnaître que bien peu de chose a été fait dans ce sens jusqu'à ces dernières années. Ce qui décidait d'une vocation et de l'admission du candidat, c'était un simple « examen d'entrée », tout à fait aléatoire, et un certificat de bonne conduite (et nous savons ce que signifie souvent un tel certificat et comment il est établi). Quel contraste si l'on songe que, dans certaines entreprises, pour embaucher un simple manœuvre, on soumet les candidats à des épreuves psychotechniques passablement rigoureuses.

Si nous jugeons impartialement, en dehors du rôle que nous pouvons avoir dans l'organisation du séminaire, il nous faut reconnaître que l'indice de persévérance et la qualité des séminaristes dénoncent une erreur de principe. Il n'est pas possible que tous les échecs soient dus nécessairement au manque de fidélité du sujet ou à l'influence des circonstances.

Or, nous pensons que chaque séminariste vit dans un monde complexe d'intérêts, d'illusions, de projets, d'idéals, qui viennent soit de sa famille, soit de lui-même, soit surtout de l'Église. En maintenant un jeune dans une voie dont il aurait mieux valu l'écarter dès le début, on cause des préjudices dont on peut difficilement mesurer la gravité. Bien sûr, nous parlons de sujets qui auraient dû être éliminés en temps voulu et de préférence avant d'entrer au séminaire.

Au séminaire de Saragosse, pour réaliser un choix plus sûr des candidats, nous avons organisé ces dernières années (étés 1956 et 1957) un « cursillo » ou session pour le discernement des vocations, que nous allons maintenant décrire et expliquer.

LE « CURSILLO »

Tout d'abord, nous avons vu qu'il fallait un minimum de temps pour pouvoir observer les candidats. La durée de chaque session a donc été fixée à une vingtaine de jours. C'est le système qui va en se généralisant dans les séminaires et qui est considéré comme indispensable, à tel point que les postulants qui n'ont pas assisté à un « cursillo » ne sont généralement pas admis.

Renseignements.

Pour avoir, dès le premier jour, une série de données intéressantes, on a envoyé en temps voulu aux curés un questionnaire confidentiel, très facile à remplir puisqu'il n'y a rien à écrire, mais seulement à souligner les données se rapportant à l'enfant ou au jeune homme (voir annexe I).

Quand un enfant arrive au séminaire, il ne vient pas seul; l'éducation reçue dans la famille, l'influence du milieu et divers éléments l'accompagnent et continuent à peser sur sa conduite. S'il est important d'examiner le sujet isolément, il l'est plus encore de faire cet examen en connexion avec le complexe des circonstances qui l'entourent. Ici vaut également ce que, en un autre sens, disait un médecin cité par le docteur Biot : « Si, faute de temps pour observer un malade, je devais choisir entre réduire l'interrogatoire ou abréger l'examen clinique, je sacrifierais ce dernier et j'emploierais mon temps à connaître minutieusement l'histoire de la maladie et le déroulement des symptômes pendant son évolution [2]. »

De toute l'histoire de l'enfant, le plus important est ce qui se rapporte à sa famille. Il convient de l'avoir bien présent à l'esprit lors de l'examen préalable à l'admission. Cette connaissance du conditionnement familial du candidat, ajoutée aux autres données, apporte ainsi tous les éléments qui permettront d'établir le diagnostic final et aideront pour la formation ultérieure du candidat, à supposer qu'il soit admis. Si le climat religieux de la famille est important, sa situation économique ne l'est pas moins. L'enfant de famille aisée et celui d'une famille pauvre peuvent avoir une psychologie particulière, avec des répercussions sur la conduite qui peut-être dureront toute la vie. Bien que les médecins ne soient pas d'accord sur les questions d'hérédité, il n'y a nul doute que certaines tares chez les ascendants peuvent entraîner des répercussions sérieuses sur les enfants. L'alcoolisme, les maladies nerveuses des parents peuvent être la clé de certaines anomalies que nous observons chez le séminariste et dont nous n'avions pas trouvé l'explication par ailleurs.

Le milieu façonne très souvent les individus. Il est donc

2. R. Biot et P. Galimard, *Guide médical des vocations sacerdotales et religieuses*, Spes, Paris, 1952, p. 115.

intéressant de connaître le niveau religieux, moral, économique du village. Les enfants gâtés ont souvent un caractère mou, ceux élevés trop sévèrement sont parfois des révoltés, ou bien manquent de personnalité. Généralement, le fils unique reçoit une éducation différente de celle d'un enfant de famille nombreuse, de même l'aîné et le dernier d'une famille. Ces données ont une grande valeur psychologique, et les éducateurs les oublient trop souvent.

Sur le point précis de la vocation, il est très important de savoir si elle vient d'une décision personnelle ou si elle a été suggérée par les parents, par un maître, par le curé... Il est intéressant aussi de connaître l'attitude des parents vis-à-vis de celle-ci.

La fiche de renseignements comprend une série de questions se rapportant à l'enfant : sa santé, son niveau scolaire, sa capacité intellectuelle, ses qualités morales, ses défauts les plus remarquables. Elle se termine par quelques questions sur sa vie de piété.

Par cette information préalable, on cherche à atteindre deux objectifs : 1) Découvrir les données qui pourraient être des contre-indications pour admettre l'enfant. 2) Réunir les éléments qui permettront une formation individualisée des élèves. En ce qui concerne le premier objectif, il est certain que c'est dans une très faible proportion que l'on trouvera des données vraiment importantes. Mais même un seul cas utile justifierait le questionnaire. Quant au second objectif, sans aucun doute il sera plus facile à réaliser.

Freud a découvert l'inconscient. On ne peut nier que les idées freudiennes aient ouvert de nouveaux horizons dans le domaine de l'éducation [3]. Tous les apports profonds du milieu familial, local, influencent la personnalité et modifient le comportement suivant les circonstances. Le manque d'information sur ces données peut donc obliger ensuite à tâtonner sans réussir à faire éclore ce qui existe en puissance dans chaque âme.

Examen médical.

Pie XII, dans l'exhortation *Menti Nostrae,* conseille l'avis du médecin comme conclusion à un examen préalable à l'ad-

3. Vera Passeri Pignoni, *La pedagogia freudiana,* en *Revista Cala-*

mission[4]. Si jusqu'à présent on a pu négliger cette formalité, les progrès réalisés par la médecine ces dernières années rendent indispensable la collaboration du médecin. « Il nous faut reconnaître, dit le cardinal Gerlier, que l'on n'a peut-être pas donné à ce problème dans le passé toute l'importance qu'il mérite. Les évêques savent mieux que personne de quelles inquiétudes douloureuses on a payé parfois des ignorances lamentables ou des imprudences volontaires en cette matière[5]. » Les dangers se sont accrus dernièrement, car, comme dit le pape, « la guerre a profondément marqué la génération actuelle et l'a détraquée de diverses façons ».

Nous pouvons réduire aux points suivants les tâches de l'examen médical :

a) Investigation des défauts physiques et des maladies probables qui rendent le sujet inapte au sacerdoce.

b) Examen des dispositions pathologiques latentes qui pourraient faire leur apparition le jour où l'on exigerait un effort ou au moment où le jeune atteindra l'âge de la maturité.

c) Examen des troubles qui pourraient venir d'antécédents pathologiques dans la famille ou chez le sujet lui-même.

Pour ce qui est de notre propre expérience, nous avons fait faire une radiographie du thorax de tous les élèves pour nous assurer qu'ils ne présentaient pas de lésion pulmonaire ou cardiaque. Muni de cette donnée, un médecin s'est consacré, pendant toute la durée du « cursillo », à établir la fiche médicale que nous présentons à l'annexe II, grâce à un examen minutieux des candidats.

Un eunuque, quelques lésions du cœur et d'autres anomalies ont été découverts à cet examen. Le rôle du médecin a été très utile, non seulement pour l'élimination de certains cas, mais aussi pour le comportement à l'égard d'un grand nombre des élèves admis. On a découvert pour la première fois, chez des sujets qui les ignoraient, des caries dentaires, des ablations d'amygdales à faire, des débuts de lésions organiques. On a donc pu facilement porter remède à ce qui aurait pu être la cause de troubles postérieurs[6].

sancia, III (1957), pp. 273-288. Souligne les graves erreurs que peut provoquer l'application de la doctrine freudienne en éducation.

4. *Menti Nostrae.*

5. Joseph Geraud, *La santé chez les candidats au sacerdoce.*

6. Il a été découvert plus d'un cas d'hermaphrodisme seulement après la fin du cours de philosophie. Si un examen médical avait été fait avant l'admission, des cas de ce genre ne se seraient pas produits.

Examen d'équilibre psychique.

Les deux grandes innovations de notre « cursillo » ont été l'intervention d'un médecin psychiatre et la collaboration d'un psychologue spécialement chargé de l'étude du niveau mental, par des épreuves et des tests d'exploration mentale.

Dans les problèmes que pose la direction des âmes[7], on se fait lentement à l'idée d'une collaboration plus étroite du prêtre avec le médecin et en particulier avec le psychiatre.

Nous avons déjà rapporté les termes de l'exhortation *Menti Nostrae,* qui, si nous avons bien compris les paroles du pape, se réfèrent plus à des problèmes psychologiques que simplement physiques.

D'autre part, les documents pontificaux insistent sur la nécessité d'apporter une attention spéciale à ce qu'on appelle le « caractère », mais qui serait plus exactement rendu par l'expression « équilibre psychique ». N'est-ce pas parce qu'on a négligé cet aspect que des prêtres, ayant accédé au sacerdoce, sont devenus ensuite très vite des inadaptés, avec toutes les conséquences fâcheuses qui s'ensuivent. Naturellement, des causes complexes ont pu contribuer, dans certains cas, à des issues fâcheuses, indépendamment de toutes prévisions. Cependant plus nombreux, sans doute, sont ceux qui se sont révélés comme tels au cours des années de formation. Ils ont dû quitter le séminaire par manque de cet équilibre psychique indispensable au prêtre qui doit être porteur d'un message de paix et de réconfort.

Tout le monde s'accorde à dire que ces dangers ont augmenté de nos jours, et que les conflits et les tensions d'ordre psychologique et moral tourmentent l'homme de façon accrue. L'angoisse existentielle n'est pas uniquement une spéculation philosophique, mais l'expression de l'âme de notre société, en désarroi dans sa contexture la plus intime. Le candidat au sacerdoce n'est pas un être descendu des nuages et en marge des problèmes de son époque. Dès son enfance il a vécu des expériences douloureuses qui le rendront plus vulnérable et plus exposé aux conflits intérieurs.

Nous pouvons alors nous demander si la psychologie moderne peut nous aider à parvenir à une connaissance plus

7. César Vaca, dans *Seminarios,* nº 3 (1956), pp. 81-85.

profonde de l'homme, et ainsi nous permettre de déceler, en temps voulu, les candidats inaptes au sacerdoce et de corriger les déviations. Les réponses sont diverses suivant la position que l'on a prise vis-à-vis de la psychologie.

Pour quelques-uns, le « bon sens » et les moyens traditionnels employés jusqu'à présent sont suffisants. Ils n'admettent même pas la possibilité d'autres procédés et confondent les aspects, affirmant que la vocation appartient au domaine de la grâce et transcende toute expérimentation humaine. Position commode et absurde en même temps, qui arrête tout progrès et répète inlassablement les mêmes erreurs de discernement.

D'autres, par contre, ont voulu trouver dans la psychologie la panacée qui nous ferait connaître toutes les valeurs et tous les aspects d'un être humain, avec le pronostic de son avenir et les moyens de l'atteindre. Ils demandent à la psychologie ce qu'elle ne peut donner. Elle n'est qu'un moyen de portée limitée et qui doit être complété par d'autres procédés appropriés. Quand ces gens ne voient pas les résultats qu'ils attendaient abusivement de la psychologie, ils l'accusent d'échec manifeste.

Il ne manque pas non plus de gens qui croient comme article de foi ce qui, la plupart du temps, ne sont que simples hypothèses et éventuelles prévisions. D'autres encore se disent psychologues, mais n'ont pas la préparation suffisante.

Notre réponse affirmative est dans l'esprit de l'enseignement de Pie XII. Après avoir énuméré les progrès réalisés par la psychologie dans le domaine de l'éducation, le pape dit, en s'adressant aux directeurs de l'enseignement secondaire : « Il serait inexcusable qu'un professeur ne soit pas suffisamment informé des travaux réalisés dans ce domaine[8]. »

Deux aspects bien définis entrent de plein droit dans l'objet de cette psychologie :

a) Donner des éléments de jugement suffisants permettant d'éliminer certains sujets qui s'adapteraient mal à la vie sacerdotale.

b) Rassembler des données qui permettront l'amélioration de certains aspects de la personnalité, pas toujours décelables

8. *Ecclesia*, 16 janvier 1954, 641. Voir aussi le Discours de Pie XII au XIII[e] Congrès international de Psychologie appliquée, *Ecclesia*, 19 avril 1958, 441.

de prime abord ni même après une étude sérieuse de la personne.

Il arrive que des cas d'obsession, de schizophrénie, de paranoïa, d'hystérie sont latents chez de jeunes garçons et tardent à présenter des symptômes aigus ; mais ils peuvent être dépistés en temps opportun par un spécialiste. La chasteté, telle que l'exige l'Église des candidats au sacerdoce, dépend parfois de facteurs indépendants de la volonté. Une connaissance de ces facteurs peut épargner beaucoup de temps et d'ennui. D'autres fois, une donnée de détail peut être très importante pour le médecin qui en déduit les conséquences. La motivation humaine de la vocation n'est pas toujours aussi évidente et rationnelle qu'elle apparaît à première vue. Derrière un voile d'idéal peut se cacher une personnalité immature, déséquilibrée, déviée. C'est faire œuvre de charité envers l'intéressé et davantage encore envers l'Église, que de découvrir à temps l'origine d'impulsions qui n'ont rien à voir avec un véritable appel au sacerdoce. Nous présentons en annexe le rapport d'un psychiatre sur un élève qu'il qualifie de « psychopathe obsessionnel ». Tous les professeurs qui l'avaient observé pendant le « cursillo » avaient remarqué déjà qu'il s'agissait d'un élève étrange.

Un autre champ dans lequel la psychologie peut exercer son activité est celui de l'éducation. Elle peut faire découvrir les points faibles du tempérament, les aspects moins développés de la personnalité, les richesse virtuelles, données qui, connues de l'éducateur, permettront d'exploiter des énergies qui autrement seraient restées enfouies et incultes.

Dangers et difficultés.

Nous avons déjà signalé les dangers auxquels peut conduire l'emploi arbitraire, disproportionné ou incompétent de procédés ou de méthodes qu'il ne faut considérer que comme des moyens et qu'il ne faut appliquer que dans certaines conditions. Une autre difficulté vient du fait que, chez l'enfant de dix ou douze ans, le centre de la personnalité n'est pas suffisamment fixé pour que l'on puisse établir un diagnostic avec des garanties suffisantes. C'est pourquoi nous avons présenté au psychiatre tous les candidats de vocation tardive, qui sont plus développés, et ceux pour qui nous pensions que les

antécédents héréditaires (parents ou frères aliénés, autres tares psychiques) ou personnels pourraient apporter des éléments intéressants pour établir le diagnostic définitif.

Le climat de défiance qui entoure les épreuves et examens crée aussi une sérieuse difficulté. A vrai dire, ce danger a été presque totalement éliminé par les qualités personnelles du psychiatre, du médecin et du psychologue qui ont formé une excellente équipe de travail et ont su conquérir la confiance et l'amitié des garçons.

Je ne parle pas de la marge d'erreur, inhérente à toute œuvre humaine; elle est plus grande encore ici où il s'agit d'un champ aussi complexe que la personne humaine, pleine de mystère. Je dois dire, pour tranquilliser ceux qui croient davantage aux dangers qu'aux possibilités de ces méthodes, que toutes les précautions voulues sont prises, en plus des mesures ordinaires, au moment de la décision finale.

Dans l'annexe III nous présentons le diagnostic de deux élèves, l'un normal, l'autre anormal[9].

Mesure de l'intelligence.

On a essayé de déterminer le niveau mental par un double procédé : l'examen psychotechnique réalisé par un psychologue spécialiste, puis le travail quotidien du professeur de classe.

a) L'examen psychotechnique. C'est un Père capucin qui l'a fait passer (aidé, la première année, par deux autres religieux de son ordre) en y consacrant toute la durée du « cursillo ». La première année chaque examen s'est passé séparément; la seconde année, étant donné le grand nombre d'élèves, il s'est passé par groupes. On a utilisé le test du P. Ramos, T. C., modifié et complété, la seconde année, par le même expérimentateur, le P. Julio Ollacarizqueta, T. C. La fiche que nous reproduisons à l'annexe IV montrera les objectifs poursuivis, et les éléments de jugement qu'ils peuvent nous apporter.

Pour justifier l'examen psychotechnique, nous reproduisons

9. Le livre *Examen de la personnalité chez les candidats à la prêtrise*, par A. Benko et J. Nuttin, est très intéressant (Louvain, 1955).

cette citation de Meili qui répond à une des objections les plus courantes contre l'emploi des tests :

> En dépit de la grande diffusion acquise actuellement par les tests, et malgré les nombreuses preuves d'utilité qu'ils ont données, ceux-ci soulèvent encore certaines objections. On pense par exemple que les tests sont inutiles puisque le maître, qui passe beaucoup de temps avec les enfants, joue et travaille avec eux, a bien des occasions de se former un jugement sur leurs qualités. De même, certains hommes d'affaires ou chefs du personnel croient connaître parfaitement les qualités des hommes qui travaillent avec eux. Nous ne nierons pas que certaines personnes sont spécialement douées pour connaître les autres. Il me semble pourtant nécessaire, devant de telles prétentions, de déterminer empiriquement dans quelle mesure nous sommes capables d'évaluer l'intelligence des autres. Ayant essayé de le faire, d'un point de vue critique, soit pour moi-même, soit pour les autres, je ne serai pas trop optimiste. On se fait très facilement une certaine opinion sur l'intelligence d'un homme, mais quand nous voulons préciser cette impression de la situer dans une graduation, nous ne sommes plus du tout sûr de nous. J'ai eu fréquemment l'occasion de remarquer cela en interrogeant des instituteurs ou en leur demandant de répartir leurs élèves par petits groupes, suivant leur degré d'intelligence. Dans de tels cas, les jugements sont toujours erronés [10].

Nous dirons finalement que nous ne devons pas demander aux tests ce qu'ils ne peuvent pas nous donner. Ils apportent des données réelles, mais si nous nous passons d'autres éléments de jugement, le résultat peut être complètement faux. Supposons que le coefficient intellectuel donné par le test soit élevé, si à côté de cela des éléments caractériels annulent cette capacité intellectuelle (par exemple la paresse, la versatilité, la superficialité), les résultats faussés ne sont pas à attribuer au procédé psychotechnique, mais à la faute d'orientation des éducateurs.

10. R. Meili, *Manual del Psicodiagnóstico psicológico*, Madrid, 1955.

b) Les classes. Chaque « cursillo » comprenait quatre cours par jour : espagnol, mathématiques, géographie et religion. Il y avait aussi de l'écriture, des dictées et des répétitions de musique. Le but de ces cours était de connaître le niveau scolaire de chaque élève, et aussi, dans la mesure du possible, leur capacité intellectuelle, et les qualités morales perçues à travers ses réactions scolaires. Travail ardu et ingrat, mais très important puisqu'il permet de rassembler, à la fin du « cursillo », une série de données qui concourent au jugement global de l'élève.

La vie durant le « cursillo ».

Un élément très important du « cursillo » est la vie à l'intérieur du séminaire. Son régime est suffisamment souple et attrayant pour que se crée un climat de bien-être sensible dès les premiers jours. Grâce au bain quotidien et aux jeux convenablement répartis, les enfants s'épanouissent, tandis que les professeurs peuvent les observer. A la fin du « cursillo », nous avions pu saisir les traits dominants de chaque élève.

Résumé final.

Tous ceux qui ont pris part au « cursillo » remplissent la fiche correspondante. Toutes les données sont résumées en une fiche globale, dont nous présentons le modèle à l'annexe V. C'est cette fiche qui donne une appréciation générale de l'élève et sert à formuler le jugement définitif. C'est un matériel précieux avec lequel nous devons compter dès le jour de l'entrée d'un élève au séminaire.

Teodoro del Arroyo.
Supérieur au Grand Séminaire de Saragosse.

ANNEXE I

Séminaire Métropolitain
Saragosse

Information confidentielle

Enfant .....

Avis :

1) Pour remplir ce questionnaire, il suffit de souligner à chaque question ce qui se rapporte à l'enfant.

2) La ligne qui reste libre après chaque question sert à expliquer une idée ou à ajouter quelque observation.

Antécédents :

1) Attitude religieuse des parents :
— très bonne, bonne, moyenne ou déficiente...

2) Situation financière :
— très bonne, bonne, passable, pauvre, misérable...

3) Santé : il y a eu :
— tuberculose chez les parents, frères, oncles;
— grands alcooliques chez les parents, frères, oncles, grands-parents;
— malades mentaux chez les parents, frères, oncles, grands-parents;
— syphilis chez les parents, frères, oncles, grands-parents.

4) Ambiance dans laquelle il s'est développé :
— Village religieux, indifférent, froid, de basse moralité, difficultés financières...
— Climat familial d'abondance, travail, austérité, exigence trop stricte du devoir...
— Étant fils unique, l'aîné ou le plus jeune, il a été choyé et dorloté...

5) Origine de sa vocation :
— Insinuation du curé ou d'un autre prêtre, de parents, de la famille, propre initiative...
— Il ne s'est pas agi des parents, position qu'ils adoptent : ils l'acceptent avec plaisir, la tolèrent, s'opposent...
— Les parents ont-ils des vues égoïstes? Prétendent-ils le laisser quelques années uniquement?

Données sur l'enfant :

1) Peut-on remarquer quelque anomalie nerveuse, de caractère, de santé, retard mental ?

2) La préparation scolaire a été : normale, anormale, très bonne, très mauvaise... Il est bien, moyennement, mal préparé...

3) Sa capacité intellectuelle est très bonne, bonne, courante, déficiente...

4) A-t-on pu observer chez lui quelque mauvaise inclination, mensonge, vol, égoïsme, excessive légèreté, manque de respect, mauvaises habitudes ?

5) Bonnes qualités les plus notoires : travailleur, désintéressé, obéissant, respectueux, loyal...

6) Vie de piété :

Il n'a pas cultivé sa vie spirituelle...

Il n'a pas fréquenté les sacrements chaque semaine, chaque mois, chaque année...

... août 195..

ANNEXE II

FICHE MÉDICALE

Nom ..... Age .....
Né à ..... Le .....
Il vit à ..... Depuis .....

I. — ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX

Parents :

Santé habituelle ..... Constitution .....
Tempérament ..... Consanguinité .....
Maladies chroniques ..... Maladies contagieuses .....
Maladies héréditaires ..... Alcoolisme .....
Tares organiques .....

Ils ont eu ..... enfants. Sont morts .....
Causes .....
Fausses couches ..... De combien de mois .....
Profession du père .....

Frères :

État de santé ..... Maladies .....
Tares organiques .....
L'élève est le quantième entre ses frères et sœurs ?

Grands-parents :

Paternels .....
Maternels .....

II. — ANTÉCÉDENTS PERSONNELS

Période natale .....
Naissance et allaitement .....
Enfance : Dentition ? .....
Quand a-t-il commencé à marcher ? ..... et à parler ? .....
Maladies .....
Interventions chirurgicales auxquelles il a été soumis ? .....
Genre de vie .....
Sports qu'il a pratiqués et qu'il pratique .....
Vaccinations : antivariolique ..... antityphique .....
antidiphtérique .....
A-t-il déjà reçu le sérum antitétanique ou anticharbonneux ..

III. — ÉTAT DE SANTÉ ACTUEL

Exploration :

Santé ..... État de nutrition .....
Angle xiphoïdéen ..... Constitution .....
Peau et muqueuses .....

Appareil respiratoire :

Fosses nasales .....
Poumons
Bronches ..... Plèvres .....

Appareil circulatoire :

Pouls : au repos ..... après l'effort .....
Récupération .....
Tonus cardiaque .....
Tension artérielle : maxima ..... minima .....

Appareil digestif :

Appétit ..... Constipation .....
Bouche et dents .....
Pharynx .....

Appareil génito-urinaire :

Énurésie ..... Autres troubles .....

Appareil locomoteur.

Système nerveux :

Rêves ..... Somnambulisme .....
Réflexes : pupilaires ..... cutanés ..... tendineux .....
Tremblement .....
Vagotonie ..... Sympathicotomie .....
Équilibre neurovégétatif .....
Adénopathies .....
Caractères sexuels : primaires ..... secondaires .....
Endocrinopathies .....
Déformations osseuses .....

Les sens :

Yeux ..... Oreilles .....
Taille ..... Poids ..... Périmètre thoracique .....

ÉPREUVES COMPLÉMENTAIRES

Métabolisme basal .....

Analyse d'urine	Couleurs.	Analyse du sang	Formule et numération.
	Densité.		Vitesse et sédimentation.
	Albumine.		Réaction de Bordet.
	Glucose.		Wassermann.

Cutiréaction tyberculinique .....
Radioscopie ou radiographie du thorax .....
Autres épreuves .....

IV. — AVIS MÉDICAL SUR L'ÉLÈVE

.... le ....

ANNEXE III (a)

PSYCHODIAGNOSTIC DE RORSCHACH

Élève ..... Expédient ..... Année .....
Age ..... Fiche n° ..... Année .....

Date à laquelle a lieu le test .....

Le test commence à .. heures — Nombre de questions.
il finit à ..... heures. — Méthode d'aperception.
Durée ..... — Succession.
Duré moyenne par R..... — Variabilité.

Type de résonance : o % = $\frac{\text{o} \times 100}{\text{Nombre de réponses}}$ =

Diagnostic : Intelligence un peu au-dessus de la moyenne avec fantaisie et bonne humeur. Pensée abstraite et théorique

philosophique très active, un peu détailliste, doué du point de vue artistique, peu de contact avec la réalité, affectivité vive, très variable, mais dominée.

Il existe des tendances oppositionnistes du type de manque de confiance en soi, timidité, scrupules, etc., et le complexe intellectuel qui existe semble être dû à ces mêmes tendances oppositionnistes.

ANNEXE III (b)

PSYCHODIAGNOSTIC

Diagnostic : Intelligence en-dessous de la moyenne à prédominance reproductive, déprimé, mal adapté à l'ambiance, affectivité pauvre, tendances oppositionnistes, ambivalence affective, doute, incapacité de décision, choc couleur. Il semble être un psychopathe obsessif.

ANNEXE IV

Séminaire Métropolitain
Saragosse

Fiche d'exploration psychologique n° ...

(Méthode du P. Julio Ollacarizqueta Poza, T. C.)

Élève : N. N. Age : 22 ans et 5 mois

Date de l'exploration ..... le .....

EXPLORATION MENTALE

Profil quantitatif	Profil qualitatif
Fonctions M.	*Type réactif*
1. Attention.	Logique méthodique.
2. Perception.	Imaginatif.
3. Mémoire sensitive.	Auditif.
4. Mémoire intellective.	Logique.
5. Association déductive.	Incorrect.
6. Jugement.	Logique.
7. Abstraction.	Illogique.
8. Différenciation.	Parcellaire.
9. Raisonnement.	Logique.
10. Compréhension.	Logique.
Quotation :	Quotation :

ORIENTATION MENTALE

1. Abstrait.
2. Concret.
3. Productif.
4. Reproductif.
5. Amplitude sineidéthétique.

TEINTE INTELLECTUELLE

1. Profond ou superficiel.
2. Flexible ou rigide.
3. Rapide ou lent.
4. Émotif ou inémotif.
5. Actif ou inactif.

Age mental : 14 ans.
Coefficient intellectuel : 0,74.
Méthode de probation : acceptable.

Type d'orientation : reproductif.
émotif.
Type de caractère : réaliste.
Index de capacité mentale : n'arrive pas à être positif.
Index de rendement mental : négatif.

Observations : Plus de la moitié des fonctions mentales ne dépassent pas celles d'un enfant de douze ans. On enregistre ce même infantilisme dans le test de Szondi. Dans le psychodiagnostic de Rorschach, il se reflète comme éminemment reproductif, détailliste et concret (inapte aux études philosophiques). Réaliste, extraverti, opportuniste.

Diagnostic : peu intelligent, rendement négatif.

Saragosse, le ...

Signé : Le Psychologue.

ANNEXE V

Séminaire Métropolitain
Saragosse

Photo.

SÉANCES PRÉPARATOIRES A L'ADMISSION

Fiche de l'élève :

I. Nature :

Age ..... Né à ..... le .....
Fils de ..... et de .....
Habite : n° ...., rue .....

II. Antécédents :
III. Examen médical.
IV. Examen psychiatrique.
V. Profil psychologique.

VI. Test de Raven.
VII. Préparation académique.
a) religion ; *b*) espagnol ; *c*) géog. et hist. ; *d*) math.
VIII. Jugement des professeurs.
IX. Jugement moral.
X. Résumé.

..... est ..... admis pour suivre ..... année.

CRISE ET DEVENIR DU SACERDOCE

Nous voudrions rendre compte ici d'une enquête sur la vocation sacerdotale effectuée par un prêtre suisse en 1951-1952, en vue d'une thèse de psycho-pédagogie à l'Université de Fribourg. Les résultats de ce travail ont été publiés en un volume de 318 pages qui porte l'imprimatur de l'ordinaire mais ne se trouve pas dans le commerce[1].

Si la vocation est un appel de Dieu, elle n'en est pas moins déterminée secondairement et dans ses formes par des conditions qu'il n'est pas inutile de connaître : « gratia supponit naturam ». L'auteur s'attache, quant à lui, aux conditions psychologiques de la vocation. Il essaie, « au moyen des méthodes de la psychologie empirique, d'atteindre les facteurs internes et externes qui peuvent agir sur le choix de la vocation sacerdotale, que ce soit pour la provoquer ou pour la gêner » (préface).

Qu'il y ait crise dans le recrutement sacerdotal, personne ne pourra le nier. Mais Crottogini constate aussi qu'il y a crise à l'intérieur même des vocations, crises qui posent à beaucoup de jeunes séminaristes, parfois à des prêtres, un problème grave, des questions vitales[2].

1. Jakob Crottogini, *Werden und Krise des Priesterberufes*, Benziger-Verlag, Einsiedeln, 1955, et Institut de Pédagogie et de Psychologie appliquée de l'Université de Fribourg (Suisse).

2. L'auteur fut durant plusieurs années professeur dans une école apostolique.

Justification théologique de l'enquête.

L'auteur reconnaît les limites auxquelles se heurte nécessairement un pareil travail. Nombreux sont en effet les facteurs qui interviennent dans la naissance et le développement d'une vocation, quelle qu'elle soit, et qui ne seront jamais tous décelables clairement. Mais pour ce qui est de la vocation sacerdotale et religieuse, il y a une difficulté propre : comme toute vocation, elle est un appel de Dieu, mais ici c'est l'Église qui en est juge en dernier ressort — car il s'agit d'un ministre de l'Église — et c'est elle qui appelle après avoir jugé des capacités et des intentions. Elle est aussi un mystère et un miracle de la grâce divine. Comment pouvons-nous alors la soumettre à une enquête psychologique ?

Toute vocation, venant de Dieu, est prévue de toute éternité. C'est de lui aussi que viennent les dispositions et leur développement. Il y a toute une préhistoire qui échappe à l'investigation humaine jusqu'au jour du choix, qui est une réponse de la créature à l'appel divin.

Lorsqu'il s'agit de vocation sacerdotale, Dieu intervient sans doute de façon particulière. Il place l'enfant dans un milieu permettant de développer en lui les conditions de sa réponse d'homme[3] et il lui donne les dispositions nécessaires. L'adolescent ou le jeune homme prend conscience de sa vocation, puis il se décide. Dans l'acte de décision, sa liberté et son action interviennent. Mais l'Église elle aussi intervient, car c'est elle qui appelle ses ministres. Elle contrôle les dispositions du candidat et éprouve sa décision, ses intentions, autrement dit elle « contrôle les facteurs par lesquels se manifeste l'appel de Dieu » (p. 11), puis elle fait sien cet appel et le certifie, le consacre, par l'Ordination.

Mais l'Église ne peut contrôler que ce qui est contrôlable, c'est-à-dire les signes extérieurs de la vocation, la situation concrète du candidat par où se manifeste le mystère de l'appel. C'est sur ces éléments qu'une étude scientifique se justifie, mais sur eux seuls. On ne contrôle certes pas la grâce divine, mais on l'atteint d'une certaine manière indirecte-

3. Il s'agit, bien sûr, dans cette première analyse de l'histoire idéale d'une vocation, des traits fondamentaux.

ment. Les facteurs dont l'étude scientifique est possible — dispositions intellectuelles, morales, religieuses, éducation, milieu — déterminent une certaine légitimité immanente de la vocation, sans pour autant porter atteinte à la liberté de la grâce, ni à la liberté de la créature.

État présent des recherches.

Nous possédons, depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours, d'innombrables écrits sur le sens et la mission du sacerdoce du point de vue du dogme, de la morale, du droit, comme du point de vue spirituel[4]. « Mais ce n'est que tout récemment que l'on s'est intéressé à l'aspect psychologique de ce problème et, là encore, très rarement du point de vue empirique » (p. 16). L'auteur rappelle ici les ouvrages du chanoine Boulard[5] (le premier en ce domaine) et de J. A. Nabais[6]. Ce dernier ayant compté les entrées et sorties des candidats au sacerdoce dans les petits et grands séminaires du Portugal de 1930 à 1952 constate que, *malgré l'accroissement constant des candidats, le nombre effectif des ordinations devient d'année en année plus petit*[7].

Quelle est la raison de cet état de choses, et comment y faire face? J. A. Nabais essaie d'y répondre et entreprend à ce sujet une analyse spéculative de la notion de « vocation » où il s'écarte quelque peu — et non sans hésitation — de la conception traditionnelle. D'après lui, « l'appel divin se manifeste essentiellement dans les capacités physiques, intellectuelles et morales du candidat, le tout étant lié à l'intention droite. L'appel de l'évêque qui, d'après Lahitton et le décret de Pie X[8], constitue un élément essentiel de la vocation, ne serait que condition *sine que non* de sa réalisation[9]. Nabais croit pouvoir s'appuyer sur l'encyclique de Pie XI *Ad catholici sacerdotii,* et souligne le caractère libre de la grâce, donc

4. Crottogini nous donne en notes et en fin de volume une bibliographie très complète et en toutes langues.
5. *Essor ou déclin du clergé français* (Éd. du Cerf, 1950).
6. *A Vocação a luz da Psycologia moderna* (Porto, 1953).
7. C'est nous qui soulignons.
8. J. Lahitton, *La vocation sacerdotale* (Paris, 1909, 1914); Pie X, *Acta Apostolicae Sedis,* IV (1912), p. 485.
9. Crottogini, p. 18.

l'absence de faute morale dans le refus de l'appel. Pour lui *le nombre croissant de défections s'explique par le fait que les déterminations et ordonnances de l'Église concernant le choix et l'acceptation des candidats dans les séminaires ne sont pas appliquées avec suffisamment de rigueur*[10]. Il demande en conséquence que les responsables aient une connaissance exacte des signes d'une vocation authentique et une science psycho-pédagogique apte à leur donner la compétence voulue pour distinguer les vocations « authentiques » des « fausses ».

Crottogini cite ensuite l'enquête précieuse de John J. Campbell[11] effectuée auprès de 1 200 jeunes laïcs américains, et l'article de Schenk et Ed. Joyce[12] sur les origines sociologiques des étudiants catholiques aux U.S.A.; enfin l'enquête effectuée en Argentine[13] et celle du P. Babin[14]. Cette dernière montre où vont les préférences des jeunes de nos écoles : le missionnaire dans les pays païens vient en premier lieu, puis les prêtres voués à l'apostolat en milieu ouvrier (aumôniers et prêtres-ouvriers). En dernières places le professeur, le moine et le chapelain d'un sanctuaire marial! Les qualités premières qu'ils réclament du prêtre sont l'amitié et la bonté à l'égard des hommes, puis un comportement joyeux, la compréhension, en troisième lieu seulement les qualités spécifiquement spirituelles[15].

Méthode.

Pour l'élaboration de son étude, Crottogini choisit la méthode d'enquête écrite, la seule utilisée jusqu'à présent dans ce domaine des vocations, et plus spécialement l'enquête à base de questionnaire. Celui-ci fut d'abord constitué de façon provisoire, soumis à une quarantaine de prêtres et séminaristes,

10. C'est nous qui soulignons.

11. J. Campbell, *Eighty per cent said no,* in *National Catholic Weekly Review,* 19 janvier 1952, pp. 414-416.

12. P. Schenk et Ed. Joyce, *Where do priestly vocations come from?* in *The Shield* (Cincinnati, Ohio), avril 1953, pp. 16 et 26.

13. *L'actualité religieuse dans le monde,* n° 12, 15 septembre 1953, p. 23.

14. P. Babin, *Ce que les jeunes pensent du prêtre et de la vie religieuse,* in *Lumen Vitae,* vol. VIII (1953), n° 4, pp. 667-681.

15. Voir aussi A. Bardecki, *Psychologie et la vocation sacerdotale,* in *Vocations sacerdotales et religieuses* (1954), n° 187, pp. 150-154.

puis recomposé et limité à quatre-vingt-cinq questions présentées souvent de façon à laisser le champ libre à des réponses développées. Ces questions furent divisées en quatre groupes : origine et famille ; — école ; — genèse de la vocation ; — études spécialisées. Puis l'enquête fut effectuée par l'auteur lui-même (sauf dans cinq cas). En *Suisse* d'abord auprès de cinq séminaires diocésains, un convict et vingt-quatre maisons d'études de dix-neuf ordres et congrégations. Puis en Allemagne, en Autriche (deux séminaires et deux instituts religieux), et en France (deux instituts religieux). Enfin une soixantaine de questionnaires furent envoyés personnellement à des prêtres. Il fut toujours spécifié que *l'anonymat* le plus strict devait être respecté afin de donner aux réponses un caractère parfaitement libre. Sur *850* questionnaires *621* (soit 73,1 %) obtinrent des réponses utilisables.

Le questionnaire

Les quatre-vingt-cinq questions écrites se divisent en trois groupes : 1) Les questions relatives au *milieu* (origine, famille, milieu religieux, éducation et écoles). 2) Les questions relatives à la *vie personnelle* (dons particuliers, succès scolaires et universitaires, intérêts, tempérament, dispositions morales et religieuses, vie sexuelle, vie affective, attrait pour l'autre sexe, problèmes du célibat). 3) Influences des *facteurs externes et internes* sur la vocation (apparition de la vocation, occasions, décision, crises, autres attraits, vocation séculière ou religieuse, influences décisives, motifs intérieurs).

Nous ne rapporterons ici que les données les plus intéressantes et plus proches de nos préoccupations.

1) *Milieu.*

Famille. Les statistiques montrent pour la Suisse un certain équilibre entre la ville et la campagne comme lieu d'origine, tandis que les autres pays ont un pourcentage plus élevé pour la ville (63,8 %). La profession du père est très variée ; dans l'ensemble, ce sont les classes moyennes qui fournissent le plus grand nombre de vocations ; dans les pays de tradition

solide comme la Suisse, les familles paysannes viennent au premier rang. Les familles nombreuses sont les plus riches en vocations (en moyenne six enfants) et dans un grand nombre de cas c'est l'aîné qui entre au séminaire ou au noviciat. La plupart des vocations sont nées dans des familles catholiques (père et mère pratiquants) et presque toujours c'est l'éducation maternelle qui a été déterminante.

Écoles. En Suisse, les deux tiers des prêtres et séminaristes questionnés ont fait leurs premières études (jusqu'à quatorze ans) dans une école catholique, alors que dans les autres pays la proportion est inverse. Pour les études secondaires il en est de même (8,9 % dans lycées et collèges neutres en Suisse, 65,8 % à l'étranger). Ceci ne signifie pas toujours un choix délibéré, mais plus simplement le manque d'écoles catholiques. Il est à remarquer cependant qu'à la question : « L'école secondaire catholique vous paraît-elle préférable à l'école neutre pour un futur séminariste? » 62,4 % des Suisses ont répondu *oui*; 32,7 % seulement des étrangers ont fait la même réponse. Il faudrait citer ici les raisons données de part et d'autre et tenir compte du fait que les partisans de l'école catholique n'ont pas fait eux-mêmes l'expérience de l'école neutre. La conclusion que l'on peut en tirer (et qui est en fait évoquée par certaines réponses) est que ce n'est pas l'école mais plutôt la famille qui est ici déterminante.

Particulièrement significatives ici sont les réponses concernant l'instruction religieuse. Un tiers des répondants déclare que cette instruction a joué un rôle dans leur vocation, la plupart du temps, il est vrai, surtout par la personnalité du catéchiste (donc aussi indépendamment du cours lui-même). A la question : « Étiez-vous satisfait du cours de religion? » 56 % ont répondu *non*, 30 % seulement *oui*! Ici aussi il faudrait citer les commentaires qui accompagnent certaines réponses. Crottogini remarque que les écoles catholiques ne sont guère mieux placées que les autres. Cette insuffisance est due à l'absence de psychologie et de méthodes pédagogiques de beaucoup de professeurs ou à leur formation trop intellectuelle et trop abstraite.

Une conclusion semblable peut être tirée des réponses relatives à l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans les séminaires : trop abstrait, schématique, absence de vie, absence de relation avec la vie intérieure, enseignement en latin parfois, système et non découverte de Dieu, peu orienté

vers la catéchèse profonde, la proclamation de la Parole, trop spéculatif, trop rationnel, anachronique (d'ailleurs 64 % des séminaristes aspirent à la fin de leurs études).

D'autres questions relatives au milieu concernent l'influence des amis, de professeurs et d'autres personnalités, des mouvements de jeunesse, des lectures, etc. Il ressort ainsi que la majorité des prêtres et séminaristes ont été membres d'un mouvement de jeunesse catholique et que beaucoup reconnaissent l'influence heureuse de ce mouvement sur leur vocation. En ce qui concerne les lectures, 50 % reconnaissent l'influence positive de certains livres, mais il ne s'agit en général ni de l'Écriture Sainte (7 %) ni des livres pour la jeunesse (7,3 %). Les biogaphies viennent au premier rang (31,1 % : Histoire d'une âme, Curé d'Ars, saint Paul); avec les ouvrages religieux (31,1 %), dont en tout premier lieu les livres de Romano Guardini; ensuite les romans (12,7 %) : Bernanos, Gertrude von Le Fort...

Au premier rang des personnalités, dont 50 % des interrogés reconnaissent l'influence, se trouvent les confesseurs et les directeurs de conscience.

Beaucoup de séminaristes — en Suisse et en Allemagne — sont obligés de travailler durant les vacances (usines, bureaux, etc.) pour payer leurs études. La plupart reconnaissent le bienfait de cette expérience. C'est pour les mêmes raisons que 90 % se déclarent en faveur du service militaire : excellente occasion d'éprouver l'authenticité de la vocation, contact avec d'autres milieux, meilleure connaissance des hommes, frottement des caractères, entraînement physique...

2) *La vie personnelle.*

L'auteur souligne ici les limites d'un questionnaire, les réponses étant souvent trop vagues — sauf en ce qui concerne le problème sexuel.

Les matières scolaires préférées sont les langues (vivantes ou mortes), l'histoire, les sciences naturelles. On constate une réticence marquée à l'égard des sciences exactes et abstraites (54 %), mais surtout une variété très grande dans les goûts personnels, ce qui est assez normal, le prêtre n'étant pas au départ un « spécialiste ».

Une autre question porte sur les *dispositions religieuses*

durant la période scolaire, et le sens de *l'obéissance*. 64 % environ des réponses reconnaissent des dispositions ou le goût des choses religieuses (prière, liturgie...) tandis que les autres (36 %) ne se sont pas sentis particulièrement attirés. Quant à l'obéissance, 83 % déclarent qu'elle ne paraissait pas leur poser de problème.

Problèmes d'ordre sexuel.

La question 42 porte sur la crise de la puberté et les difficultés sexuelles qui y sont liées. L'auteur souligne d'abord le pourcentage élevé (97 %) des réponses à cette question et leur objectivité, ce qui est un « signe réjouissant de la liberté intérieure et de l'ouverture naturelle de la génération actuelle à l'égard de ces problèmes délicats » (p. 148):

Beaucoup reconnaissent avoir eu à surmonter — durant une période plus ou moins longue — des difficultés considérables, d'ailleurs très variables quant à leur forme. Si l'on compare ces données et ces statistiques à d'autres semblables, mais portant sur d'autres milieux, on constate ici une catégorie privilégiée. Ceci s'explique par l'atmosphère familiale, mais aussi par l'attirance déjà forte d'un idéal élevé. Soulignons aussi l'absence d'éducation sexuelle critiquée par beaucoup de séminaristes. Certains ne furent pleinement éclairés qu'aux dernières années de séminaire. Quelques-uns enfin relatent qu'ils ont longtemps pratiqué la masturbation sans savoir que c'était une faute.

Un tiers des répondants déclare avoir surmonté assez facilement ces difficultés, les autres n'y étant parvenu qu'après de longues luttes, six seulement déclarent n'y être pas encore parvenu au moment où les réponses furent rédigées.

« Ces difficultés ont-elles eu des conséquences durant un certain temps sur votre désir de devenir prêtres ? » « Elles ont posé le problème de notre vocation », répondent environ 43 %, ceci montre bien que beaucoup de jeunes ne se rendent pas assez compte que la maîtrise des tendances sexuelles ne s'obtient la plupart du temps que par une lutte qui n'exclut pas les chutes.

Il faudrait citer ici aussi quelques réponses en détail. Plusieurs se plaignent d'avoir été trop peu ou mal aidés. L'un

des répondants, longuement cité par l'auteur, rapporte qu'ayant décidé de quitter le séminaire à cause de ces difficultés sexuelles, il fut finalement sauvé grâce un médecin et à un orienteur professionnel qui tous deux lui conseillèrent fortement de tenir bon, alors que son directeur au séminaire conseillait le départ.

En conclusion, l'auteur se demande si bien des jeunes vocations ne pourraient pas être sauvées par une direction et une aide religieuse et psychologique plus sérieuse. Les confesseurs et directeurs sont encore trop souvent superficiels, mal informés, pas assez attentifs ou maladroits. La psychologie, spécialement la « psychologie des profondeurs », devrait être davantage exploitée.

Une autre question (44) porte plus spécialement sur les relations affectives avec une jeune fille : « Avez-vous éprouvé au moment de la puberté ou après (avant vos études théologiques), un amour sérieux pour une jeune fille ? Combien de temps ? Influence sur votre développement ultérieur ? »

Il s'agit ici non pas de relations d'ordre sexuel, mais de liens affectifs profonds. 43 % ont répondu oui, mais les nuances sont très variées, car il s'agit aussi bien d'un penchant ignoré du partenaire que d'amitié profonde, et de durée variable. Plus de la moitié (63 %) déclare que cette expérience a eu une influence positive sur le développement de la vocation. Pour quelques-uns elle a été négative (a conduit à des difficultés d'ordre sexuel ou troublé leur vocation) ; les autres n'ont rien dit ou ont déclaré ne pouvoir encore se prononcer. Quelques-uns enfin (dont un seul déjà prêtre) déclarent que cette amitié subsiste sans danger. Ici évidemment il faudrait pouvoir continuer « l'observation » et suivre le développement de l'expérience. Par ailleurs, les éléments positifs soulignés par les 63 % sont certainement valables (libération des difficultés sexuelles, compréhension profonde des problèmes de l'amour chez les jeunes, conscience plus réaliste et plus forte des exigences du célibat, etc.), mais il est difficile de se prononcer avant la fin d'une vie. Sait-on à trente ans quelles difficultés on aura encore à surmonter ? Et puis il faudrait interroger aussi les anciens séminaristes, ceux qui ont abandonné leur idéal à cause, ou à l'occasion, d'une telle amitié.

A l'opposé, il faudrait analyser l'autre aspect du problème. Combien de prêtres ne sont-ils pas devenus des « célibataires racornis », voire des ennemis de la femme, des cœurs durcis,

par manque de contact humain, par méconnaissance de la femme.

La question 60 pose la question du célibat. Pour deux cinquième des répondants le renoncement au mariage parut relativement facile. A noter que ce pourcentage recouvre celui de ceux qui n'ont pas eu de penchant marqué ou de relation d'amitié à l'égard d'une jeune fille. Les autres au contraire (trois cinquièmes) considèrent que ce renoncement leur fut difficile. Les motifs sont variés et multiples. Pour un très petit nombre c'est la peur de la solitude, ce qui s'explique par l'âge des répondants : seuls ceux qui ont fait l'expérience de la solitude savent ce qu'elle coûte. Plus nombreux sont ceux qui trouvent difficile le renoncement au foyer, aux enfants (28,4 %). La majorité (42,3 %) éprouve durement l'absence d'une compagne permettant l'épanouissement de l'âme, l'absence de « complément ». On voit que la vie du cœur joue dans tout ceci un rôle plus important que la sexualité.

En conclusion à ce chapitre, Crottogini constate que pour la plupart des prêtres et séminaristes le célibat est un véritable sacrifice qu'ils ne pourront assumer, sublimer, que par un amour profond du Christ et des hommes, par une vie intérieure intense.

3) *Facteurs externes et internes.*

Il est clair que bien des aspects de la naissance et du développement d'une vocation échappent à l'analyse : il y a les éléments inconscients et subconscients, il y a surtout la liberté de l'homme et la grâce de Dieu. Mais l'auteur voudrait, dans ce dernier chapitre et d'après les données élaborées précédemment, montrer « s'il existe des liens formulables statistiquement entre la prise de conscience de la vocation et les données psychologiques saisissables objectivement, en d'autres termes si l'idée de vocation suppose des tendances psychologiques préférencielles quant aux :

point de départ de la vocation ;
circonstances de la genèse de la vocation ;
premières manifestations à autrui ;
crises internes et externes ;

choix définitif entre clergé séculier et régulier ;
motifs internes et externes de la décision. »

Époque où est née la première idée de vocation sacerdotale.

Pour le plus grand nombre, ce fut durant l'enfance et l'école primaire (avant douze ans) puis au lycée ou collège ; pour 9,3 % ce fut après l'âge de seize ans. Or, les psychologues[16] distinguent trois étapes dans le développement des vocations ou des métiers, quels qu'ils soient : l'enfance (jeu), l'adolescence (aventure — création) la jeunesse (concrétisation), les tournants se situant vers dix ans et vers seize ans. Il en résulte qu'il ne faudrait pas admettre de choix en général avant l'âge de seize ans.

En ce qui concerne notre enquête, les premières tendances de vocation manifestées avant l'âge de onze ans relèvent en effet d'abord surtout du rêve et du jeu (on joue à dire la messe, par exemple), plus tard c'est le goût de l'aventure (être missionnaire). Quant aux vocations *nées* après l'âge de seize ans elles constituent des cas particuliers aux formes diverses et qui relèvent en quelque manière de la « vocation tardive ». Ce qui distingue de façon frappante le développement de la vocation sacerdotale des vocations profanes, c'est la permanence, dans la plupart des cas, de cette première pensée durant l'adolescence et la jeunesse, même à travers les difficultés de la puberté, alors que le métier choisi par le jeune homme est assez rarement conforme aux premiers rêves.

Comment expliquer *psychologiquement* cette précocité ? Le milieu familial, l'entourage, l'atmosphère religieuse jouent ici un rôle important. L'âme de l'enfant est évidemment marquée par la liturgie, la prière familiale, la déférence des parents à l'égard du prêtre et de tout ce qui touche à l'Église. Mais il est plus difficile d'expliquer psychologiquement la permanence de l'idéal. L'explication la plus immédiate est que chez nos candidats au sacerdoce il s'agit de dispositions spirituelles naturelles, de goût et sens du sacré, un peu semblables aux dispositions artistiques. Mais il y a aussi l'appel de la grâce qui, encore une fois, échappe à l'analyse humaine.

16. P. Schäfer, E. Spranger, A. Fischer, P. A. Lazarsfeld.

Circonstance de la genèse des vocations.

Il s'agit de la première prise de conscience qui apparaît souvent après un processus sub-conscient. Un certain nombre de répondants (17 %) n'ont plus de souvenir précis à ce sujet. Plus du quart attribuent leur vocation au contact personnel avec un prêtre, mais il est intéressant de souligner ici qu'un grand nombre (plus de la moitié) d'entre eux parlent de prêtres étrangers à la paroisse. Très souvent la vocation est éveillée par une simple question, par une allusion à une vocation possible. Assez nombreux aussi sont ceux qui déclarent avoir éprouvé le premier attrait conscient par le service fréquent de la messe ou par des lectures. Quelques-uns (6 %) par le cours d'instruction religieuse.

Des réponses à ces questions, Crottogini tire les conclusions suivantes : presque toujours il y a une indication, un éveil extérieur, et la rencontre d'un prêtre joue un rôle décisif. Par ailleurs, au cours d'une autre enquête en Allemagne sur la crise des vocations, beaucoup de jeunes laïcs ont attribué cette crise en partie à la trop grande sobriété du clergé lui-même sur ce thème : on ne parle pas assez du sacerdoce, les revues de jeunesse, les sermons, les conversations privées devraient lui donner une plus grande place.

Crises.

Pour environ 38 % des répondants, il n'y a pas eu de crise entre le premier éveil et la décision. Pour tous les autres (environ 62 %) la vocation fut mise en question d'une façon ou d'une autre, et dans la plupart des cas en liaison avec les difficultés d'ordre sexuel, à quoi s'ajoute le problème du célibat. Une autre cause, surtout chez les Allemands, est l'expérience de la guerre.

Il reste que les vocations précoces sont encore très nombreuses, même dans notre monde, et cela grâce surtout à une vie familiale saine et profondément chrétienne.

Quant aux crises elles-mêmes, liées le plus souvent aux troubles de la puberté, il faudrait, pour en tirer des conclusions générales, interroger aussi ceux qui ont *définitivement renoncé* à la vocation sacerdotale.

Une enquête de ce genre a été effectuée par l'auteur auprès de 627 bacheliers ou étudiants. En attendant une étude plus détaillée à ce sujet, Crottogini nous livre quelques résultats : 68,6 % de ces jeunes déclarent avoir, à un moment donné, pensé sérieusement au sacerdoce ; 33 % d'entre eux n'y avaient pas encore tout à fait renoncé. Quant aux autres, plus du quart d'entre eux déclarent avoir abandonné cette idée pour des raisons d'ordre sexuel ou affectif : répugnance à l'égard du célibat, etc. Un certain nombre (plus d'un sixième) se sont écartés du sacerdoce à cause des prêtres de leur entourage, surtout de leurs professeurs de collège, dont ils dénoncent le mauvais caractère, la petitesse d'esprit, l'incompréhension, le manque de charité fraternelle, la vie bourgeoise, l'intellectualisme académique. Les autres raisons sont l'attrait de la liberté, la conscience que l'on peut aussi bien servir l'Église dans le monde, la répugnance à l'égard de l'habit.

La conclusion de Crottogini à ce chapitre est importante : les éducateurs, parents, professeurs et prêtres devraient être plus attentifs aux crises de la puberté. Bien des jeunes s'en tireraient avec moins de dommages (et garderaient leur vocation) s'ils rencontraient les appuis éclairés et l'aide efficace dont ils ont besoin pour surmonter ces problèmes. N'est-il pas inconcevable que même des jeunes gens, des séminaristes prêts à recevoir l'ordination n'aient pas encore été suffisamment éclairés, et cela par carence des éducateurs ?

Le choix et la décision.

Parmi les *facteurs externes* qui ont fortement contribué à la décision finale, nous retrouvons au premier plan le contact personnel avec un prêtre. Remarquons aussi que ce choix définitif intervient en général à l'âge du baccalauréat, ce qui est normal, et que, pour beaucoup de candidats, ce n'est qu'à ce moment-là que la décision se fait en faveur du clergé séculier ou en faveur du clergé régulier. Très réduite apparaît ici l'influence des écoles catholiques.

Au premier rang des *motifs internes* se trouve le désir d'une plus grande intimité avec Dieu. Mais ce motif n'est premier pour le plus grand nombre que parmi les religieux. Pour les séculiers la majorité (environ 60 %) indique des motifs d'ordre

social : apostolat, etc. Mais il est clair que tous ces motifs sont liés les uns aux autres.

Conclusion générale.

Pouvons-nous, de cette enquête, tirer des conclusions pratiques et indiquer quelques normes ? Crottogini résume ainsi ses constatations :

Au premier rang des facteurs favorables à l'éveil des vocations se trouvent sans aucun doute les familles nombreuses profondément chrétiennes. L'influence de la mère est particulièrement déterminante [17].

L'école, par contre, ne joue ici qu'un rôle très réduit ; l'instruction religieuse de même. Comme, par ailleurs, le contact personnel avec un prêtre est lui aussi souvent mis en avant comme facteur déterminant, il est aisé de conclure à la nécessité d'une meilleure organisation pédagogique et psychologique de l'enseignement religieux d'une part, et d'une plus grande attention du directeur de conscience et des aumôniers d'autre part.

Importante aussi est la contribution des livres et des revues.

On a par ailleurs suffisamment souligné le rôle joué par les crises liées à la puberté.

Enfin il est à noter qu'une décision clairvoyante ne peut être prise que vers seize-dix-sept ans, et même plus tard pour le choix entre clergé régulier ou clergé séculier.

Avec le cardinal Suhard, l'auteur est convaincu que le déclin des vocations n'est pas dû avant tout au fait que les jeunes n'ont plus le goût de l'héroïsme, mais plutôt parce qu'ils ne savent pas que le sacerdoce implique l'héroïsme, et parce que beaucoup d'éducateurs n'ont pas le courage de croire au héros et au saint qui vit dans l'âme des jeunes.

M. Barth, O. P.

17. Cf. Pie XI, *Ad catholici sacerdotii.*

PSYCHOTHÉRAPIE ET FORMATION PASTORALE

L'étude des relations entre la psychiatrie et la religion n'est au programme de l' « Union Theological Seminary » que depuis deux ans. De plus en plus, on tend à reconnaître combien il est important d'orienter le clergé paroissial vers la psychologie. Cette tendance n'est pas nouvelle mais, depuis quelques années, elle prend des proportions d'une ampleur de plus en plus considérable. Notre programme n'est qu'un exemple montrant la direction de ce mouvement. Plusieurs années de travail compétent et ardu ont préparé le terrain où va maintenant grandir et se développer un programme de formation plus pleinement intégré dans la vie du séminaire; nous commençons déjà à récolter les fruits du labeur de nos prédécesseurs dont les plus remarquables furent, à notre séminaire, les regrettés David Roberts et Lewis Sherrill.

Ce programme a pour but d'augmenter le nombre des pasteurs qui sauront comprendre : 1) la vie émotionnelle des personnes auprès desquelles ils auront à exercer leur ministère; 2) les maladies mentales et émotionnelles auxquelles l'humanité est sujette; 3) les périodes et les phases qui marquent le développement des individus depuis la naissance jusqu'à la mort; 4) la croissance de la vie spirituelle, dans ses manifestations psychologiques en particulier; 5) les diverses formes d'interaction des expériences d'ordre religieux ou d'ordre psychosocial, si souvent déconcertantes; 6) la manière pratique, pour le pasteur, d'appliquer sa connaissance et son expérience de la psychologie dans sa charge de pasteur au milieu de ses ouailles, élargissant ainsi le champ où pourront s'employer ses ressources religieuses en venant au secours de tout l'homme, vu dans sa totalité ou selon sa totalité évolutive.

Pour nous approcher du but désiré, nous avons eu recours aux moyens suivants : 1) Conférences et démonstrations incluant des moyens audio-visuels, des rôles à jouer, des psycho-drames. 2) « Séminaires » et discussions par petits groupes après chaque conférence — ce qui permet aux étudiants une participation plus directe et personnelle : ils peuvent poser des questions, citer des exemples concrets de la manière dont ils appliquent leurs connaissances psychologiques à leur travail pastoral. 3) Formation en clinique pastorale selon le type établi par le Concil for Clinical Training et par l'Institute of Pastoral Care. Non contents de recommander cette formation à nos étudiants et de les encourager à s'y livrer pendant l'été, nous avons établi une Section d'Introduction à la Pastorale clinique qui, à raison de huit heures par semaine pendant toute la durée de l'année scolaire, leur donne une formation clinique. Cette formation met l'accent sur la valeur de la croissance personnelle par une supervision individuelle ou en groupe, et emploie pour cela, en l'adaptant, le système de la supervision pratique dans la formation des psychanalystes (« contrôle ») et celle des travailleurs sociaux (« supervision »). 4) Les projets de recherche entrepris en ce domaine par tous nos étudiants gradués ont pour but à la fois de donner une orientation à leurs recherches, et de parfaire ou corriger nos connaissances en ce domaine. 5) Pour finir, un point du programme qui, sans être annoncé, fait cependant l'objet de notre attente, c'est la canalisation de certains étudiants vers une psychothérapie. J'aimerais aujourd'hui centrer notre attention sur la relation entre ce cinquième moyen et le reste des éléments du programme.

Tout d'abord, il faut reconnaître qu'il existe une différence entre les étudiants qui s'instruisent par des lectures et des conférences, et ceux qui s'instruisent du fait de leur engagement personnel dans les expériences de la vie. Notre programme cherche à mettre en rapport ces deux types de savoir en unissant le conceptuel et le concret, l'existentiel et le théorique. Ceci veut dire qu'on provoque des situations où l'expérience clinique met bien en relief des sentiments, des engagements, des prises de responsabilité. Si cette liaison du théorique et du concret ne se fait pas, si l'étudiant ne se rend pas compte de toute la part de lui-même qu'il doit engager pour comprendre les autres, il est probable qu'il n'atteindra

pas à une véritable compréhension. S'il ne fait que posséder des connaissances, cette connaissance risque d'être précaire, elle risque de conduire les étudiants à maints faux-pas — y compris le faux-pas qui consiste à tenter d'intervenir dans les cas où cela ne convient pas. Elle peut, de plus, faire écran ; elle peut empêcher son possesseur de connaître véritablement l'objet — ou, disons mieux, le *sujet* — de sa rencontre en pastorale clinique. C'est pourquoi nous orientons notre travail vers ce but : connaissance personnelle et engagement personnel de l'étudiant vis-à-vis de ses paroissiens malades ou bien-portants, les écoutant parler de leurs joies et de leurs peines, leur parlant en étant dégagés de leur manière propre de vivre de la vérité à laquelle participent le pasteur et le paroissien tout ensemble.

Dans un enseignement à ce niveau, la vie personnelle et la santé mentale des étudiants prennent une signification beaucoup plus grande dans le rapport entre étude et enseignement. A cause de ce fait, on a suggéré que : 1) seuls les étudiants ayant bénéficié d'un traitement de psychothérapie devraient entreprendre cette formation ; 2) seuls devraient être acceptés les étudiants n'ayant pas besoin de psychothérapie. Notre programme a rejeté l'une comme l'autre des branches de cette alternative. Nous avons plutôt essayé d'utiliser la supervision comme une occasion privilégiée de découvrir la nécessité de cette psychothérapie, cette nécessité étant découverte par le superviseur et par l'étudiant tout à la fois. C'est dans la supervision et les relations qu'elle implique que se dévoilent les blocages émotionnels empêchant l'étudiant de comprendre son paroissien. C'est dans la supervision que sont révélées les tendances exorbitantes à des comportements de type anachronique de transfert ou de contre-transfert. C'est dans la supervision qu'il est possible de déceler le « défoulement » (acting-out) du pasteur vis-à-vis de son paroissien. Quand le blocage de l'étudiant se prête à une simple confrontation et à une explication de la situation réelle, alors la supervision suffit. Quand les phénomènes de transfert et contre-transfert sont simples et non-pathologiques et se prêtent à une simple explication et une mise au clair, la supervision peut suffire. Quand le « défoulement » cesse dès qu'il est signalé par le superviseur, l'étudiant n'a pas généralement besoin de psychothérapie. Mais lorsque l'avertissement échoue, lorsque les problèmes personnels de l'étudiant se mettent en

travers de sa capacité de relations interpersonnelles, de son engagement pastoral et de son action, de l'orientation spirituelle de son travail, alors il peut être bon de recourir à la psychothérapie. Où trouver meilleure occasion de découvrir tout ceci et d'en donner l'interprétation à l'étudiant, que dans cette supervision où ces tendances se manifestent ?

En d'autres termes, le superviseur se trouve être celui-là même qui confronte et clarifie. Il montre à l'étudiant *ce* qu'il fait et peut l'aider à comprendre pourquoi en général de telles choses peuvent arriver ; mais il évitera d'approfondir — et d'encourager l'étudiant à exprimer — *pourquoi* il agit de telle sorte : car ceci est le travail du thérapeute. Toutefois, le superviseur doit travailler de concert avec le thérapeute, et réciproquement, sinon le danger serait grand que l'étudiant, sciemment ou inconsciemment, joue de l'un contre l'autre.

En plus des problèmes qui se présentent au cours de la supervision, on peut également se demander quels sont les problèmes principaux qui conduisent les étudiants à la psychothérapie. La réponse qui s'impose est, bien entendu, que les raisons valables pour tous, le sont aussi pour eux. Mais au-delà, et plus profondément que ce fait évident, n'y a-t-il pas des problèmes propres, particuliers, au ministère pastoral ? N'y a-t-il pas certains domaines spécifiques où des difficultés ont des chances de se faire jour et certaines directions spécifiques où les pasteurs risquent de chercher à rencontrer ces ennuis ? Ces pasteurs ne peuvent-ils pas, également, trouver dans leur milieu des soutiens propres à leur genre de vie, soutiens que ce milieu met à leur disposition mais qui ne conviendraient pas à d'autres, et vice versa ? Mon expérience personnelle me fait répondre à toutes ces questions par l'affirmative. Le manque de temps ne me permet de fournir qu'un seul exemple.

Un problème majeur dans la vie de la plupart des candidats au ministère, problème qui se pose à un moment ou à un autre, est celui de la vocation. « Suis-je appelé au ministère ? à la prêtrise ? Suis-je apte à cette haute vocation ? Puis-je tenir mes engagements ? Ne serais-je pas plus à ma place dans une autre profession mieux faite pour moi ? » Ces doutes rongeurs, et combien d'autres du même ordre, reviennent avec une fréquence prévisible, au cours du travail avec des

séminaristes. Souvent la question est extrêmement réaliste. Les étudiants sont impressionnés à juste titre par l'élévation de leur appel au pastorat, par les grandes responsabilités, les grandes exigences de leur vocation, par les sacrifices qu'entraîne le sacerdoce comme aussi par ses avantages. Mais pardessus tout, au-delà d'une appréciation réaliste de leurs limites, quelques étudiants ont une sérieuse ambivalence qui s'exprime par des doutes qu'ils ruminent indéfiniment, doutes qui secouent rudement la barque théologique et troublent les eaux de leur formation. De tels hommes peuvent être renvoyés à leurs familles, renvoyés à leurs études, renvoyés à leurs prières ; pour quelques-uns d'entre eux, ces doutes sont une preuve de maladie. Si leurs doutes, leurs problèmes interfèrent continuellement, d'une manière significative, avec leur vie spirituelle, leurs études, leur adaptation sociale et leur aptitude à nouer des relations objectales avec les autres, la nécessité d'un traitement s'impose ; cela est préférable aux remontrances, au renvoi, ou à des tentatives d'encouragement.

Orienter la Faculté de théologie vers la compréhension et l'acceptation de ce point de vue, et préparer en même temps le groupe de psychothérapie à collaborer en vue d'instituer des traitements pour les étudiants, devient alors un objectif extrêmement important. J'ai la joie de pouvoir dire que, dans notre secteur, les deux faces de cet objectif sont de mieux en mieux atteintes. Cela implique qu'un programme tel que le nôtre exerce une influence d'une portée plus considérable que celle d'un simple enseignement direct et même plus qu'une éducation et l'exercice d'une bonne influence sur les étudiants. L'impact de cette influence sur la Faculté, sur le ton de l'orientation théologique elle-même dans son ensemble, ne pourra être évalué qu'après quelques années d'expérience. Mais les premières impressions sont encourageantes et contiennent déjà une récompense. Elles témoignent de l'ouverture du séminaire à quelque chose de neuf ainsi qu'à une manière neuve de considérer quelque chose de très ancien, à savoir le ministère chrétien. C'est à l'enrichissement de ce dernier qu'est consacré notre programme.

Earl A. Loomis, Jr., M. D.
Union Theological Seminary,
N. Y.

LE VŒU DE CHASTETÉ*

Information et formation à l'usage des religieuses novices

Puisque vous voilà sur le point de vous consacrer à Notre-Seigneur par le vœu de chasteté, il vous est indispensable d'avoir une idée claire et exacte de ce que vous promettez, et des conséquences de cette promesse dans l'avenir. Ce serait poser un acte irrationnel que de s'engager par un vœu de chasteté, sans bien connaître les implications de cet engagement, qui est aussi un renoncement. Un tel état d'ignorance, on ne l'a que trop souvent constaté, entraîne toutes sortes de tortures mentales, de scrupules, de découragements, de névroses, de « compensations affectives »[1] et la tentation d'abandonner une forme de vie qui paraît de plus en plus impossible à bien mener.

Survivances jansénistes.

Il y a, même dans notre monde, une survivance du jansénisme. A l'en croire, il est mauvais de bien connaître le sujet de la chasteté : l'ignorance de la matière du vœu serait, en quelque sorte, condition d'innocence. Cette conception est non seulement anti-chrétienne, mais fausse. En voulez-vous une preuve ? Prenez donc l'épisode de l'Incarnation que nous commémorons chaque jour en disant l'Angélus. L'archange Gabriel apparaît à la Vierge Marie et lui annonce qu'elle

* Les notes reproduites ci-dessous ont été originellement réunies pour usage personnel, il y a plusieurs années. L'auteur désire exprimer sa reconnaissance aux sources où il a puisé, dont il ne se souvient plus, et qui l'ont aidé dans la compilation de cet article.

1. Cf. *La chasteté* (collection hors commerce « Problèmes de la Religieuse d'aujourd'hui »), ch. XIV.

sera Mère de Dieu. Elle répond à la surprenante nouvelle par une question : « Et comment cela se fera-t-il puisque je ne connais pas d'homme ? » Par ces paroles, la Vierge Marie montre clairement qu'elle connaît les conditons du mariage, les origines de la vie et leur corrélation avec l'état de chasteté.

« Je ne connais point d'homme », cela signifie : « Je ne suis pas mariée. Je ne puis donc être mère. » De plus, et selon l'accord presque unanime des théologiens, Marie indique par là qu'elle s'est liée par un « propos » de chasteté. Or, elle avait environ quatorze à quinze ans. Cette connaissance qu'elle avait du mariage n'avait en rien terni sa parfaite et merveilleuse pureté. Elle reste toujours notre modèle, la toute pure Vierge Marie.

Cet épisode de l'Évangile apporte une grande lumière. Il nous montre que la connaissance de la vie sexuelle ne nuit pas à la pureté la plus exigeante. En outre, c'est Dieu lui-même qui pousse l'auteur sacré à narrer la scène. Viendrait-elle à manquer, nous serions privés d'un fait essentiel de la vie de notre Mère.

Droit et devoir de savoir.

Tout être humain intelligent a le droit de savoir l'origine de son existence, et de recevoir une explication satisfaisante des impulsions sexuelles qui font partie intime de son être, n'est-il pas vrai ? Lorsqu'on est sur le point de renoncer à l'amour humain par un vœu, et à la satisfaction légitime de ses impulsions sexuelles dans l'état de mariage, on a non seulement le droit, mais le devoir de comprendre ce à quoi on s'engage exactement. Il faut donc approfondir la nature de cet amour auquel on renonce. Cette connaissance est même si importante qu'on ne doit pas la présumer acquise : et, croit-on l'avoir, il faut en vérifier l'exactitude. Nous examinerons brièvement et avec révérence l'admirable dessein de Dieu dans la Création.

Le plan divin.

Dieu aurait pu en un instant, par un simple acte de volonté, créer les hommes par millions, corps et âme, comme il le fit

pour Adam et Ève. Dans ce cas, la différence des sexes, avec leurs particularités, perdait toute utilité. Nous aurions tous un corps semblable et une simple amitié serait devenue la relation suprême entre créatures.

Dieu crée des sexes différents.

Or, il n'en est rien, et Dieu a voulu l'ordre actuel des choses. Il a créé un mode de reproduction qui requiert la coopération de parents humains. Il fit un homme et une femme, et voulut que de leur union naissent d'autres hommes et d'autres femmes qui transmettraient la vie à leur tour. Dieu a positivement voulu partager sa puissance de Créateur avec ses créatures. Nous nous émerveillons du pouvoir qu'a le prêtre de consacrer, ou de pardonner les péchés. Nous pourrions nous émerveiller tout autant de ce pouvoir de créer que Dieu a partagé avec nous.

Le mariage.

Cette coopération avec Dieu, dans le processus de la génération, devait se réaliser, par dispensation divine, selon un contrat naturel et permanent appelé mariage. Ce contrat revêtait même une telle importance dans les desseins de Dieu que son Fils, venu sur la terre, l'éleva à la dignité d'un sacrement.

Sens du plaisir dans le mariage.

Or, Dieu sait que, dans le mariage, la procréation et l'éducation des enfants entraînent des responsabilités et de nombreux sacrifices. Dieu n'est jamais en reste de générosité. Aussi, pour encourager hommes et femmes à prendre ces responsabilités, et les récompenser de leurs sacrifices, a-t-il attaché au mode de procréation le plaisir sensible le plus grand sans doute que puisse goûter l'humanité, plaisir généralement appelé sexuel. C'est un plaisir spécial et intense que l'on éprouve surtout, mais non exclusivement, dans les organes de reproduction.

Ce plaisir est bon.

A cette lumière, nous voyons que le plaisir sexuel est chose noble et sacrée ; chose belle, que les hommes et les femmes n'ont pas inventée, mais que Dieu a créée lui-même, et, par conséquent, qui est éminemment bonne. Recherché et pratiqué dans l'état de mariage, selon la volonté et le plan créateur de Dieu, ce plaisir peut être en outre un élément positif de la vertu : ce plaisir peut être animé par la charité entre conjoints et, ainsi, ils peuvent mériter un accroissement de grâce sanctifiante et une plus haute récompense au ciel. Combien cette doctrine de la vie et du plaisir sexuel diffère des notions et conceptions courantes dans le monde! Comme on a méconnu, vilipendé, sali cette part si belle de la Création!

Deux en une seule chair.

Pour mieux comprendre la nature de l'amour dans le mariage et ce à quoi nous renonçons par notre vœu de chasteté, examinons de plus près le plan conçu par Dieu pour peupler la terre et éventuellement son Ciel. Notre-Seigneur, lisons-nous, a dit : « Ils seront deux en une seule chair. » Qu'est-ce que cela signifie ? Petites filles, nous serrions notre ours ou notre poupée contre notre cœur. C'est en nous, un instinct fondamental, mis par Dieu, que de vouloir être un avec l'objet aimé. L'amour appelle l'union et y aspire : plus totale sera l'union, plus totale l'expression de l'amour. Et Dieu, dans sa bonté et sa sagesse infinies, a formé le corps de l'homme et celui de la femme pour que leur amour puisse s'exprimer dans le mariage, par la plus complète union non seulement d'esprit et de cœur, mais aussi de corps.

Quelle doit être notre attitude en discutant ce sujet ?

Du point de vue divin, c'est-à-dire à la lumière claire et limpide de la foi, cette union nous paraît belle, digne et féconde, comme un don magnifique de Dieu à l'homme. Dieu

a créé chaque partie du corps humain en vue d'une fonction spécifique. Envisagée sous cet angle, l'étude du corps et des organes de génération, bien loin de porter à des pensées mauvaises, incline nos esprits et nos cœurs à Dieu. Et voici ce que dit tout simplement un Père de l'Église, Clément d'Alexandrie : « Nous ne devrions pas avoir honte de nommer ce que Dieu n'a pas eu honte de créer. » Saint Thomas va plus loin et déclare qu'il y a vertu à cette étude et c'est dans cet esprit que nous poursuivons notre discussion. Plus nous pénétrons le sujet dans sa perspective chrétienne, plus nous nous émerveillons de ce que Dieu ait voulu que l'homme et la femme coopèrent avec lui, dans la production du chef-d'œuvre de notre univers : un petit enfant. Aussi quel langage, si sublime soit-il, pourrait décrire la maternité dans sa perfection telle que nous la contemplons en Marie Immaculée!

C'est avec cette disposition d'esprit respectueuse, calme et sereine qu'il nous faut étudier toutes les données relatives à la question sexuelle, en tant que partie intégrante du vœu de chasteté. Au lieu de considérer cette question avec gêne, voyons-la, au contraire, comme un don magnifique fait par Dieu, pour que des êtres humains puissent transmettre la vie à d'autres : c'est bien là ce pouvoir de transmission de la vie, qui constitue la matière de notre vœu.

Organes reproductifs chez la femme.

Il n'est pas indispensable de faire ici un cours d'anatomie ou de physiologie. Pourtant il nous faut avoir une connaissance exacte de notre propre nature et celle du sexe opposé, autrement nous ne pourrions réaliser toute la portée de notre renoncement. Comme point de départ, prenons l'une des grandes divisions du corps, le tronc. Celui-ci comprend trois principales cavités : *a*) la cavité supérieure ou thoracique, où se trouvent le cœur et les poumons; *b*) la cavité centrale ou abdominale qui comprend les organes de nutrition : estomac, foie, intestins...; *c*) la cavité inférieure ou pelvique, qui renferme deux organes d'élimination, la vessie et le rectum, et les organes génitaux, ou sexuels.

Peut-être le savons-nous déjà : presque tous les organes

sexuels de la femme se trouvent à l'intérieur du corps. La partie extérieure autour de l'ouverture des organes reproductifs s'appelle vulve. Cette ouverture donne accès à un tube musculaire appelé vagin, d'environ sept à huit centimètres de long, jusqu'au col de l'utérus. L'utérus est un organe petit et creux, formé d'un tissu musculaire extensible, doublé d'une muqueuse constamment humide. Il a six centimètres de long et quatre de large environ. Près de l'utérus, on distingue encore deux petits organes plats, en forme d'amande, appelés ovaires. Chaque ovaire contient une multitude de très petits « ovules », si petits qu'on ne peut les voir qu'au microscope. Il en mûrit un par mois chez la femme dès qu'elle a atteint l'âge nubile. L'ovule arrivé à un certain degré de développement passe alors de l'ovaire dans l'utérus en suivant un conduit de huit centimètres de long environ, appelé trompe de Fallope. Il y en a deux, un pour chaque ovaire.

En somme, les principaux organes reproductifs chez la femme sont : les ovaires, producteurs de l'ovule ; les trompes de Fallope par où il passe de l'ovaire dans l'utérus ; et le vagin qui assure son passage de l'utérus à l'extérieur. Il est beau de penser que Dieu, le Tout-Puissant, nous a honorés au point de donner à sa propre Mère un corps en tout semblable à celui des autres femmes. Tous les organes de notre corps, quels qu'ils soient, se trouvent dans celui de la Sainte Vierge maintenant au ciel.

Organes reproductifs chez l'homme.

Les organes génitaux de l'homme, contrairement à ceux de la femme, sont en partie externes et en partie internes. Les testicules sont deux glandes de forme ovale, un peu plus larges que leurs parties correspondantes chez la femme, les ovaires. Ces deux glandes sont suspendues entre les cuisses et recouvertes d'une membrane protectrice telle une bourse, appelé scrotum. C'est dans ces glandes que se forment les cellules mâles, spermatozoïdes ou semences. Un spermatozoïde est si petit qu'il est invisble à l'œil nu. Il s'en produit un très grand nombre qui baignent dans un fluide à l'intérieur des testicules. Des testicules, ce fluide appelé sperme, passe à l'intérieur du corps, par une série de canaux, jusqu'à ce qu'il atteigne l'or-

gane mâle de reproduction, appelé pénis. Le pénis est de forme cylindrique; il pend mollement, tout proche du corps et ressemble à un doigt court ou un pouce sans os. Ici encore il est ennoblissant pour l'homme de penser à l'Incarnation, à la seconde Personne de la Trinité qui a pris un corps humain en tout semblable à celui des autres hommes. C'est avec cette Humanité sacrée que le Christ règne glorieux maintenant comme Roi de l'univers, pour toute éternité.

L'acte de procréation.

Nous voyons ainsi que Dieu a merveilleusement disposé le corps de l'homme et celui de la femme pour favoriser, dans l'état de mariage, l'union physique la plus complète, afin qu'ils puissent être deux dans une même chair, comme ils peuvent être un d'esprit et de cœur.

Habituellement, les organes génitaux, chez l'homme comme chez la femme, sont à l'état de repos, impropres par conséquent à l'acte conjugal. Cependant Dieu les a faits de telle sorte qu'ils assument facilement les conditions requises. Ces dernières dépendent d'un système de nerfs extrêmement sensibles, de vaisseaux sanguins d'une forme particulière, de muscles qui se contractent fortement et de glandes qui sécrètent avec abondance.

Une fois les nerfs stimulés, le sang pénètre librement dans l'organisme reproducteur et, par suite de la forme spéciale des vaisseaux sanguins, il y reste tant que dure la stimulation. Les organes gonflent, s'affermissent et deviennent encore plus sensibles : les muscles commencent à se contracter et les glandes à sécréter. Chez la femme, la vulve, molle et distendue au repos, change quand le sang se précipite dans les parties spongieuses, les faisant gonfler et les rendant fermes. Au même moment une sécrétion glandulaire épaisse se produit à l'ouverture extérieure du vagin et ce liquide visqueux sert de lubréfiant pour faciliter l'union physique. De même chez l'homme, une fois stimulé, le sang gonfle le pénis, l'élargissant et l'affermissant. Ce processus est appelé érection pour les deux sexes.

Les organes de l'homme et de la femme ainsi préparés par la nature, le point culminant de l'acte de génération est

atteint lorsque l'organe mâle ou pénis pénètre dans le vagin de la femme. Cet acte n'est pas seulement source de sensations physiques d'un plaisir intense, il est aussi moment d'une joie spirituelle suprême pour les époux. C'est cet élément spirituel qui différencie le sacrement du mariage de l'accouplement tout animal des bêtes. Cet élément si beau est à la fois l'expression de leur amour mutuel dans une union complète, et la conscience qu'ils ont de coopérer ainsi avec Dieu dans son acte créateur.

C'est à ce moment que les spermatozoïdes passent du corps du mari dans celui de sa femme, et que, si toutes les circonstances sont favorables, commence l'admirable processus d'une nouvelle vie humaine. Une fois l'acte d'union ou copulation consommé, il y a relâchement de la tension nerveuse et des organes reprennent leur état habituel. Mais le travail splendide de la génération se poursuit.

Les spermatozoïdes déposés dans le vagin suivent le conduit qui remonte jusqu'à l'utérus, passent à travers ce dernier jusqu'aux tubes ou trompes de Fallope où ils rencontrent l'ovule de la femme, s'il y en a un de présent. Ceci peut aussi bien avoir lieu plusieurs heures après la copulation. S'ils rencontrent un ovule, les spermatozoïdes s'efforcent de le pénétrer. Un, et un seul, y parvient : tous les autres meurent. Cette cellule unique et l'ovule s'unissent pour former un embryon. Il est des plus vraisemblables que c'est à ce moment précis, appelé moment de la conception que Dieu qui se tenait proche, si l'on peut ainsi parler, crée et infuse dans cet infime corpuscule de matière, une âme spirituelle et immortelle, destinée à survivre éternellement, alors que le soleil, la lune et les étoiles seront réduits en poussière. Jamais Dieu, redisons-le, ne paraît si intimement mêlé à nos affaires qu'au moment où un homme et sa femme ont coopéré avec lui, préparant la pâte humaine capable de recevoir l'infusion d'une âme. Dieu est au travail dans le corps même de la femme enceinte.

L'ovule fertilisé, ou œuf, continue son voyage le long du tube jusqu'à ce qu'il parvienne à l'utérus et se niche dans un pli de la membrane interne déjà toute prête à l'accueillir. Et c'est là dans ce nid de chair que l'embryon va croître et subir des changements pendant neuf mois. La période de développement accompli, l'enfant naîtra au monde en passant de l'utérus dans le vagin : celui-ci possède une grande élasticité

pour permettre à l'enfant de sortir, si douloureux toutefois que soit l'élargissement. C'est à ces souffrances de la mise au monde que Dieu faisait allusion dans l'Eden, en prononçant le châtiment d'Ève et de ses enfants : « Tu enfanteras dans la douleur. »

Nous pouvons maintenant voir et comprendre davantage l'admirable sagesse et la bonté de Dieu qui permet ainsi à des époux de coopérer avec lui à l'œuvre unique de donner l'être à des enfants, destinés au bonheur éternel. Ce bonheur, ils ne pourraient le posséder, s'ils ne naissaient d'abord, et ils ne naîtraient pas sans l'union conjugale.

La naissance virginale du Christ.

Cet acte physique d'union est splendide et sacré, voulu par Dieu lui-même. S'il n'avait eu lieu pour chacun de nous, nous ne serions pas ici aujourd'hui : les saints et même la Reine de tous les saints ne seraient pas nés à la vie. Il n'y a qu'une seule exception à cette loi ; c'est la conception virginale de Notre-Seigneur. Peut-être allons-nous voir maintenant, sous une lumière nouvelle, l'œuvre merveilleuse de Dieu, dans la naissance virginale du Christ. Quand le corps sacré de Notre-Seigneur se forma dans le sein de la Vierge, il n'y eut pas intervention d'une cellule mâle, car Marie demeura toujours vierge. Au lieu du processus naturel, dans les profondeurs de ce corps immaculé, le Saint-Esprit fertilisa miraculeusement un ovule qui devint le Corps sacré de Notre-Seigneur. Marie fut vraiment la Mère de Jésus-Christ, tout autant que votre mère est la vôtre. Le corps du Christ fut vraiment formé du corps de Marie.

Quand nous récitons l'Angélus, nous rappelons ce mystère de l'Incarnation en disant : « Et elle a conçu du Saint-Esprit. » Puis nous ajoutons : « Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » Ce qui veut dire : le Saint-Esprit, par sa puissance infinie, a formé le Corps du Christ, du sang et de la substance pure de Marie, et lui a insufflé une âme humaine. Et c'est ainsi que Jésus grandit dans le sein de sa Mère, qu'il naquit en la nuit de Noël après qu'elle l'eut porté neuf mois. C'est bien pourquoi nous disons dans le « Je vous salue Marie », « Et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni ».

Cet enfant divin ne causa aucune douleur à sa Mère, lors de sa naissance, car les douleurs de l'enfantement sont conséquence du péché originel dont elle était libre, comme de ses pénalités.

Menstruation.

Pendant que nous sommes sur ce sujet, il y a deux phénomènes secondaires qu'il serait bon de rappeler, ne serait-ce que par souci d'exactitude. Parlons du premier : la menstruation. Un peu plus haut, nous avons signalé que les ovules chez la femme quittent l'ovaire et voyagent le long du canal de l'utérus. Les ovules ne viennent à maturité que vers la treizième ou quatorzième année. Ensuite il en mûrit un par mois. C'est cet ovule qui déclenche la menstruation, terme qui dérive du mot latin « mens », mois. La menstruation a lieu environ tous les vingt-huit jours, lorsque l'ovule parvient à maturité et se détache de l'ovaire. La muqueuse de l'utérus subit alors une profonde transformation : les vaisseaux sanguins gonflent et accumulent une réserve alimentaire d'une composition déterminée. Si la fertilisation de l'ovule n'a pas lieu, tous ces préparatifs sont vains. La couche externe de la muqueuse se déchire ; elle s'en va en lambeaux, entraînant la rupture de minuscules vaisseaux sanguins et occasionnant le flux menstruel. Il se produit donc de petites hémorragies pendant trois ou quatre jours et le sang s'écoule en dehors, par le vagin.

Si nous le considérons à la lumière du plan divin, ce phénomène mensuel évoque l'image d'un hôte aimant et prévoyant qui prépare la chambre d'un petit invité, chaque mois, dans le corps d'une future mère. Quand le petit invité manque au rendez-vous, la chambre est nettoyée et regarnie le mois suivant, en vue d'un autre, si telle est la volonté de Dieu pour une femme mariée. Cet événement est le gage du merveilleux don de la maternité. Pour une femme consacrée, ce devrait être une occasion périodique et vivante de renouveler généreusement l'offrande, si agréable à Dieu, de ce pouvoir maternel.

Emissions.

Le second phénomène auquel nous faisions allusion plus haut concerne le sexe masculin. Il n'y a pas de période régulière de décharge du sperme chez l'homme comme il y en a pour les ovules de la femme. Cependant il se produit quelque chose d'analogue que l'on doit connaître, surtout si l'on s'occupe d'hommes ou de jeunes garçons. Les spermatozoïdes peuvent se conserver longtemps dans le corps et même y être absorbés. Mais il arrive souvent, à diverses périodes, que le surplus soit rejeté durant le sommeil. Cette occurrence est généralement considérée comme un des signes de la puberté chez un garçon.

En résumé, nous constatons que le but ultime de la différenciation des sexes est la procréation. Il faut donc voir la pleine signification de la maternité et de la paternité pour bien réaliser pourquoi Dieu nous a créés homme et femme, pourquoi il a façonné des corps différents avec les traits psychiques essentiels à un père ou à une mère, et pourquoi enfin il a doué les sexes d'une si puissante attraction mutuelle. C'est Dieu même qui a établi cet ordre et institué un mode de génération exigeant la coopération de parents humains.

Un nouveau-né est donc le fruit de trois causes coopérantes : Dieu, la nature, les parents. Dieu crée l'âme ; le corps se forme selon des lois biologiques précises et complexes ; les parents consentent librement à la condition unique et indispensable pour qu'aboutissent l'action de Dieu et l'œuvre de la nature.

Le vœu de chasteté.

Gardons bien devant les yeux cette merveilleuse puissance de création que Dieu a voulu partager avec nous, et reprenons notre étude du vœu de chasteté avec une intelligence plus approfondie de sa signification. Car par notre vœu nous disposons de cette puissance créatrice qui est nôtre pour l'offrir à Dieu en sacrifice. Nous renonçons à notre droit à la paternité ou à la maternité, et nous promettons à Dieu de

ne jamais exercer notre droit à l'acte procréateur. Cela signifie que nous renonçons à jouir volontairement des sentiments et des passions dont Dieu a enrichi cet acte procréateur, et que nous ne ferons rien de propos délibéré pour provoquer cette délectation en nous ou dans les autres. Si ce plaisir se fait sentir de façon fortuite et malgré nous, nous n'y donnerons pas notre consentement et nous ne ferons rien pour le prolonger.

Implications du vœu.

C'est beaucoup et cela coûte cher, très cher à un cœur de femme. Avant tout, elle renonce à la maternité, pour devenir mère et sœur de ces « petits » que le Christ appelle les siens. Elle ne connaîtra jamais ce moment de bonheur si doux que goûte une femme, quand, pour la première fois, elle serre sur son cœur un petit enfant tout chaud et gazouillant. Elle ne lira pas avec amour dans les yeux de son mari que cet enfant est os de ses os, chair de sa chair, et que tous deux ont coopéré à sa venue dans le monde. C'est là un désir qui bien souvent n'atteint sa plus grande intensité que plus tard dans la vie. Aucune femme vraiment femme n'a besoin qu'on lui décrive la grandeur de ce sacrifice.

Par le vœu de chasteté, nous renonçons encore à avoir un compagnon de vie. Voici peut-être, pour une femme, un des côtés les plus pénibles de son sacrifice, plus pénible pour elle que pour un homme. Ce qui la tourmente c'est le regret d'un compagnon de vie, bien plus que de charnelles tentations contre la chasteté. On sous-estime généralement ce fait. Or, l'un des instincts profonds de la femme est ce besoin presque incoercible d'être aimée d'une personne tangible, qui la protégera et lui donnera la sécurité d'un foyer.

Et ceci nous amène à un troisième renoncement, inclus dans le vœu, celui d'établir un foyer. Dès le plus jeune âge, les petites filles aiment jouer avec une poupée et son mobilier minuscule. Plus tard la jeune fille aime s'arrêter aux devantures, choisissant les meubles, les rideaux, les riens qui meubleront la maison de ses rêves. Encore un grand sacrifice! Il est vrai, on aura toujours un toit, des murs, un lit, de la nourriture; mais rien de cela ne vaudra la joie d'organiser, de diriger et d'orner sa propre maison.

Dieu et notre récompense.

Dieu est bon. Il nous demande ce renoncement, mais aucun détail ne lui échappe et il ne se laisse jamais vaincre en générosité. Il faut d'abord consentir au sacrifice : nous ne goûterons qu'après la joie, la paix et la satisfaction qui résultent de tout don précieux, généreusement offert à Dieu. Il n'y a pas d'autre justification à pareille offrande. Nous ne pouvons renoncer à l'amour d'un homme, notre mari, que pour les aimer tous dans le Christ. Nous ne renonçons aux enfants qui auraient pu nous donner le nom si doux de maman que pour un nombre plus grand d'enfants, ceux de notre âme.

Le vœu demande de renoncer à un bien.

Cela aide beaucoup de penser que, par le vœu, on renonce à un bien. Il ne faut pas mépriser le mariage et le considérer comme une concession accordée aux personnes indignes de la vocation religieuse. Il faut nous défendre à tout prix d'une pareille attitude, surtout si nous nous trouvons en rapport avec des jeunes. Aussi vrai que Dieu appelle des jeunes filles à la vie religieuse, il en appelle d'autres au mariage.

L'Église a la plus grande considération pour l'état matrimonial. C'est, avec la prêtrise, le seul que Dieu ait élevé à la dignité d'un sacrement, avec des grâces particulières pour en remplir tous les devoirs.

L'Église, en comparant vie religieuse et mariage, n'affirme qu'une chose : l'état de virginité consacrée est le meilleur. Ceci parce que, toutes choses égales, il est plus facile à une âme vierge et libérée des obligations du mariage de s'unir à Dieu. Et c'est bien là la perfection la plus haute. De plus, depuis la chute d'Adam et d'Ève, cette virginité représente la victoire suprême de l'esprit humain et de la grâce sur nos passions déréglées. Encore une fois, il serait facile d'établir qu'à l'endroit des œuvres de charité, le célibat religieux donne une liberté d'esprit, pour le moins fort souhaitable. Mais ce qui est encore plus important, il nous permet d'imiter la vie de Notre-Seigneur qui fut toute de sacrifice, de charité et d'oubli de soi. Aimer le renoncement, c'est une preuve de

sainteté. Il n'y a rien d'étrange à ce que l'amour de Dieu s'exprime par le sacrifice : l'amour humain parle la même langue. Celui qui aime en vérité donne; et il ne donne pas ce qui ne vaut rien, ce qui est laissé pour compte; non, il donne ce qu'il a de plus beau et de plus précieux.

Le célibat n'est qu'un aspect de « l'Évangile du Sacrifice ». Le mariage est chose bonne : le mariage chrétien est chose magnifique. Pourtant, plus on approfondit le sens et la beauté du mariage, plus on réalise que le renoncement à un bien déjà si grand peut être un acte admirable d'amour de Dieu. Celui qui renonce à son droit au mariage offre à Dieu « une perle de grand prix ». Enfin, la chasteté parfaite a une signification « eschatologique » : la vierge consacrée anticipe, déjà ici-bas, sur l'état de vie des élus au ciel, après la résurrection. « Les enfants de ce monde-ci prennent femme ou mari, mais ceux qui sont jugés dignes d'avoir part à l'autre monde et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari » (Lc 20, 34-35).

C'est donc que l'état de chasteté est le meilleur. Or, « meilleur » suppose un choix entre deux « biens ». C'est très important et il faut s'en souvenir. En effet le vœu de chasteté ne constitue pas automatiquement un saint, pas même un bon religieux. Une femme mariée peut atteindre une sainteté plus élevée qu'une religieuse vouée à la chasteté, et peut recevoir une récompense plus belle.

Tentations contre le vœu.

Quand un homme ou une femme renoncent à leur droit à l'amour et au mariage, il est normal qu'ils ressentent les effets de pareil sacrifice. Ce serait trop d'espérer le contraire. Il suffirait alors de s'agenouiller devant un autel et d'y prononcer un vœu de chasteté pour ne plus avoir à y penser, ni à en ressentir les effets le reste de sa vie! Où serait le sacrifice ?

Un appétit naturel resté insatisfait ne s'atrophie et ne disparaît pas immédiatement. Il se réveille, il lutte parfois avec frénésie, il réclame son dû, car la nature ne connaît d'autre loi que la sienne. Cette lutte, cette clameur impérieuse d'un instinct mis en nous par Dieu, c'est ce qu'on appelle tenta-

tion. Et le plus extraordinaire de cette tentation, c'est bien que nous la trouvions extraordinaire! Jamais le Christ ni saint Paul ni l'Église n'ont proclamé la chasteté facile à pratiquer. Ils ont simplement dit qu'elle était meilleure.

En vertu du vœu, nous ne renonçons pas à notre sexe, mais à son exercice. Nous entendons beaucoup parler de « pureté angélique », de « vertu angélique ». Ces termes idéalistes n'impliquent pas du tout qu'il faille mépriser le corps ni le traiter de « siège de corruption ». Ni Notre-Seigneur ni l'Église n'ont enseigné pareille doctrine. Nous sommes hommes et femmes, pas simplement des corps ou des âmes, mais des créatures qui, de façon admirable, combinent l'ange avec l'animal; nous sommes corps et âme. Nos corps sont bons, aussi sûrement que le sont nos âmes, car Dieu a créé les uns comme les autres. Il est fort possible que des saints, par leur vie et par leurs écrits, donnent l'impression de considérer leur corps comme vil et corrompu. Eh bien! s'ils le pensaient vraiment, ils avaient tort, tout saints qu'ils fussent! Qu'ils l'aient regardé comme la partie inférieure de leur être, comme un cheval rétif à dompter et à guider, c'est là une conception toute différente, parfaitement conforme à la sainteté. Si, parfois, ils ont été indûment sévères à son égard, c'est par crainte de son influence sur l'esprit : leur crainte se faisait intense dans la mesure même où croissait leur désir de servir Dieu.

Il faut donc voir des métaphores dans les expressions « pureté angélique », « vertu angélique » et autres semblables. Elles n'ont pour fin que de nous faire mieux apprécier et aimer la pureté : les anges n'ayant ni corps ni sexe, leur pureté est toute intellectuelle et spirituelle. Quant à nous, pureté ne veut pas dire a-sexualité. Pureté veut dire qu'on préserve son corps des actes sexuels, et son esprit des pensées du même ordre. En somme, il faut nous garder de pensées et d'actes qui provoqueraient délibérément en nous quelque plaisir vénérien.

Instinct et plaisir.

Il est un autre fait qu'il nous faut accepter en toute candeur et simplicité. C'est que Dieu a donné à nos instincts de

nous procurer du plaisir toutes les fois qu'ils se manifestent. C'est normal d'ailleurs : si l'homme ne trouvait plaisir à manger, il est douteux qu'il ait suffisamment de goût pour entretenir santé et vie. De même, si l'appétit sexuel n'était accompagné de tant de séduction, la race humaine n'aurait plus l'impulsion vitale nécessaire pour se propager.

Par conséquent, personne ne peut prétendre se libérer complètement des manifestations de cet instinct, ni du plaisir qui les accompagne inévitablement, à moins d'une grâce spéciale et d'un don extraordinaire de Dieu. Les saints eux-mêmes n'en ont pas été exempts, en dépit de leur vigilance, car ces manifestations sont en nous si profondes que notre volonté ne peut pénétrer jusque-là. Comme nous ne pouvons, à notre gré, régler ni la circulation, ni la digestion, comme il est normal à un œil ouvert de voir, à l'oreille d'entendre, à la langue de goûter; de même ne pouvons-nous pas supprimer ces rappels de notre nature sexuelle, tout simplement parce qu'ils sont naturels. C'est perdre son temps que de se vouloir immunisé. C'est un enfantillage que d'en avoir peur. La chasteté consiste à ne pas les encourager, à passer outre autant que possible. Il n'y a pas péché puisqu'il n'y a pas acte de volonté. Le plaisir momentané est lui aussi instinctif.

Pensées.

Gardons la même attitude bien claire en ce qui concerne les imaginations sexuelles. En vérité, toutes les personnes non mariées, à fortiori celles vouées à la chasteté, ne doivent pas se complaire à des pensées sexuelles sous peine de péché. Notons en passant que l'étude des questions sexuelles n'a rien à voir avec cette complaisance coupable. Ce n'est pas la même chose. S'il nous faut, à un moment de notre vie, nous arrêter à ce sujet par devoir d'état, il n'y a pas là péché, absolument pas.

Très souvent, il en est qui s'inquiètent parce que des pensées ou des images sexuelles se présentent à leur esprit. Mais peut-on vraiment qualifier de pensée cette image à demi instinctive, cette emprise momentanée sur notre esprit, cette émotion plaisante et vague ? Est-il sensé de considérer comme un acte de rébellion ouverte, méritant une séparation éternelle de Dieu, de fuyantes imaginations ou même la complaisance

instinctive en de pareilles images ? Toute intelligence adulte répondra sans hésiter.

Un tel jugement est le fruit d'une conception étroite, craintive et infantile de la justice et de la bonté de Dieu. Comment reconnaître les conditions nécessaires à un péché mortel dans des pensées qui échappent au contrôle ? Ce serait concevable, à la rigueur, chez un être adonné à la luxure de façon habituelle, mais non chez une personne éprise de pureté. Surtout si contrition et regret suivent de près la réalisation du danger : cette contrition elle-même est preuve suffisante qu'il n'y a pas eu de consentement réel, donc pas de péché grave.

Le test.

Pouvons-nous vraiment affirmer avoir commis un péché mortel, voulu et délibéré ? Si oui, il n'y a pas doute, mais certitude. Sinon, rappelons-nous que les doutes ne sont jamais reconnus comme matière valide dans le sacrement de pénitence. Si nous éprouvons le besoin d'en parler pour apaiser notre conscience, il faut bien préciser que ce sont des doutes. Au confessionnal, la formulation devra être très simple : « J'ai des doutes au sujet de pensées concernant la chasteté et je désire les confesser à Dieu tels qu'ils sont devant lui. » Inutile d'en ajouter davantage.

Si nous adoptons cette ligne de conduite, notre peur d'avoir cédé perdra peu à peu son intensité première. Bien sûr, le consentement partiel est possible, mais nous devons établir une marge entre celui-ci et une offense mortelle. Alors notre confiance en Dieu aura la liberté de grandir et de se fortifier. Si nous nous laissons obséder par les difficultés de la continence, Dieu nous semblera un tyran épouvantable, et nul ne peut sincèrement aimer un tyran. Mais si nous voyons clair, nous voyons que la loi divine est juste, raisonnable, qu'il nous est possible de l'observer et que Dieu connaît notre faiblesse bien mieux que nous.

Résumé de nos obligations.

Pour les célibataires, comme pour les religieux voués à la chasteté, être pur, c'est avoir un respect si grand pour la

nature sexuelle qu'ils renoncent à en faire usage. Par suite, on se refuse à toute action, soit seul, soit avec d'autres, qui puisse exciter dangereusement les passions jusqu'à entraîner l'usage illicite de cette nature, ou à la jouissance volontaire des plaisirs qu'elle procure. Ce renoncement inclut encore toute réflexion délibérée dont la fin serait de susciter plaisirs ou passions sexuelles. Quant à l'étude objective des sexes, si nous cherchons seulement à savoir et à comprendre, elle n'a rien à voir avec la pureté ou l'impureté.

Par conséquent, l'esprit n'est pas corrompu du fait que la nature sexuelle se manifeste parfois, ou si nous sommes tourmentés par la nostalgie de la maternité et la possession d'un petit enfant, chair de notre chair. Il n'y a pas corruption non plus à refuser de cultiver délibérément le dégoût et la peur du sexe opposé. Au lieu de nourrir une aversion qui nous est contraire, il est bien plus noble et courageux de renoncer à une attraction aussi normale. Une vraie religieuse est une femme qui n'a pas honte de reconnaître que Dieu lui a accordé sa part entière d'instincts féminins. Et qui sait si les vocations les plus fécondes ne sont pas justement celles de femmes ou d'hommes qui, pour répondre à l'appel de Dieu, ont sacrifié des instincts si attirants avec leurs promesses de joies plus grandes encore ? Pareille vocation ne repousse pas le sexe opposé parce qu'il est mauvais ou dangereux, mais parce que la chasteté lui permet de s'élever à un amour plus grand au service de Dieu.

Comment vivre ce vœu.

Une fois fait, le vœu de chasteté ne détruit pas la nature. Nous l'avons déjà dit plus haut. Pour vivre pleinement notre vœu, il ne faut pas essayer de détruire ni d'annihiler nos puissances et nos instincts, mais les orienter et les diriger vers des fins spirituelles dont elles sont les instruments.

Par exemple, ce besoin de maternité, si vif en certaines âmes et, pour elles, sacrifice si lourd, peut et doit être aiguillé sur des fins spirituelles. Le renoncement aux affections purement naturelles, impliqué par le vœu, ne s'accomplit pas en écrasant ou en étouffant son cœur, mais lorsqu'on en oriente les aspirations vers un ordre supérieur.

Fins spirituelles du vœu.

Quelles sont donc ces fins ? Ce sont toutes les formes du don de soi. En dernière analyse et selon le plan de Dieu, le don de soi est aussi la fin de l'attraction et de l'activité sexuelles : le don de l'un à l'autre dans le mariage, don total du cœur, de l'esprit et du corps, couronné par le don de la vie à un troisième être, l'enfant. Plus ce don est absolu et généreux, plus grande en est la perfection, plus grand aussi le bonheur qui en découle.

Mais il y a une autre façon de se donner, plus directe, plus complète ; la chasteté vouée par amour du Royaume de Dieu. Cette consécration n'est pas le coup de la mort pour nos affections. Elle est, au contraire, la plus belle preuve d'affection et d'amour qui se puisse donner, car elle jaillit du total oubli de soi, du désintéressement, et du goût des choses de Dieu. Sans cette fin spirituelle, le don inconditionné de soi à Dieu et aux hommes, par le vœu mortifiant de la chasteté, risque de mutiler les êtres : il rendrait les femmes, par exemple, moins femmes que ne le sont les mères dans le monde. Si, au contraire, la chasteté est vraiment dirigée vers cette fin spirituelle, si ce n'est pas un égoïsme déguisé ni une simple abstention charnelle, mais une affaire d'amour, de don de soi, nous y trouverons dès le début de riches trésors qui surpassent de loin tous ceux que promet et offre le mariage aux époux de bonne volonté.

Modestie.

Une vraie modestie est la meilleure protection de notre chasteté, la vertu qui la maintiendra dans son orientation surnaturelle. La modestie n'est pas pruderie, ni peur paralysante de tout ce qui touche à la vie sexuelle. C'est une réserve respectueuse, une délicatesse de l'âme : elle ne s'inspire pas de scrupulosité ni d'étroitesse d'esprit, mais d'une conception saine et large des réalités de la vie. Cette modestie s'accompagne naturellement du contrôle de nos sens d'une part, et de nos affections d'autre part, mais elle ne nous empêche

pas de nous laver ni de satisfaire aux exigences essentielles de l'hygiène.

Puisque nos sens sont les occasions ordinaires des fautes contre la chasteté, il est normal de veiller sur eux. Qui veut demeurer pur gardera l'indispensable modestie des yeux et pratiquera la même vigilance sur les autres sens. Gardons-nous cependant d'exagération ou de fanatisme. L'effort consiste davantage à purifier nos sens du dedans, non à les supprimer. Saint Paul disait : « Aux purs, tout est pur. » Un contemporain, le P. Rigaux, écrivait : « Plus un homme a le cœur pur, plus sa modestie est évidente. » Celui qui consciencieusement et ardemment recherche la chasteté évite d'abord tout désordre intérieur : c'est bien ce désordre au fond de l'âme qui provoque la honte et l'embarras. Plus nous nous purifions, plus nous nous rapprochons de notre premier état créé : l'homme ignorait alors tout sentiment de honte parce qu'il avait l'âme libre de tout désordre. Aussi tous les efforts pour obtenir la « sainte vertu », tous les combats des saints ont-ils pour but de retrouver autant que possible l'état d'innocence de nos premiers parents, c'est-à-dire la subordination de nos appétits à l'âme.

De même que le petit enfant, dans son innocence baptismale, n'est point troublé par le réalisme de la vie, de même l'âme qui a reconquis sa liberté spirituelle : ouverte et franche, elle affronte sans trouble le choc de la matérialité de la vie.

Affections.

Puisqu'en raison du vœu de chasteté, le cœur doit s'orienter vers des fins surnaturelles, il convient nécessairement de veiller à la garde des affections. Cette ascèse évite deux déformations contraires : d'une part, l'abus des affections, et de l'autre, leur étouffement, tentative bien futile que celle-ci, et qui menace de déséquilibre une structure affective voulue par Dieu.

« Amitiés particulières ».

Par l'abus des affections, nous visons ce qu'on appelle communément « amitiés particulières ». Soyons clair et cherchons ce à quoi font allusion les règles de vie religieuse et les livres de spiritualité, en termes d'ailleurs souvent trop vagues et qui ne font pas réaliser le danger couru. Qu'y a-t-il donc qui rende ces « amitiés particulières » si répréhensibles ?

Ces « amitiés » dont nous parlons peuvent exister entre femmes, entre une Sœur et une autre. La caractéristique la plus marquante en est peut-être l'exclusivité. Deux Sœurs s'attachent si fort l'une à l'autre que, dans la mesure où le permettent les circonstances, elles deviennent inséparables, et non seulement inséparables, mais la jalousie se manifeste toutes les fois que l'une fait mine de s'intéresser à ses autres Sœurs. Petit à petit, leurs pensées, leurs actions, leur attention, se ferment aux autres membres de la communauté. Elles se donnent des rendez-vous secrets : il y a préoccupation constante et égoïste de l'une avec l'autre.

Mais le plus grave est qu'ici un danger sérieux risque non seulement d'entraver le progrès spirituel, mais encore de compromettre la pureté. En effet, il y a presque toujours dans cet attachement exclusif une déviation sexuelle. Cela débute parfois par des signes physiques d'affection comme s'embrasser en cachette, se tenir les mains et ainsi de suite. Il est rare que les « amies » réalisent l'abîme d'impureté où elles risquent de tomber, moins encore la monstruosité des fautes auxquelles elles se laissent entraîner.

Leur passion croît avec les baisers, les enlacements. De l'usage constant d'une familiarité que Dieu a voulue normalement orientée vers l'union des sexes, toutes deux glissent à des formes d'impureté qui ne sont pas naturelles. Bientôt elles s'enlisent dans le marécage de leur passion, tant et si bien que seules la grâce de Dieu et sa miséricorde les sauveront d'elles-mêmes.

S'il s'agissait d'amitié avec le sexe opposé, les coutumes et les usages de la communauté, sans compter les conventions sociales, tout s'opposerait à un si grave abus. Mais entre membres du même sexe, dont aucune convention ne restreint

les rapports, une telle sauvegarde n'existe pas et rien n'entrave les entretiens illicites. Aussi doit-on bien se garder, dès le début ,de cette affreuse contrefaçon de l'amitié et de cette perversion du cœur.

Évidemment, il est question ici d'amour désordonné, de cet attachement qui fait passer l'amour humain, si on peut qualifier d'amour ce qui en est la déformation, avant et au-dessus de l'amour de Dieu. Il arrive aussi que cet amour désordonné se camoufle sous le masque d'entretiens intellectuels, spirituels, voire mystiques; ou bien que cette amitié particulière prenne la forme d'une affection infantile d'une Sœur pour la Mère Supérieure et que celle-ci lui réponde d'une manière trop « maternelle ». Cela n'est pas trop grave si cette affection n'est pas confondue avec l'obéissance ou d'autres valeurs religieuses. Il s'agit seulement de purifier peu à peu notre cœur de ce qu'il pourrait y avoir encore de « gourmandises » dans notre attitude vis à vis de nos sœurs ou de nos supérieures.

Répression des affections.

L'autre danger, déjà signalé, serait de tomber dans l'excès contraire, c'est-à-dire de réprimer et étouffer en nous toutes manifestations du cœur. Une amitié véritable est parmi les dons les plus beaux de Dieu à l'humanité et l'une des joies réelles de la vie religieuse. Comme toutes choses créées, cependant, l'amitié peut devenir un obstacle autant qu'elle peut devenir une joie, car elle peut s'interposer entre Dieu et l'homme : il nous faut donc la régler comme toutes nos affections.

Ce principe admis, rappelons-nous qu'elle est un don de Dieu et, par conséquent, nous pouvons en jouir selon et dans la volonté divine. Une religieuse digne de ce nom ne voit aucune raison de priver son cœur du besoin fondamental d'aimer et d'être aimée; autrement dit d'affections. Mais elle en repousse toutes les déformations et cherche la réalité simple et vraie. Elle ne dissimule pas avec quelle habileté l'égoïsme se déguise. Elle sait bien que c'est en proportion de l'oubli de soi que l'amour inonde le cœur d'un bonheur réel, proche de la joie de l'union à Dieu.

Voilà pourquoi l'homme se rend compte instinctivement qu'il y a quelque chose de sacré dans tout amour vrai, qu'il soit amical ou conjugal. L'amour vrai est plus que de l'amitié, de l'amour sexuel, de la bonté ou de la sympathie, plus que de la compréhension, de la tolérance, de la considération ou du dévouement, plus même que le sacrifice de soi. C'est la victoire totale sur l'égoïsme naturel; c'est une inspiration divine qui nous pousse à préférer le bien ou la cause d'un autre, inspiration parfois si puissante que nous lui sacrifions notre vie même, comme l'a dit Notre-Seigneur.

Cela ne veut pas dire que tout amour de soi soit mauvais. Le croire serait tomber dans l'erreur du Quiétisme, erreur que l'Église a déclarée hérétique. Dieu a mis en nous un besoin foncier de bonheur et nous appelle à partager sa béatitude. Notre aspiration au bonheur est « intéressée »; elle n'en est pas moins vertueuse. Notre besoin d'être aimé et d'éprouver la joie d'aimer n'est pas nécessairement mauvais; il demande seulement, pour être bon, d'être bien « réglé », ordonné selon la volonté de Dieu, en référence au bien commun, naturel et surnaturel, et au bien de chaque personne.

Quand cet amour de soi s'imprègne de foi, d'espérance et de charité, quand il devient « devotio » à un autre qui s'enracine dans la volonté de rendre au Christ un peu de son amour à travers celui d'un autre, alors vraiment cet amour est spiritualisé, surnaturel, le plus pur qui puisse être.

Ainsi l'amour le plus élevé et le plus pur ne se fonde pas sur les liens du sang, ni sur l'affection humaine, bien que ceux-ci nous en donnent une image. C'est l'union d'une âme avec une autre en Dieu. Une affection humaine réduite à ses propres ressources n'atteindrait jamais un si haut degré de spiritualité. Jamais, en effet, elle ne surmonterait son égoïsme fondamental ni même ne contrebalancerait le penchant inné de nos passions vers le mal.

Si donc une Sœur, à l'aide de la grâce, voit dans sa voisine, un être cher à Dieu, en dépit de ses faiblesses et même de ses fautes, si elle la voit comme une monnaie frappée à l'effigie du Christ, alors l'amour qu'elle lui porte n'est plus purement naturel.

L'amour du prochain, même s'il est humain, n'en est pas moins amour de Dieu, fin ultime du vœu de chasteté. Selon saint Bernard : « L'amour, s'il finit dans l'esprit, commence dans la chair. » Ces amitiés ne sont pas forcément impures;

l'impureté ne gît pas là où la chair coopère avec l'esprit, mais là où elle le domine. La chair joue un rôle précieux lorsque nous la maintenons à sa place. Parce que nous sommes faits esprit et corps, nous utilisons les choses du corps pour nous élever aux choses de l'esprit : l'âme, et par suite l'amour, s'exprime et se perçoit à travers le corps.

Les grands maîtres de la vie spirituelle n'ignorent pas ces besoins du cœur humain. Sainte Thérèse d'Avila écrit : « Si nous agissons avec discrétion et mesure dans nos affections, même sensibles, tout deviendra source de mérite : et ce qui semble procéder de la nature, sera alors source de vertu. Faible en elle-même, une affection de ce genre, par exemple pour un guide spirituel averti et saint, peut devenir fort secourable et nous aider à accomplir de grandes choses au service de Dieu. Commençons donc par pratiquer cette amitié spirituelle avec discernement et, s'y mêlerait-il quelque élément naturel, elle ne nous fera pas de mal à condition de ne pas devenir exclusive. On nous dira certainement que pareille affection est inutile, que Dieu seul suffit, mais je sais pour ma part que, si je ne suis pas en enfer aujourd'hui, c'est à des amis de ce genre que je le dois. »

Voyons encore ce qu'écrit un saint moine, Dom Marmion : « Dieu, dit-il, attend de ses créatures qu'elles le servent, chacune selon sa nature. Aux anges, il appartient d'aimer Dieu d'une manière angélique, c'est-à-dire sans cœur ni sentiment ni affection, puisqu'ils n'en ont point. Mais à l'homme, Dieu demande de l'aimer humainement, c'est-à-dire avec tout son cœur, son esprit, sa force, et son prochain comme lui-même. Parmi les dons accordés par Dieu pour nous mener à lui et rendre supportable notre exil, il y a l'amour et l'affection de ceux qui nous entourent. Soyons sur nos gardes et ne laissons pas le démon nous décevoir en nous faisant désirer ce qui dépasse nos forces et s'oppose aux intentions de Dieu. »

« Jésus nous enseigne « Mon joug est doux et mon fardeau léger. » Ce serait intolérable d'avoir à agir comme des âmes sans corps, étant enveloppés, malgré nous, de nos sens, de nos affections, de nos attaches humaines. Allons, mon enfant, renoncez à cette excessive sublimation. Contentez-vous d'agir avec simplicité et demandez à Jésus de vous donner d'aimer avec détachement, c'est-à-dire, de sorte qu'aucune affection ne vous devienne indispensable. « Une seule chose est nécessaire. » Faites usage de vos affections comme vous faites

usage des créatures. Vous ne dépendez pas d'elles si vous ne les voulez que selon Dieu. »

Ces derniers mots nous indiquent à quelle condition ces amitiés resteront droites. Dom Marmion dit ailleurs « que la preuve de la qualité des affections, comme de leur expression visible, consiste dans le fait de pouvoir s'en passer. Par contre, si nous sommes tristes et bouleversés quand elles viennent à manquer, il y a là indice d'un élément trop naturel, d'une imperfection qui pourrait affaiblir notre âme et éventuellement la conduire au désastre ».

Il continue, et donne les moyens d'éviter pareils risques : il faut que l'âme fortifie en soi l'amour de Dieu et renouvelle sa résolution de n'aimer que lui : « Cherchez en tout le bon plaisir de Dieu, ajoute-t-il plus loin, ayez l'intention de lui plaire en tout ce que vous faites. Vous avez un cœur affectueux qui a besoin d'amour ; voilà pourquoi, vous devez vous appuyer fortement sur Dieu. » Quand vous vivrez en étroite union avec lui, il vous donnera une grande liberté pour aider les âmes, sans recherche de satisfaction égoïste ni personnelle.

En résumé, le don de notre cœur à Dieu n'en exclut pas tout autre amour, comme il arrive fréquemment sur le plan humain. L'amour divin est assez magnanime pour contenir tout ce qui est bon ; il reconnaît les affections humaines comme bienfaisantes et susceptibles d'aider de pauvres créatures. Une religieuse le comprend ainsi. Donner tout son cœur veut dire tenir pour suprême l'amour de Dieu et vouloir renoncer à tout, même aux affections sensibles, si besoin est. Elle se confie corps et âme à la garde du Christ. Elle le choisit, lui. Une fois le renoncement fait, elle découvre que tous les biens se retrouvent en lui. Les affections humaines, bonnes en elles-mêmes, lui sont rendues purifiées, maintenues par l'amour du Christ. Il n'y a pas deux amours opposés l'un à l'autre : il n'y a qu'un seul amour. Le naturel s'est laissé absorber par le surnaturel. Avec quelle joie cette âme ne goûte-t-elle pas la vérité des vers de Francis Thompson :

> Tout ce que je t'ai pris, je l'ai pris
> Non pour te priver
> Mais pour que tu le cherches dans mon cœur.

Dieu nous demande tout notre cœur, mais son amour n'est jamais égoïste ni exclusif.

Moyens.

Bien sûr, la voie d'amour est dure, parce que la voie d'égoïsme est si facile! Pourtant le Seigneur le proclame : « Pour vous, entrez par la voie étroite. » Cette route requiert vigilance et courage. Courage, oui, pour reconnaître notre faiblesse et notre égoïsme, et volonté résolue de nous libérer de nos impulsions et de nos passions. Par-dessus tout, il faut éduquer et exercer la volonté par la mortification. Néanmoins, quand il s'agit de mortifications physiques, ayons soin de nous conformer aux us et coutumes de notre communauté, et, si une permission est requise, il faut la demander.

Mais encore une fois, on ne soulignera jamais assez l'importance des moyens spirituels pour préserver la chasteté : la prière, la sainte communion, la confession, une grande ouverture d'âme vis-à-vis du confesseur ou du directeur de conscience, enfin l'humilité. Il existe un lien mystérieux entre l'humilité et la chasteté, et la chasteté mal comprise peut engendrer l'orgueil.

*
* *

Tous ces moyens ne porteront de fruits réels dans la pratique du vœu que si nous aimons et estimons hautement la vertu de chasteté, comme saint Benoît, par exemple, le recommande à ses disciples : « Aimez la chasteté. » Or rien ne peut mieux nous la faire aimer que d'en comprendre mieux l'essence et les implications. Voilà pourquoi nous avons consacré un temps si long à les expliquer. Plus nous nous pénétrerons du sens de la chasteté, plus elle nous paraîtra belle et désirable. Qu'une âme ait peu d'attrait pour cet état ou qu'elle brûle du zèle de Dieu, peu importe; elle ne saurait demeurer insensible à la pensée que le vœu est un acte de consécration qui lui ouvre tout grand le domaine de l'amour le plus élevé.

Nous avons gardé pour la fin le moyen le meilleur et le plus efficace de bien vivre notre vœu, c'est-à-dire un amour sincère et vrai de la Sainte Vierge. Si elle nous est présente, mêlée à notre vie, nuit et jour, sans cesse nous aurons son

exemple devant les yeux et, sur nous, la protection de son amour maternel.

Elle nous aime tant, parce que nous sommes ses enfants. Elle s'intéresse plus encore à notre bien et à notre pureté que nous ne le pourrions, car elle réalise mieux que quiconque combien précieuse est cette vertu aux yeux de Dieu. Elle nous soutiendra toujours au milieu de nos tentations et de nos luttes avec un ennemi qui est d'abord le sien.

Si donc elle devient une force vivante, essentielle, de notre existence, nous nous tournerons instinctivement vers elle dans notre détresse. Jamais elle ne nous abandonnera; elle nous gardera purs et saints. Jour après jour, nous grandirons à sa ressemblance, elle qui est notre Mère, notre modèle, notre soutien, elle, la Vierge Marie, Vierge toute pure, Vierge très chaste!

Philip E. Dion, C. M.

(*Traduit et adapté de l'américain.*)

Le gérant : R. P. Plé, 29, boulevard Latour-Maubourg, Paris-7e.
Imp. Aubin, Ligugé (Vienne). — D. L., 2e trim. 1959. — Impr., no 1.999.